



HAL
open science

La coopération décentralisée pour le développement, un atout pour les milieux ruraux ? La coopération décentralisée entre le Beaujolais et le district de Kalarach (France - Moldavie)

Sandra Crozet

► To cite this version:

Sandra Crozet. La coopération décentralisée pour le développement, un atout pour les milieux ruraux ? La coopération décentralisée entre le Beaujolais et le district de Kalarach (France - Moldavie). Sciences de l'Homme et Société. 2015. dumas-01219680

HAL Id: dumas-01219680

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01219680>

Submitted on 23 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Association VBK (2014)



Mémoire de Master 2

Réalisé par Sandra Crozet

La coopération décentralisée pour le développement, un atout pour les milieux ruraux ?

La coopération décentralisée entre le Beaujolais et le district de Kalarach
(France - Moldavie)

Sous la direction d'Adriana DIACONU,
avec la participation de Nicolas STACHNICK

Master « Sciences des territoires »

Spécialité « *Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale* »

Apprentissage réalisé à la Communauté de Communes Saône-Beaujolais



FICHE ANALYTIQUE

INFORMATIONS GENERALES

NOM, Prénom	CROZET, Sandra
TITRE	LA COOPERATION DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT, UN ATOUT POUR LES MILIEUX RURAUX ?
DATE DE SOUTENANCE	8 juillet 2015
ORGANISME D’AFFILIATION	INSTITUT D’URBANISME DE GRENOBLE - UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
ORGANISME DANS LEQUEL L’ALTERNANCE A ETE EFFECTUEE	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE-BEAUJOLAIS
DIRECTRICE DU PROJET DE FIN D’ETUDES	ADRIANA DIACONU
NOMBRE DE PAGES	91 pages
NOMBRE D’ANNEXES	4
NOMBRE DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	72 références
MOTS CLEFS ANALYTIQUES	milieu rural, milieu urbain, aide au développement, aide publique pour le développement, coopération décentralisée
MOTS CLEFS GEOGRAPHIQUES	Europe, France, Moldavie, Beaujolais, Kalarach

RESUMES

Version française

Ce mémoire a pour sujet principal l’action internationale de développement des milieux ruraux et, en un total de 91 pages, s’attarde sur la question suivante : **La coopération décentralisée pour le développement, un atout pour les milieux ruraux ?** Afin de répondre à cette interrogation, un plan en trois parties a été défini.

Dans un premier temps, nous revenons sur la définition des termes clefs et leur bonne articulation entre eux. Il est particulièrement important de retenir qu’aujourd’hui, nous sommes face non pas à un, mais à plusieurs types de milieux ruraux de plus en plus connectés avec les milieux urbains. Cependant, l’aide au développement parvient peu à requalifier ces types de milieux bien particuliers. Face à ce problème, la coopération décentralisée pour le développement est aujourd’hui vue comme une des solutions à l’inefficacité constatée de l’aide au développement, cependant, son action sur les milieux ruraux est encore trop anecdotique.

Dans un second temps, nous allons nous pencher sur une étude de cas bien particulière, la coopération décentralisée pour le développement entre le Beaujolais, en France, et le district de Kalarach, en Moldavie. Celle-ci montre une opération de coopération décentralisée pour le développement mise en œuvre entre deux milieux ruraux. Dans ces échanges, trois thématiques sont mises en avant, à savoir l'assainissement, la francophonie et l'action socioculturelle. Si chaque action est efficace, leur mise en place, de manière parallèle, ainsi que le manque de moyens humains et financiers de cette coopération nuit à son efficacité globale.

Dans un dernier temps, nous reprenons les constats principaux dressés dans cette étude de cas. Malgré quelques difficultés, cette action a aujourd'hui des retombées positives qui pourraient être décuplées si l'on réorganisait les échanges. Cette action montre également l'existence d'un véritable savoir-faire rural et l'importance de la prise en compte de la CDD par ces milieux, en ce qu'elle permettrait une requalification mutuelle des collectivités concernées. Cette étude de cas permet également de se rendre compte des limites actuelles de la coopération décentralisée pour le développement et de proposer des pistes d'évolution pour une meilleure adaptation de ces efforts à l'ensemble des milieux.

English version

This dissertation deals with rural areas and international development. Within 91 pages, it answers the following question: **Can decentralized cooperation for development between rural areas be a synonym for development?** In order to answer, three major parts are defined.

In the first part, it comes back on the definition of the main topics ; themes such as « rural areas », « development aid » or « decentralized cooperation » are explained. It shows that today, rural spaces are left behind. Most of the time, they are forgotten by development aid and even when they are not, the implemented actions often fail to reach their goals. This is why today, decentralized cooperation for development is said to be one of the main solutions to help these special areas. However, once again, one can see that few rural areas are undertaking such actions.

The second part is the study of the collaboration between the Beaujolais, in France, and the Kalarasi district, in Moldova. This collaboration is a decentralized cooperation for development dealing with three main topics : watering system, francophony and culture. If, taken one by one, they seem to be successful and reach their goals, one can see that there is no link between them. Plus, the lack of human and financial resources prevent this collaboration to achieve all its goals.

Last but not least, the third part comes back on the results achieved in the second part. Nowadays, this cooperation could become more successful if new links were built. There is more to it : the results demonstrate a real capacity for rural areas to undertake such actions of development. They are not only able to take part, their implication can benefit urban areas and help solve some problems such as growing inequalities. This last part also shows the limits of the actual organisation of decentralized cooperation for development in France.

REMERCIEMENTS

Je tenais en premier lieu à remercier Nicolas Stachnick, mon maître d'apprentissage, pour l'opportunité qu'il m'a offert de compléter un stage de cinq mois par une année d'apprentissage très enrichissante, ainsi que pour sa disponibilité et ses conseils avisés.

Un grand merci également à ma tutrice de mémoire Adriana Diaconu pour les pistes de lecture et l'accompagnement constructif qu'elle m'a prodigué tout au long de la rédaction de mon mémoire.

Merci à l'ensemble de l'association Villefranche Beaujolais Kalarach, à la délégation beaujolaise impliquée dans la coopération avec la Moldavie de m'avoir permis de participer à leur action internationale et de m'avoir apporté un grand soutien dans mes recherches pour ce mémoire.

Mulțumesc au district de Kalarach ainsi qu'à toutes les personnes rencontrées au cours du voyage officiel de la délégation française en Moldavie, en octobre 2014 pour leur hospitalité et les informations qu'ils m'ont apportées.

Philippe d'Autryve, Camille Becquet, Olivier Crozet et Spencer Powell m'ont accordé une partie de leur temps, me donnant de nombreuses informations très appréciables à la rédaction de mon mémoire. C'est en ce sens que je les remercie chaleureusement.

Un dernier merci, à l'attention du Comité de jumelage Belleville-Salzkotten, de l'alliance française de Moldavie et du GREF qui m'ont éclairé dans la rédaction de ce mémoire.

TABLE DES ACRONYMES

AD : Aide au développement
AERMC : Agence de l'eau Méditerranée-Rhône-Corse
APD : Aide publique pour le développement
ASEAN : Association of Southeast Asian Nations
CALM : congress of local authorities from Moldova
CAVBS : Communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
CCSB : Communauté de communes Saône-Beaujolais
CD : Coopération décentralisée
CDD : Coopération décentralisée pour le développement
CNFPT : Centre national de la fonction publique
EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
DAECT : Délégation pour l'action extérieure des collectivités
DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
MERCOSUR : Marché commun du Sud
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
PNR : Parc naturel régional
OIF : Organisation internationale de la Francophonie
ONU : Organisation des Nations Unies
ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions
UE : Union européenne
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
STEUSB : Syndicat technique de traitement des eaux usées
VBK : Villefranche Beaujolais Kalarach

SOMMAIRE

FICHE ANALYTIQUE	1
REMERCIEMENTS	3
TABLE DES ACRONYMES	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	6
1. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL	11
11. QU'EST CE QUE LE MILIEU RURAL ?	12
111. LE RURAL, CONTRAIRE DE L'URBAIN ?	12
112. DE L'OUBLI A LA MISE EN VALEUR ?	16
113. LE DEVELOPPEMENT RURAL, UNE URGENCE ?	18
12. LA COOPERATION DECENTRALISEE COMME AIDE AU DEVELOPPEMENT ?	20
121. LES ORIGINES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT	20
122. QUELLE ACTION EN MILIEU RURAL ?	22
123. POURQUOI CETTE SITUATION ?	25
13. L'ECHELON LOCAL RURAL : QUELLE EFFICACITE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT ?	27
131. QU'EST CE QUE LA COOPERATION DECENTRALISEE ?	28
132. QUEL IMPACT TERRITORIAL ?	30
133. UNE COOPERATION DECENTRALISEE URBAINE ?	32
2. ETUDE DE CAS BEAUJOLAIS / KALARACH	35
21. PRESENTATION DES TERRITOIRES	36
211. FRANCE ET MOLDAVIE, QUELS LIENS ?	36
212. QUELLES REPERCUSSIONS A ECHELLE LOCALE ?	39
22. LES ECHANGES ENTRE LE BEAUJOLAIS ET LE DISTRICT DE KALARACH	49
221. PRESENTATION GENERALE	49
222. DES ACTIONS SUR LE DECLIN ?	52
23. QUELLES CONSEQUENCES DE CETTE ORGANISATION ?	58
231. DE NOMBREUSES INITIATIVES	58
232. DES MISES EN ŒUVRE COHERENTES ?	61
233. PERSPECTIVES D'EVOLUTION	63
3/ UNE ACTION SYNONYME DE DEVELOPPEMENT ?	67
31. BEAUJOLAIS & KALARACH, QUEL DEVELOPPEMENT ?	68
311. DES ACTIONS TROP LIMITEES ?	68
312. QUEL POTENTIEL DE CETTE COOPERATION DECENTRALISEE ?	72
32. UNE ACTION LOCALE RURALE POSSIBLE ET SOUHAITABLE	76
321. DES PROBLEMES SPECIFIQUES AU MONDE RURAL ?	76
322. UNE REQUALIFICATION DU LIEN URBAIN / RURAL ?	80
323. VERS UNE MEILLEURE VISIBILITE DU MONDE RURAL	81
33. REPENSER L'ACTION INTERNATIONALE DES MILIEUX RURAUX	85
331. QUELS MANQUES ?	85
332. EVOLUTION OU REVOLUTION ?	88
CONCLUSION	92
BIBLIOGRAPHIE	95
TABLE DES MATIERES	102
TABLE DES ILLUSTRATIONS	106
ANNEXES	107

INTRODUCTION

Pamela S. Chasek l'annonçait dès l'an 2000, nous entrons actuellement dans un siècle « *shaped principally by ecological limits, redistributive politics, and the global reach of technology* »¹. Ce constat, repris, partagé et vérifié par de nombreux spécialistes, met en scène une nouvelle organisation du monde, dans laquelle les frontières entre états se font plus discrètes, plus mouvantes. Les accords de Schengen – accords de libre circulation signés en 1985 par plusieurs membres de l'Union Européenne- en sont l'illustration parfaite. Dans ce contexte de plus en plus globalisé, les pays sont amenés à coopérer dans de nombreux domaines et, de la co-existence passée, on entre aujourd'hui dans une aire de « *gouvernance mondiale* » (M.C. Smouts – 2015). Celle-ci est d'autant plus nécessaire que l'on assiste à l'émergence de la notion de « *global public goods* »² - titre d'un ouvrage du programme de développement des Nations Unies (1999). Ceux-ci rappellent en effet que les biens publics « normaux » comme l'éclairage public, gérés à échelle nationale, sont aujourd'hui amenés à cohabiter avec une nouvelle classe de biens publics mondiaux, qui gagnent de plus en plus d'importance, dans des domaines variés tels que le développement durable ou encore la mise en place de normes universelles. Dans ce contexte, il paraît alors nécessaire et urgent de coopérer à échelle internationale afin de mettre en cohérence les politiques étatique et de véritablement « *agir en son lieu et penser avec le monde* » selon les propos d'Edouard Glissant³.

L'effacement des frontières, la naissance de biens publics mondiaux et, plus globalement, de synergies à échelle internationale ont bouleversé durablement les visages de nos territoires et nos manières de les appréhender. Ces dynamiques ont ainsi mené à la naissance d'un monde majoritairement urbain et aujourd'hui, « *plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes* » titre un article de l'ONU en date du 10 juillet 2014. Pour beaucoup, dont Mike Davis, les villes sont en effet le réceptacle des dynamiques de mondialisation et, en ce sens, ne cessent de croître, sous l'afflux de nouveaux arrivants. « *Nous vivons dans l'ère de la ville. La ville est tout pour nous. Elle nous consume, et c'est la raison pour laquelle nous la glorifions.* » cite-il⁴ d'ailleurs en accroche du premier chapitre de son livre *Le pire des mondes possibles* (2006). Dans cet ouvrage il met en avant un glissement de regard, allant de la campagne à la ville, du rural à l'urbain. La ville est ainsi « *tout à la fois l'habitat du plus grand nombre d'humains et la sphère sociale et politique d'échelle globale au sein de laquelle il nous faudra apprendre à saisir l'évolution pour réguler les problèmes* » d'après le géographe M. Lussault⁵ qui justifie ainsi le fait que le rural soit aujourd'hui relégué au second plan. Le *bulletin trimestriel d'informations du COTA* (septembre 2007) dans lequel

¹ « *principalement formé de limites écologiques, de politiques redistributives et d'un accès mondial aux avancées technologiques* »

² « *Biens public mondiaux* »

³ Poète, écrivain et essayiste français dont les propos sont ici rapportés par les journalistes Rosa Moussaoui et Fernand Nouvet pour un article dans le journal *l'Humanité*, en février 2007.

⁴ Citation d'Onookome Okome dans *Writing about the anxious city : images of Legos in nigerian home video films* (2002)

⁵ Cité par E. Delahaye, professeur agrégé de géographie enseignant en Classe préparatoire littéraire au lycée E. Herriot (Lyon)

on peut lire « *il s'est trouvé des voix pour s'exclamer qu'on investissait trop la campagne, que le développement était trop l'affaire des agronomes et qu'il fallait toute affaire cessante se focaliser sur les villes, incarnations de l'avenir, plutôt que de se perdre en vaines tentatives à propos des brousses exsangues et déshéritées, tôt ou tard vouées à se vider de leurs habitants ou à s'urbaniser dans des proportions bibliques* » met en avant cette nouvelle vision des territoires et montre que les dynamiques sont distinctement orientées vers les espaces urbains.

Ce contexte actuel, cependant, fragilise à la fois les villes et les campagnes. Pour beaucoup, dont Mike Davis, la mondialisation est ainsi synonyme de « *sururbanisation* ». On assiste ainsi à « *la reproduction de la pauvreté, et non la création d'emploi* » (2006), et ce en particulier dans les pays dits « en développement », où la croissance des villes est incroyable. De nombreux milieux urbains et ruraux sont ainsi en difficulté – les premiers car ils ne réussissent pas à faire face à l'afflux de population trop important qu'ils reçoivent, les seconds car la perte de leurs débouchés économiques et d'une grande partie de leur population les plongent dans une situation de crise importante. Dans ces contextes, plus ou moins critiques selon les territoires, différentes solutions émergent : des politiques nationales sont par exemple mises en place pour lutter contre ces problèmes. C'est également dans ces dynamiques qu'intervient la coopération – ou aide - pour le développement, que l'on peut définir comme « *l'activité par laquelle certains acteurs extérieurs transfèrent des ressources à des pays en développement* », d'après la définition donnée par J.M. Severino et J. M. Debrat dans leur ouvrage *L'aide au développement* (2010). Elle met en place depuis de nombreuses années des solutions pour lutter contre les disparités de développement. Aujourd'hui, alors que les huit objectifs du Millénaire pour le développement 2000-2015 ne sont pas atteints, la mise en place d'un nouvel agenda est en cours. Celui-ci s'oriente de plus en plus fortement sur des solutions au cas par cas, menées à échelles locales, notamment avec la mise en avant de la coopération décentralisée pour le développement. Ce changement d'échelle pourrait alors permettre aux milieux ruraux, qui souffrent actuellement d'un déficit d'image et d'un manque d'intervention, d'inverser les tendances et de se saisir de leur développement. Cependant, dans un contexte où tous les regards sont tournés vers la Ville, l'aide au développement – à l'origine plus orientée vers le milieu rural- a elle aussi changé d'optique. Les campagnes, en plus de leurs difficultés actuelles, semblent ainsi « *invisibles* » (M. Jouen – 2012) ; elles manquent de prise en compte et d'actions adaptées – et ce alors même qu'elles en ont grandement besoin. Cette dite invisibilité est d'autant plus préoccupante que les efforts actuels d'horizontalisation et de décentralisation non seulement des pratiques d'aide – comme nous venons de le voir- mais aussi des organisations politiques de nombreux pays, comme la France, donnent le relais à l'échelle locale. Ce changement d'échelle, qui pourrait permettre à ces milieux de développer des solutions plus adaptées à leur situation, peut-il être bénéfique dans un contexte où les espaces ruraux souffrent d'un déficit d'image et sont vus comme « à la marge » des efforts de mondialisation ? **Sont- ils capables de se saisir des nouveaux droits et prérogatives qui sont les leurs ?**

Alors que de nombreux pays sont toujours majoritairement peuplés de ruraux, dont l'Inde (70% rurale) ou encore la Moldavie (55% rurale) et que de ces dites « *brousses exsangues* » (*Echos du Cota* – 2007) couvrent la majorité de la superficie mondiale, il paraît urgent de répondre à cette interrogation. Ce mémoire s'intéresse ainsi à cette problématique et la précise afin de s'attarder en particulier sur la mise en place de la coopération décentralisée pour le développement entre milieux

ruraux – soit une coopération menée entre échelles locales rurales, dans le but de mener à la requalification de ces milieux. Nous venons en effet d'évoquer l'émergence de la coopération décentralisée, considérée comme l'une des solutions importantes du nouvel agenda post 2015 des objectifs du millénaire pour le développement. Celle-ci est vue comme plus adaptée afin de permettre à des pays en développement de se requalifier et les collectivités territoriales des pays développés sont incitées à développer de nouveaux accords internationaux. Cependant, si l'on donne de plus en plus le droit aux espaces locaux de développer des coopérations pour le développement, **ceux-ci se saisissent-ils pour autant de cette opportunité, en particulier en milieu rural ? Plus généralement, la coopération décentralisée, permet-elle réellement de requalifier ces « brousses exsangues » (Echos du Cota - 2007) ?**

Ce mémoire propose ainsi de revenir sur l'efficacité de la mise en œuvre d'un type particulier d'aide au développement, la coopération décentralisée, mise en place entre collectivités rurales. Afin d'étudier cette question, ce travail repose sur une étude de cas portant sur l'échange existant entre deux espaces spécifiques, à savoir le Beaujolais, localisé dans le nord du département du Rhône en France ; et le district de Kalarach - localisé à proximité de Chisinau en Moldavie. Les territoires étudiés se distinguent en effet par leur faible densité et leur vocation viticole et agricole. Leurs paysages vallonnés et galbés de vignes se font écho et sont d'ailleurs à l'origine du premier jumelage ayant scellé la coopération, en 1976, entre Villefranche et Kalarach. Les acteurs français des premiers jours souhaitaient développer un jumelage avec un pays d'Europe de l'Est aux caractéristiques similaires au Beaujolais et avaient à ce titre refusé un échange avec un des quartiers de Moscou, lui préférant ce bout de campagne moldave. Cependant, derrière d'apparentes similitudes, se cachent aujourd'hui de grandes différences, notamment liées à différentes lectures de la ruralité. Alors que le territoire beaujolais – malgré quelques difficultés d'équilibre entre ses différentes communes - est de plus en plus attractif et attire de nouveaux habitants et investisseurs grâce à sa proximité avec la métropole lyonnaise ; son homologue moldave peine à retenir sa population, qui préfère partir tenter sa chance à l'étranger. Les agriculteurs moldaves et français disposent d'ailleurs de moyens bien différents avec, d'un côté, un beaujolais mécanisé, équipé et bien relié aux grands centres urbains et de l'autre un pays dans lequel c'est toujours à la seule force manuelle et animale que les viticulteurs font fructifier leurs vignes ; localisées dans des territoires enclavés, manquant d'infrastructures et d'équipements. Ces différences se ressentent également dans la manière de mener à bien les échanges : alors qu'en Moldavie, ils sont centralisés par le district dans une logique hiérarchique verticale et centralisée ; en France ce sont diverses communes, syndicats et structures associatives qui font vivre cette coopération. Enfin, le contexte politique est très différent pour chacun des deux territoires, avec d'un côté une campagne moldave instable, tiraillée entre son héritage socialiste et son envie d'intégrer l'UE ; et de l'autre un territoire beaujolais fortement ancré dans les dynamiques européennes.

Au regard de ces éléments, ce mémoire répond à plusieurs interrogations qui chercheront à comprendre et évaluer cette coopération. Des questions telles que : **Quelles capacités de ces territoires ruraux à mener à bien une coopération pour le développement ? L'organisation actuelle de ces échanges est-elle pertinente ?** ou encore **Quelles évolutions possibles et**

souhaitables des échanges actuels ? guideront ce travail. Pour y répondre, une méthodologie⁶ bien particulière a été définie, afin de permettre la mise en place d'une structure en trois parties. Il s'agit dans un premier temps de revenir d'une manière globale sur le milieu rural en détaillant son lien avec l'aide au développement, et en particulier avec la coopération décentralisée pour le développement. Par la suite, une présentation analytique des terrains d'intervention interroge l'évolution des territoires et des coopérations entre le Beaujolais et Kalarach et leur situation actuelle. Ces éléments permettent, dans une dernière partie, de proposer une évaluation des efforts de coopération ainsi que des hypothèses d'évolution prenant en compte diverses échelles et partenaires. Cette dernière partie est également synonyme d'ouverture plus générale sur l'évolution de la coopération décentralisée pour le développement en milieu rural en France.

La première étape est d'autant plus importante qu'aujourd'hui, les efforts de coopération internationale pour le développement sont développés par de nombreux organismes, il paraît alors primordial de revenir sur la définition de ce terme et son évolution. De même, s'interroger sur la mise en place effective de ces dits efforts de coopération, selon le milieu dans lequel on se trouve, est une priorité. Cette partie est l'occasion de présenter les différentes formes que l'aide pour le développement peut prendre, et d'en effectuer une analyse comparative afin de mieux comprendre de quelles manières ces échanges s'insèrent à échelle locale. Les questions suivantes, notamment, guident cette démarche : **Comment définir milieux urbains et milieux ruraux ? Qu'est-ce que la coopération pour le développement ? Quelles mises en œuvre à échelle locale et rurale ?** La lecture de nombreux ouvrages scientifiques, d'articles, d'études de cas ou encore l'écoute d'interviews de spécialistes de la coopération ont été nécessaires à la réponse à ces questions. Diverses démarches de coopération sont détaillées afin de mieux comprendre les formes actuelles d'échanges. Il s'agit en particulier de comprendre si l'intervention en milieu rural présente des spécificités : si oui **quelles sont-elles ? Quelles sont leurs origines ? Quels impacts sur l'organisation de l'aide au développement à l'heure actuelle ?**

La deuxième partie crée un « focus » sur les deux espaces étudiés. Grâce à des entretiens avec des acteurs locaux et des spécialistes de la coopération franco-moldave, il s'agit de comprendre et d'analyser le fonctionnement de cette coopération au regard de trois questions en particulier : **Quelles sont les origines et évolutions des territoires ? Quelles sont les opérations mises en place ? Quels sont les atouts et faiblesses de cette coopération à l'heure actuelle ?** Cette analyse est d'autant plus importante que cette coopération, qui a débuté en 1976, est née dans un contexte totalement différent de celui que l'on connaît actuellement. A l'époque en effet, les échanges se sont créés sous la forme d'un jumelage d'amitié. Avec la fin de la guerre froide et la chute de ce régime dans les années quatre-vingt-dix, les outils et méthodes de coopération ont évolué vers une coopération décentralisée pour le développement, **mais quelles sont les conséquences de cette évolution ? S'est-elle faite de manière pertinente ?**

La troisième partie évalue les démarches et élargie notre réflexion. De nombreux entretiens, analyses de diagnostics existants, enquêtes et statistiques permettent de concrétiser cet effort. Les conclusions de cette évaluation mettent en évidence la pertinence de l'action locale rurale dans la mise en place de l'aide au développement. Elles servent également à la proposition d'hypothèses d'évolution des coopérations existantes. Des questions telles que : **Quels thèmes semblent les**

⁶ Annexe 1

plus pertinents à développer pour le futur des coopérations ? Quelle articulation des différents acteurs permettrait de pérenniser les efforts ? Quels enseignements tirer de cette étude de cas ? guident cette analyse, qui revient sur le rôle que les échelons inter et supra communaux ont à jouer dans l'avenir des coopérations locales en milieu rural et sur les méthodes et outils à développer pour gagner en pertinence, en efficacité et en viabilité d'une manière plus globale, pour la mise en œuvre d'opérations en particulier sur le territoire français, mais pas seulement.

1. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

Le premier axe de ce mémoire, comme annoncé dans l'introduction, pose les bases nécessaires à la compréhension du sujet, qui s'intéresse à la mise en place d'opérations de développement, et en particulier d'opérations de coopérations décentralisées pour le développement (CDC) en milieu rural. Cette démarche revient ainsi dans un premier temps sur la définition même de la ruralité, en particulier sous le regard de sa relation avec le monde urbain. En effet, si deux définitions s'opposent, la mondialisation des échanges accentue les liens entre des milieux qui, jusque-là, n'étaient pas amenés à coopérer : **dans quelles mesures ces dynamiques concernent-elles les territoires urbains et ruraux ?** Par ailleurs, alors que des notions de développement durable et des initiatives de décentralisation voient le jour, ces campagnes sont-elles si invisibles que l'on veut bien le penser ? Ce premier axe est également l'occasion de revenir sur les démarches de l'aide au développement (AD), et en particulier du point de vue de l'aide publique au développement (APD) et de son rapport au monde local et rural. Cette partie doit permettre au lecteur de prendre du recul non seulement sur les acteurs et méthodes d'interventions de cette AD, mais également sur la pertinence de son existence même. En effet, aujourd'hui son action est largement remise en cause ; dans ce contexte, les instances internationales dédiées aux actions de développement souhaitent développer de plus en plus d'actions à échelle locale, **mais est-ce la réponse adéquate afin de permettre la requalification des espaces ruraux ?** C'est en tout cas la question qui est posée à la fin de ce premier axe. En effet, alors que ces milieux sont vus comme à la marge des efforts de mondialisation et globalement en difficulté, **sont-ils capables de se saisir de l'opportunité de développer ces nouveaux partenariats ?**

11. QU'EST CE QUE LE MILIEU RURAL

?

Le terme rural apparaît pour la première fois au XV^{ème} siècle. Il est de plus en plus employé à partir du XIX^{ème} siècle et devient courant à partir des années soixante. Selon l'ouvrage « les mots de la géographie », le rural est « *ce qui relève de la campagne* » mais la définition qu'en donnent plusieurs états montre que sa définition est changeante. Ainsi, si pour la France, est rurale toute commune de moins de 2000 habitants, la Scandinavie retient le nombre de 500 alors que pour le Japon, c'est la limite de 20 000 personnes, parfois 50 000, qui permet de différencier une commune urbaine d'une commune rurale. A ces critères quantitatifs, s'ajoutent souvent d'autres aspects tels que la densité maximale ou encore un pourcentage minimum d'agriculteurs. Nous comprenons ainsi qu'une définition quantitative universelle du rural est impossible, et que l'« *on ne peut pas se risquer à donner une définition essentialiste de la ruralité* » (Alphandery, 2002). Cependant une définition qualitative trouve une certaine légitimité, comme le rappelle Robert Chapuis, pour lequel trois critères permettent de qualifier ce milieu à la définition complexe. Pour lui en effet, est rural tout espace qui possède une densité faible et la prédominance de formations végétales naturelles. Cette faible densité peut impliquer le bâti, le nombre d'emplois, d'équipements ou encore le nombre d'interconnexions avec d'autres milieux. Enfin « *est rural un espace où les activités agricoles tiennent une place relativement importante, sinon en termes d'emploi, du moins par les surfaces qu'elles occupent.* ». Cependant, dans le contexte actuel et alors que **la mondialisation accélère les échanges et transforme les paysages des territoires, cette définition que l'on donne du milieu rural a-t-elle toujours raison d'être ?** Afin de répondre à cette question, cette partie revient d'une manière générale sur les liens entre milieu urbain et milieu rural. Dans un second temps, elle s'interroge sur la façon dont est actuellement perçu le milieu rural avant de se poser une dernière question : **quelle action sur le milieu rural ?**

111. LE RURAL, CONTRAIRE DE L'URBAIN ?

Aujourd'hui le milieu urbain – caractérisé traditionnellement par de fortes densités, une continuité du bâti et la présence d'une majorité d'emplois non agricoles – est soumis à une forte croissance. « *La ville déborde très largement du cadre qui était le sien il y a moins de deux cents ans* » peut-on d'ailleurs lire à la définition du mot « ville » de l'*Encyclopedia Universalis*. Dans un contexte où l'on définit habituellement la ville en opposition à la campagne, comme le rappelle le dictionnaire de la géographie de P. George (2013), dans lequel il est écrit « *la campagne s'oppose à la ville* », le milieu rural passe alors au second plan et les efforts semblent tournés vers les villes. **Cependant, la globalisation internationale des échanges ne remet-elle pas en cause cette opposition ?**

LE RURAL, MILIEU AGRICOLE ?

Aujourd'hui, les livres de géographie apprennent aux collégiens français que l'on trouve deux types de campagnes. D'un côté, les campagnes des pays dits « pauvres » qui se composent majoritairement de cultures commerciales et dédiées à l'exportation ; et de l'autre les campagnes des pays dits « riches » dans lesquelles de nouvelles activités d'industrie ou encore de loisir émergent. Derrière cette vision caricaturale de la situation actuelle, se cache une réalité : les campagnes semblent de moins en moins être les milieux agricoles que l'on s'imagine qu'elles sont.

Une grande variété de milieux ruraux

Il est ainsi important de nuancer notre propos, il faut aujourd'hui parler de territoires ruraux aux situations et activités de plus en plus variées et affirmer le fait qu'au sud comme au nord –malgré des différences évidentes - les campagnes ont des visages qui ne cessent de se diversifier. Nous pouvons vérifier cette affirmation grâce à la synthèse de « typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) ». Pour cette étude, réalisée en 2012, la DATAR a analysé toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine de plus de 10 000 emplois. Elle met en lumière « *une grande variété de visages* » des campagnes françaises, avec trois types de milieux ruraux : les « *campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées* » cohabitent ainsi avec les « *campagnes agricoles et industrielles* » et les « *campagnes vieillies à très faible densité* ». Le premier type de campagne est très bien relié et se trouve essentiellement dans la périphérie des grandes agglomérations, il a une situation favorable synonyme de croissance démographique. Il bénéficie d'une bonne insertion professionnelle, d'activités diversifiées et se caractérise par un relief doux, une forte artificialisation des sols, un « *bâti fragmenté et étendu* » et la présence de terres arables. Le deuxième type de campagne est celui dans lequel on retrouve les espaces de grande culture, il diffère du premier en ce que les densités y sont plus faibles et la situation économique plus fragile, le taux de chômage des actifs y est d'ailleurs élevé et l'accessibilité des emplois et des services moins forte. On constate également qu'une partie des communes perdent des habitants. Le dernier type de campagne est, de loin, le moins dense et connaît une situation très contrastée. En effet, cet environnement très rural dans lequel les grandes villes n'ont aucune influence attire autant qu'il repousse. Dans la majorité des cas, le manque global de services, de commerces, d'établissements scolaires, l'industrie marginale ou encore la faible présence d'activités agricoles rendent ces espaces très vulnérables aux crises ; cependant, ce manque s'accompagne parfois d'un « *brassage de populations* » et d'un « *regain démographique* » qui s'explique par l'installation de nouvelles activités touristiques. On comprend grâce à cet exemple qu'il n'existe plus une campagne agricole unique. Au contraire, malgré la persistance d'un véritable monde rural, nous sommes aujourd'hui mis face à des milieux aux densités, activités et attractivités différentes.

Une vérité internationale

La typologie présentée ci-dessus est française, mais en la comparant avec la situation du milieu rural dans de nombreux autres périmètres, on peut constater l'existence de types de milieux ruraux identiques. En Chine par exemple, les rizières que l'on trouve dans de nombreuses campagnes présentent des caractéristiques similaires à celles que l'on site dans « *les campagnes agricoles et industrielles* » (DATAR, 2012). D'un autre côté, la plupart des villes – en particulier celles localisées sur la côte Est – ont un effet levier sur les campagnes environnantes. Enfin, il reste de nombreux espaces ruraux en difficulté, dans lesquels les densités faibles et le manque de services, d'infrastructures et de connexions avec les grands centres urbains précarisent grandement la situation existante. En Argentine également, à côté des campagnes agricoles et industrielles – souvent spécialisées dans la culture du soja – d'autres espaces comme la Patagonie battent des records de faible densité et ne sont que partiellement dynamisés par un nouvel attrait touristique de cette région, comme le rappelle M.C. Doceul, professeur agrégé de géographie,. Les illustrations ci-dessous, prises en Argentine, illustrent bien la pluralité des visages de cette ruralité.



Champs de soja, Argentine



Patagonie, Argentine

Figure 1 : Des milieux ruraux variés

Sources : Le Monde (2012), Atalante.fr (2015)

Ainsi, on comprend que les milieux ruraux, à échelle mondiale, possèdent des caractéristiques communes. Si ces derniers sont globalement vus comme à la traîne, comme nous avons pu le voir dans l'introduction, on observe que dans les pays les plus riches, les difficultés rencontrées par les campagnes semblent moins importantes que dans ceux dits « en développement ». En Afrique par exemple, alors que les milieux ruraux regroupent encore la majorité de la population, on constate des difficultés accrues dans ces espaces, avec des conditions de vie très précaires. « *L'accès à l'eau, à la nourriture, aux services énergétiques (électricité, cuisson, force motrice), aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi tout comme aux marchés et aux activités civiques et culturelles, peut s'avérer très difficile du fait des distances à parcourir, de l'état des chemins ou des routes et des modes de transport disponibles. Le manque d'accès des populations rurales aux services essentiels est alors bien souvent un verrou enfermant les ménages dans l'extrême pauvreté.* » souligne ainsi J. Allaire (2009) en parlant de la majorité des ruraux africains.

Cette typologie met en lumière un autre fait important : En France, alors que les campagnes localisées en périphérie des villes semblent profiter de l'essor de ces dernières, celles qui en sont le

plus éloignées manquent globalement de services et d'infrastructures. On est mis face au même constat en regardant la situation existante dans divers pays. **Dans ce contexte, ne faudrait-il pas repenser l'opposition urbain / rural ?**

DE NOUVEAUX LIENS ENTRE URBAIN ET RURAL

« Sans nier l'existence d'aspects particuliers du milieu rural et du milieu urbain, on note une multitude de situations précises telles que la concentration urbaine, la précarité des activités rurales, l'instabilité des conditions de production agricoles et des agricultures périurbaines [...] qui forcent à croire qu'il est difficile d'appréhender sectoriellement les deux territoires » peut-on lire dans le n° 116 des *Echos du Cota*, paru en septembre 2007. Cette citation met en évidence le fait qu'aujourd'hui, il est nécessaire de repenser la relation entre urbain et rural.

Des liens physiques

On peut d'abord voir l'émergence de liens physiques entre campagnes et villes. L'urbanisation galopante du monde est en effet synonyme d'étalement des espaces urbains, qui débordent sur des milieux anciennement ruraux. Cette réalité se vérifie particulièrement dans les pays dits du sud, où l'habitat informel et le manque de réglementation horizontalisent les villes. La carte ci-contre, qui montre l'agrandissement progressif de Delhi, en Inde, illustre bien cette situation. Cet étalement urbain fait ainsi coexister toutes sortes de situations au cœur des métropoles et de leurs périphéries.

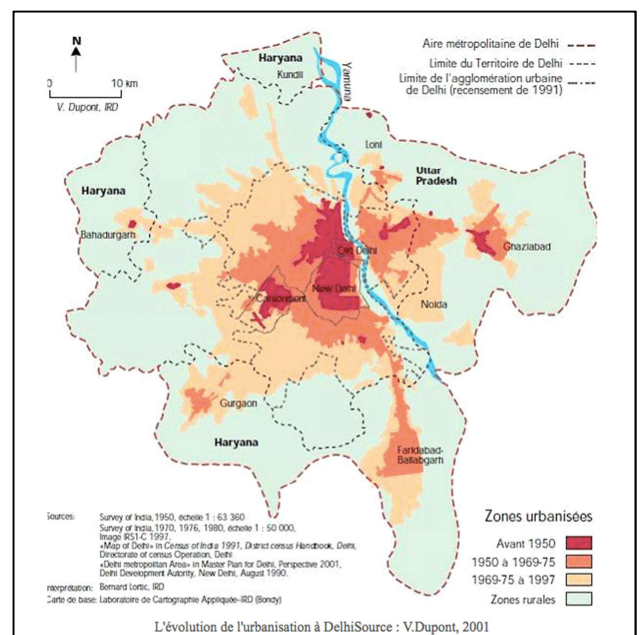


Figure 2 : L'extension urbaine à Delhi (Inde)
Source : J.P. Sueur pour le Senat (2012)

Des liens sociaux

Outre la création de liens physiques entre ville et campagne, la globalisation des échanges accentue les liens entre deux milieux qui, jusque-là, étaient peu mis en contact. Aujourd'hui, le « phénomène urbain des absorbé par les ruraux » (G. Courade, M. Bruneau - 1984). Que ce soit par le biais d'habitants ruraux partis en ville gagner un peu d'argent puis rentrés au village ou via des projets d'aménagement ou de développement des campagnes, celles-ci sont modifiées par des pensées et de comportements de plus en plus urbains et « réceptifs à la modernité » (G. Courade, M. Bruneau - 1984). De même, les villes s'accroissent grâce à un fort exode rural et les campagnes se délocalisent en ville, créant ainsi de véritables « poches de ruralité » (G. Courade, M. Bruneau - 1984) au cœur des grandes métropoles.

Des problèmes communs

Cette urbanisation trop rapide est également synonyme de problèmes similaires aux villes et aux campagnes. Elle a non seulement pour conséquence de fragiliser ces deux milieux, mais également de créer des défis communs à certains espaces ruraux et certains espaces urbains. En effet, la croissance des villes s'est en partie réalisée grâce à un exode rural massif, celui-ci a eu pour conséquence d'accentuer la précarité d'un grand nombre d'espaces ruraux : « *les filets de secours locaux ayant disparus (dans les campagnes), les fermiers pauvres devinrent de plus en plus vulnérables aux coups de l'extérieur* » écrit M. Davis (2006) afin d'illustrer cette réalité.

Par ailleurs, les villes ont reçu, en très peu de temps, un nombre important de nouveaux habitants. Ces dernières se sont vues dans l'incapacité de construire assez d'habitations, de services et d'infrastructures pour ces arrivants, tout comme elles se sont vues dans l'incapacité de fournir un emploi à tous, et ce en particulier dans des contextes où « *le tiers monde compte désormais de nombreux exemples [...] de villes désindustrialisées* » (M. Davis, 2006). De ce fait, si certaines parties des villes sont bien reliées, bien équipées et effectivement synonymes de développement et d'innovation ; il est d'autres espaces urbains dans lesquels l'urbanisation trop rapide n'a pas permis d'anticiper l'arrivée de ces nouveaux habitants ruraux. On retrouve dans ces espaces, que l'on appelle souvent « bidonvilles » ou « favelas », de très nombreuses caractéristiques communes avec les milieux ruraux isolés – comme ils ont été évoqués dans la typologie citée plus haut. Mike Davis, dans son ouvrage *Le pire des mondes possibles* (2006) illustre d'ailleurs ce fait dans la définition qu'il donne du bidonville, caractérisé par « *le surpeuplement, des logements informels ou de piètre qualité, l'accès insuffisant à l'eau saine, le manque d'hygiène [...] et une marginalité économique et sociale* ». On observe ainsi que, malgré des contextes très éloignés les uns des autres, des caractéristiques communes à ces deux espaces émergent et que le manque d'infrastructures, de services ou encore la marginalisation de certains milieux urbains et ruraux tendent à les rapprocher.

La mise en évidence de liens entre villes et campagnes montre également qu'actuellement, ce regard tourné vers les milieux urbains est à la fois synonyme de problèmes et de solutions pour les espaces ruraux. Aujourd'hui, un nombre croissant d'acteurs se rendent d'ailleurs compte de ce fait et changent de point de vue.

112. DE L'OUBLI A LA MISE EN VALEUR ?

Comme nous venons de le voir, la mondialisation des échanges et l'urbanisation du monde sont synonymes de l'émergence de liens de plus en plus affirmés entre villes et campagnes. De plus en plus d'ouvrages soulignent cette complémentarité des deux milieux et, aujourd'hui, « *l'intérêt pour l'espace rural, un peu passé de mode avec l'apparition de nouvelles géographies, reprend actuellement de la vigueur* » (R. Chapuis, 2015). L'attrait pour ces milieux se fait également sentir dans les mouvements de rurbanisation qui repeuplent les campagnes – en particulier nord-américaines et européennes - depuis les années soixante. **Pourquoi ce regain d'intérêt, aujourd'hui ? Est-il synonyme de mise en valeur ?**

UN REGAIN D'INTERET POUR LES CAMPAGNES

Des espaces naturels attractifs

Comme nous l'avons remarqué dans la typologie des campagnes françaises, si de nombreux espaces ruraux perdent des habitants au profit des villes, d'autres bénéficient d'importants brassages de population et d'une croissance démographique de plus en plus forte, et ce qu'ils soient en périphérie des villes ou en campagne plus isolée. Ce regain d'intérêt pour les espaces ruraux leur redonne de l'importance et une certaine valeur. Il se matérialise différemment selon les pays mais a des répercussions à échelle mondiale. Il peut par exemple être synonyme de densification d'espaces ruraux ou de développement d'un tourisme de nature. Les espaces les plus naturels et isolés, que sont les campagnes, sont ainsi de plus en plus prisés par les voyageurs du monde entier et contribuent à la mise en valeur de territoires jusque-là oubliés. Si cette vérité se retrouve surtout dans les pays développés, et en particulier au niveau de la croissance démographique, elle permet également à quelques espaces ruraux des pays en développement d'accueillir de nouvelles activités dédiées au tourisme, par exemple.

Des milieux urbains et ruraux interconnectés

« *Nous vivons dans un monde rural* », annonce Marcus Zepf, enseignant-chercheur directeur de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble⁷. Aujourd'hui en effet, une autre raison de ce regain d'intérêt pour les campagnes est due au fait qu'un nombre toujours plus important de spécialistes comprennent désormais les liens qui unissent milieux ruraux et milieux urbains. Ces liens, que nous avons identifiés plus haut, doivent aujourd'hui être des leviers d'action à utiliser dans toute opération de requalification des villes comme des campagnes. Le bulletin trimestriel des *Echos du Cota n°116*, paru en septembre 2007, consacre d'ailleurs son numéro à soutenir l'importance et la pertinence de la mise en place d'opérations liant ces deux milieux. D'après ce magazine, les campagnes localisées à la périphérie des villes sont d'ailleurs de nouvelles « *centralités en creux* » qu'il faut appréhender comme une véritable réalité rurale, et non comme l'inachèvement de la ville. Il présente ainsi plusieurs projets qui réconcilient ces deux espaces. L'un d'eux, résumé par V. Sakagne Tine, illustre l'importance du lien urbain et rural autour de la re-création des 'écocités' lors de deux expériences menées à Mboro et Darou Khoudoss, au Sénégal. Celles-ci, en permettant la mise en place de concertations, d'échanges et de dialogues autour d'« *enjeux partagés de gestion durable et des écosystèmes de l'interface rural/urbain* », permettent la mise en place d'actions plus efficaces.

Ainsi, que ce soit dans les campagnes urbaines ou dans les espaces les plus reculés, des liens physiques et sociaux se développent entre ces deux espaces et sont aujourd'hui de plus en plus reconnus et exploités.

⁷ Discours de clôture de l'atelier international de Lausanne réalisé entre l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et l'Université de Lausanne (2015).

UN REGAIN D'INTERET SYNONYME D'ACTION ?

Ces exemples montrent que, pour des raisons multiples, les milieux ruraux sont aujourd'hui sujets à un regain d'intérêt. Celui-ci reste cependant très relatif et incomplet. Si certaines campagnes bénéficient effectivement de l'arrivée de populations et d'infrastructures nouvelles, ou encore de nouvelles activités économiques, il reste toujours une majorité d'espaces ruraux dans lesquels les difficultés persistent et s'accroissent. Que ce soit dans les pays dits du sud ou dans les pays dits du nord, ces espaces sont souvent synonymes de difficultés et, malgré les efforts réalisés par certains acteurs pour redynamiser les campagnes, que ce soit par le biais de l'aide au développement ou par des politiques nationales, la majorité des espaces ruraux sont toujours en marge de la mondialisation et du développement. C'est en particulier le cas des campagnes les plus isolées, dans lesquelles non seulement les habitants, mais également les emplois, les services et les commerces, se font de plus en plus rares. Dans un article paru dans *El Pais* de Madrid le 20 janvier 2006⁸, on comprend par exemple que le milieu rural espagnol se trouve dans une situation très précaire et se voit dans la nécessité de faire appel à des médecins polonais qui volent « *au secours des malades* ».

113. LE DEVELOPPEMENT RURAL, UNE URGENCE ?

On comprend ainsi que, malgré un rural qui revient petit à petit sur le devant de la scène et certains milieux campagnards qui bénéficient de mises en valeur – souvent dues à leur proximité des grandes villes, ce milieu est également, dans une majorité des cas, synonyme d'isolement et de concentration de pauvreté. Cependant, le contexte actuel tend à leur accorder plus en plus de prérogatives, en ce sens, **la requalification de ces milieux n'est-elle pas une urgence ?**

DES CAMPAGNES DURABLES

« *L'analyse des paysages naturels est revenue d'actualité avec la montée en puissance des préoccupations écologiques : considérés désormais comme des patrimoines environnementaux, ils favorisent l'intérêt des chercheurs* » écrit R. Chapuis (2015) afin de mettre en lumière une des raisons pour lesquelles l'action en milieu rural est aujourd'hui plus que nécessaire. Cette urgence mondiale pour le développement durable pointe également du doigt les nouvelles pratiques agricoles néfastes pour l'environnement – et ce en particulier pour les pays en développement où l'on développe de plus en plus d'espaces d'agriculture intensive, synonymes d'utilisation forte de pesticides, de pollution et d'appauvrissement de la diversité biologique des milieux. Par ailleurs, le manque de moyens des agriculteurs, en particulier dans les pays en développement, est synonyme de l'utilisation de méthodes d'irrigation rustiques, par système gravitaire. Si celui-ci est simple et peu coûteux, il est également connu pour être le procédé qui gaspille le plus d'eau, denrée précieuse dans le contexte actuel. En ce sens, il est important de réussir à multiplier les solutions durables pour l'ensemble des milieux ruraux, avec un défi encore plus grand pour les pays en développement.

⁸ Traduction par le magazine *Courrier International*

Ce volet durable se retrouve également dans la prise en compte des inégalités de développement. Actuellement, on se rend effectivement compte que les politiques agricoles ont contribué à créer des « *disparités entre les différents types de productions, d'acteurs ou de zones de production.* » (J. Miatekela, 2002) qu'il est aujourd'hui important de résoudre afin d'enrayer les inégalités des situations.

DES CAMPAGNES RESPONSABLES

L'essor du développement durable n'est pas la seule différence qui tend à donner de plus en plus de compétences à l'échelle rurale et, « *ces dernières décennies, les idées, les théories et les pratiques concernant les relations entre le secteur public, le secteur privé et la société civile ont changé. Il est nécessaire de renforcer la capacité des individus et des organisations dans le domaine de la décentralisation rurale et de la gouvernance locale* ». Cette citation, que l'on peut trouver dans la présentation d'une formation organisée par *Wageningen UR centre for development innovation* du 15 au 26 septembre 2015, illustre le fait que les efforts de décentralisation d'un nombre de pays de plus en plus important donne à repenser le milieu rural en ce qu'il lui attribue de plus en plus de compétences. Ces décentralisations peuvent émaner d'un choix direct du gouvernement, comme ce fut le cas en France dès les années quatre-vingt avec les lois-cadre Defferre ; ou résulter d'une volonté des populations. Dans de nombreux pays en effet, et en particulier dans les pays en développement, les gouvernements sont souvent omnipotents et corrompus et, dans les milieux ruraux, « *le désengagement de l'état est rarement volontaire* » (Diagne & Pesche, 1995). Dans tous les cas, la prise de compétences de l'échelle rurale, que ce soit par le biais d'établissements de coopération intercommunale⁹ ou par l'émergence d'organisations paysannes autonomes, leur donne plus de poids et de visibilité. Elle met en évidence l'importance de permettre à la totalité de ces espaces de mener elles-mêmes leurs actions. **En effet, dans un contexte ou de nombreux milieux ruraux sont synonymes de forte pauvreté et d'isolement, peuvent-elles réussir à gérer les compétences qui leurs sont attribuées ?**

Cette première partie met ainsi en évidence la difficulté que l'on peut avoir à définir le milieu rural dans le contexte actuel. Elle montre également que, malgré un regain d'intérêt et des prérogatives de plus en plus importantes données à ce milieu, sa situation reste – dans de trop nombreux cas – critique. Il paraît alors urgent de penser à améliorer la situation des milieux ruraux les plus en difficulté. Le second axe s'intéresse ainsi à la mise en place de l'aide – ou coopération- pour le développement, que nous avons déjà défini dans l'introduction, et à son action en milieu local et rural afin de comprendre son rapport à ce milieu.

⁹ Solution choisie par la France.

12. LA COOPERATION DECENTRALISEE COMME AIDE AU DEVELOPPEMENT ?

Le milieu rural suscite aujourd'hui un léger regain d'intérêt. Dans un contexte de décentralisation du pouvoir, il devient urgent de transformer ce nouveau regard sur ces espaces en projets concrets, capables de donner à toutes les campagnes les moyens de véritablement agir sur leur territoire. « *En dérèglementant les prix et en imposant un désengagement des états de la gestion du secteur agricole, les politiques d'ajustement proposées par certains bailleurs de fonds ont contribué à donner, du moins dans le discours, une place importante aux organisations paysannes* » écrivent d'ailleurs D. Diagne et D. Pesche (1995) dans *Les organisations paysannes et rurales des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne*, les auteurs montrent ainsi que les acteurs principaux du développement ont bien compris la nécessité d'agir afin de permettre aux campagnes de répondre aux nouvelles compétences qui sont les leurs. L'aide au développement semble en ce sens nécessaire afin de permettre aux espaces ruraux les plus en difficulté de se prendre en main. **Mais comment s'y prend-elle pour mener à bien la mission qui est la sienne ?** Cette partie revient sur cette question en présentant l'aide au développement et son évolution, **quelle est son action en milieu rural ?** Enfin, nous nous demanderons de quelles manières les évolutions de la coopération pour le développement ont influencé son action actuelle, **vers quelle(s) solution(s) se tourne-t-elle ?**

121. LES ORIGINES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Avant de rentrer dans le détail de la relation entre aide au développement et milieu rural, il est important de réussir à définir celle-ci. Au fil des années les méthodes, moyens, stratégies et milieux d'intervention de l'aide ont en effet beaucoup évolué. **Derrière toutes ces déclinaisons, quelle définition peut-on donner à ce terme ?**

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT, UNE COOPERATION ENTRE ACTEURS

Le mot coopération, de racine latine, est issu de la fusion de « cum » et « operare », qui signifient traditionnellement « avec » et « faire quelque chose, agir ». Ces racines sont aujourd'hui encore partagées par de nombreuses étymologies. On retrouve par exemple les mêmes idées dans les équivalents allemands et chinois - respectivement « Die Zusammenarbeit » - littéralement “travail

collectif” et « 合作 » dont les deux caractères he -qui signifie union- et zuo -le verbe faire- rappellent l'idée d'une construction commune. L'origine d'une opération d'aide au développement est en effet liée à la volonté de divers acteurs de coopérer. Ceux-ci peuvent former différents échanges, selon leurs caractéristiques. On peut ainsi être dans une aide pour le développement publique, privée ou multi-acteurs en fonction du type de participants. Une coopération publique est caractérisée par la présence d'acteurs institutionnels ; ces derniers peuvent s'associer selon une coopération de type multilatérale, bilatérale ou locale. La première se caractérise par l'association d'organisations internationales et/ou régionales comme les Nations Unis ou l'Union Européenne ; la deuxième concerne un accord entre différents états et la dernière la mise en place d'ententes entre collectivités locales, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée. La coopération privée, elle, se caractérise par l'action d'acteurs non institutionnels. Ceux-ci sont, par exemple, les organisations non gouvernementales, les fondations philanthropiques et/ou l'effort d'individus particuliers. Enfin, la coopération multi-acteurs opère un lien entre institutionnels et non institutionnels, qui s'associent dans des opérations d'aide. Il est important de préciser que ces acteurs peuvent être généraux et/ou spécialisés dans un domaine particulier d'intervention et qu'ils ont des moyens plus ou moins importants. Dans ces échanges, le contexte donne des rôles différents aux acteurs, comme le rappelle Jan Timbergen dans sa typologie réalisée en 1978. Ceux-ci peuvent ainsi se faire financeurs, débiteurs ou partenaires égaux. Cette dernière tendance, qui se développe de plus en plus actuellement, met en scène des partenaires qui se réunissent afin d'échanger de manière équitable autour de projets de coopération - dans lesquels ils ont des rôles complémentaires. A l'inverse, une coopération dans laquelle on observe un/des débiteur(s) et un/des financeur(s) est synonyme de rôles différents et peut fortement influencer non seulement les visions de la coopération mais également les stratégies mises en œuvre par la suite.

PLUSIEURS MANIERES D'AIDER

Comme le rappellent J.M. Debrat et J.M. Severino (2010), l'aide au développement née dans sa forme actuelle au lendemain de la deuxième guerre mondiale sous l'impulsion du président américain Truman, justifiait à l'origine d'une aide « *aux pays sous-développés* » dans le cadre de la lutte contre le communisme et s'est accompagnée de la naissance de bailleurs de fonds internationaux et des Nations-Unis, qui aujourd'hui encore chaperonne et coordonne la majorité des initiatives internationales en matière de développement. Ce premier paradigme de la coopération pour le développement, théorisé par l'économiste W.W. Rostow dans son ouvrage *Les étapes de la croissance économique, manifeste non communiste*, présente cette aide comme synonyme d'importants volumes de ressources extérieurs, appelés « *big push* ». Au fil du temps, elle est tour à tour synonyme de « réduction de la pauvreté » dans les années 60, d'« endiguement de la dette » la décennie suivante, ou encore d'action humanitaire. En 1990, on est face à un nouveau retournement de situation avec, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, un contexte de mondialisation qui accélère les échanges et bouleverse les façons de s'organiser, l'aide pour le développement doit alors devenir synonyme de « *régulatrice des effets de la mondialisation* » (Debrat, Severino - 2010). L'évolution de ces paradigmes s'accompagne de la diversification des acteurs, de leurs stratégies et méthodes d'interventions. Si, au début des efforts pour le développement, les états et organisation multilatérales, en particulier les Nations Unis, la Banque mondiale ou le FMI (Fonds Monétaire

International), sont les acteurs principaux de l'aide pour le développement ; on constate à partir des années soixante-dix un fort essor de nouveaux acteurs, avec la création d'organisations régionales telles que l'ASEAN en Asie ou le MERCOSUR en Amérique du sud, l'implication des collectivités territoriales dans les efforts d'aide au développement, via la coopération décentralisée, d'organisation non gouvernementales (ONG) aux profils variés – allant de la structure spécialisée et professionnalisée à l'association plus générale ou encore de fondations philanthropiques. L'investissement privé devient d'ailleurs majoritaire à partir des années 1990. Cette multiplication des acteurs est également synonyme de multiplication des visions et des méthodes de la coopération. Celles-ci s'opposent parfois : ce fut notamment le cas dans le cadre de l'émergence des premières ONG et du « sans-frontiérisme » ou droit d'ingérence, qui allait de pair avec une approche communautariste du développement. Celle-ci agissait sans concertation aucune avec les autorités étatiques en place.

Dans un contexte où les stratégies, méthodes, compréhensions de l'aide au développement semblent plus évoluer en fonction du contexte, du type d'acteur impliqué ou encore de la définition de développement dominante qu'en fonction des caractéristiques des milieux, **quelle efficacité de l'aide ? Quelles conséquences sur les territoires et en particulier sur les milieux ruraux ?**

122. QUELLE ACTION EN MILIEU RURAL ?

« La tragédie est que l'Occident a dépensé 2 300 milliards de dollars en aide au développement au cours des cinq dernières décennies, et n'a pas été capable de fournir à des enfants des médicaments à douze cent pour prévenir la moitié des décès dus à la malaria » écrit William Easterly dans *Le fardeau de l'homme blanc , l'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres* (2009) – ici cité par J. M. Sévérino et J.M. Debrat (2010). On comprend alors que l'échec de l'aide au développement est général. Cette remise en question est fondée, et de nombreuses actions mises en place actuellement ne parviennent pas à tenir les objectifs qu'elles s'étaient fixées. **Qu'en est-il de l'action en milieu rural ?**

UNE REMISE EN QUESTION DES EFFORTS

Des efforts tournés vers les villes ?

Dans un contexte où tous les regards sont tournés vers les villes, l'aide au développement est aussi accaparée par les problèmes grandissants des nouvelles métropoles. En comparant les projets recensés sur le site de la Banque mondiale en 2013, on constate ainsi que la majorité de ces derniers concernent les espaces urbains. De même, on peut lire sur le site de l'ONISEP ; dans une fiche métier dédiée aux « développeurs ruraux humanitaires », que seules 5% des ONG interviennent sur ce milieu et qu'il est donc, paradoxalement, plus difficile d'y décrocher un emploi. Ce constat nous est également confirmé par la *lettre n°13110 du CGAAER* qui réalise la cartographie des acteurs de la coopération internationale agricole dans les pays du sud et de l'est de

la méditerranée. Ce document déplore non seulement la faible présence d'ONG dans la région d'études, mais également le manque de prise en compte de l'APD dans ces territoires, alors même que ces milieux ruraux nécessitent une aide.

Quelle pertinence des actions mises en place ?

Si l'aide pour le développement agit peu en milieu rural – comparativement à l'urbain- elle n'en est pas absente. En 2013, comme annoncé précédemment, la Banque mondiale avait une majorité de projets urbains à son actif, mais comptait également trente-deux nouveaux projets géo référencés en milieu rural. Cet important bailleur de fonds de l'aide au développement, en contact permanent avec les Nations Unies, a d'ailleurs toujours porté une certaine attention au développement en milieu rural. Un indice de cette implication se trouve dans l'évolution qu'il fait de sa compréhension de ces milieux en passant de « développement agricole » à « développement rural » en 1977. Cependant, malgré cette évolution sémantique, la grande majorité des actions menées en campagne aujourd'hui sont toujours orientées vers l'agriculture, comme on peut le voir dans la liste des secteurs principaux d'intervention ci-dessous.

Milieu rural	Milieu urbain
1. Irrigation et drainage	1. Services urbains et logements sociaux
2. Administration gouvernementale	2. Administration gouvernementale
3. Agriculture, pêche et sylviculture	3. Eau et assainissement
4. Extension agricole et recherche	4. Autres services sociaux
5. Ajustement agricole	5. Protection de l'eau, assainissement
6. Autres services sociaux	6. Infrastructures de transport

Figure 3 : Tableau comparatif des actions mises en place en milieux urbains et milieux ruraux
Source : Banque mondiale, 2015

Dans le contexte actuel, **l'omniprésence de ce thème est-elle toujours justifiée** ? Ce mémoire a permis de remarquer que les campagnes ont de plus en plus de liens avec les espaces urbains, notamment dans les manières de penser des habitants et dans la fragilité exacerbée de ces milieux, qui manquent souvent de services et d'infrastructures. La comparaison de ces secteurs d'intervention avec ceux majoritaires dans les milieux urbains montre d'ailleurs un grand décalage dans les opérations menées.

D'autres ambitions sous-jacentes ?

Parmi les ONG qui interviennent sur le milieu rural, nombreuses sont celles qui ont une approche humanitaire ou communautaire. La première veut apporter une aide d'urgence dans une situation de crise exceptionnelle. En ce sens, elle ne permet pas aux milieux ruraux les plus isolés d'accéder au développement. La seconde, elle, est née suite à une critique virulente à l'égard des pays dits du nord et de l'incapacité des acteurs institutionnels à permettre aux populations en difficulté d'accéder au développement. Elle met en place une méthode qui intervient auprès des populations, et uniquement auprès d'elles. Le but sous-jacent est non seulement de les mener à élever elles-mêmes leur niveau de vie et, ainsi, à parvenir à l'auto-développement, mais également d'aider les

populations à s'autonomiser face à des gouvernements corrompus. Cependant après plusieurs années d'essais, et l'échec quasi systématique de cette méthode, il paraît raisonnable de conclure que le mythe de l'auto-développement reste bien un mythe. Dans des contextes de grande pauvreté, il est en effet rare que les populations réussissent à s'autonomiser et se responsabiliser et, dès le départ des ONG, la plupart des actions mises en place s'écroulent. Cette approche a, de plus, de nombreux effets négatifs. Agir sur un périmètre au dépend des autres peut faire naître des jalousies entre habitants et, ainsi, mener à des ghettoïisations qui, au lieu d'être synonymes de développement, ont l'effet inverse.

En ce qui concerne l'APD, nous pouvons constater qu'aujourd'hui encore, les efforts manquent parfois de pertinence et, dans de nombreux cas, les instances supranationales doivent veiller à ce qu'aucune dérive « intéressée » n'ait lieu. La Banque mondiale, dans le cadre de la mise en place d'accords régionaux entre cinq pays méditerranéens du nord de l'Afrique, pose ainsi la question de la pertinence de l'organisation de ces acteurs étatiques autour « *de la priorité désormais accordée par les autorités à l'augmentation de la production agricole nationale* » (CGAAER, 2012) et remet ainsi en question l'origine de la mise en place de cette collaboration. L'action en milieu agricole ne serait-elle pas prétexte à d'autres logiques de diplomatie internationale sous-jacente, mettant ainsi en péril la pertinence des opérations mises en place ?

QUELLE ADAPTATION A L'ECHELLE LOCALE ?

Face à l'échec de ces visions, un nombre de plus en plus important d'acteurs du développement ont su se remettre en question. Ainsi, nombreuses sont les ONG qui ont changé d'approche. On comprend ainsi grâce à l'ouvrage *Développement territorial durable en milieu rural, gouvernance et rôle des organisations non gouvernementales : l'état de Santa Catarina au Brésil* que si leur action est historiquement tournée vers « *la revendication et caractérisée par l'opposition à l'état* », elles se démarquent de plus en plus des mouvements sociaux pour devenir de véritables « *promoteurs pour le développement* » (C. Andion – 2006). En changeant de stratégies, elles changent également leurs méthodes et diversifient leurs relais, elles sont ainsi plus aptes à former des coopérations multi-acteurs et à s'associer avec des états ou collectivités locales. Cependant, « *en agissant à partir d'une logique corporatiste, les ONG n'arrivent pas à répondre à d'importants enjeux posés aujourd'hui par le monde rural et ne contribuent pas à un réel renouveau des enjeux et des pratiques du développement en milieu rural* » (C. Andion – 2006). On comprend alors qu'elles échouent souvent à mettre en œuvre de nouvelles formes de développement en milieu rural, et ce pour plusieurs raisons. L'auteur évoque en particulier le fait que ces acteurs non institutionnels peinent à rentrer dans le cas par cas et dans les réalités rurales à l'œuvre.

On observe ainsi que l'action en milieu rural a globalement, jusque là, été synonyme d'échec. Non seulement on agit peu sur le développement en milieu rural, mais on y agit souvent de manière maladroite. Le contexte actuel, qui montre une évolution des pratiques de certaines ONG, est cependant intéressant car il « *se déroule dans un scénario de redéfinition de la conception et de la pratique du développement et, en particulier, du développement rural [...] loin de la vision péjorative*

d'un monde rural destiné à disparaître, cette perspective met l'accent sur ce monde en tant qu'espace de construction de nouvelles formes de développement » (C. Andion – 2006).

123. POURQUOI CETTE SITUATION ?

Après plus d'un demi-siècle d'actions en faveur du développement, on peut alors se demander **pourquoi les actions n'ont-elles que modérément réussies à enrayer les dysfonctionnements existants** ? En effet, même si l'AD n'a pas toujours été tournée vers ce dit objectif de développement, relativisant ainsi son échec, d'autres raisons – autrement plus importantes – paraissent justifier ce dernier.

DIVERSES OPINIONS A PROPOS DE L'AIDE

Afin de mettre en lumière les dites raisons de cet échec à l'heure actuelle, et ce à la fois en milieu rural et en milieu urbain, il faut s'intéresser aux grands courants de pensée qui sous-tendent l'action pour le développement. Aujourd'hui en effet, on voit deux visions s'opposer, de part et d'autre de Central Park, à New York. L'école de William Easterly –déjà cité plus haut- critique le rôle contre-productif de l'aide au développement. Pour ce néo-libéral, celle-ci doit à tout prix disparaître car elle déresponsabilise les pays en développement et les empêche de se moderniser. Face à cette vision, on trouve l'école de Jeffrey Sachs qui, lui, prône l'insuffisance de l'aide. Il faudrait alors fortement l'augmenter afin d'éradiquer la pauvreté en 2025. Pour justifier cette augmentation il part du constat que dans les pays dits du sud beaucoup sont dans des difficultés endémiques liées aux conditions géographiques et au climat, les déplacements sont compliqués et limités : il est alors nécessaire de débloquer des fonds pour financer infrastructures et équipements collectifs. Ces deux argumentations très contrastées s'appuient sur deux visions idéologiques bien différentes. Face à ces approches, une autre voie émerge avec Esther Duflo, qui rentre dans le cas par cas de l'aide et met en évidence le fait que, selon le contexte d'intervention, les effets des projets mis en place auront un impact plus ou moins positif sur le milieu dans lequel ils s'implantent (Banerjee, Duflo - 2012). Il ne faut alors pas opposer la logique du don au fait de ne pas donner et, surtout, sortir des logiques idéologiques générales qui font souvent défaut à la territorialisation de l'aide.

L'ECHELLE LOCALE, LA REPONSE AUX DYSFONCTIONNEMENTS ACTUELS ?

Penser local, agir global

« Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans les villes, et que le monde de demain sera de plus en plus urbain, il est plus que jamais nécessaire de plaider pour un renforcement de la décentralisation » (J. Roig, 2013). Dans ce contexte, l'aide au développement –

et en particulier l'APD, diversifie ses échelles d'interventions et la coopération décentralisée – soit une coopération menée à échelle locale – pour le développement est de plus en plus encouragée. Celle-ci, née à la fin de la seconde guerre mondiale dans un souci de rapprochement entre les peuples, a ainsi « *connu une nouvelle dimension ces dernières années, du fait de l'intérêt croissant des institutions internationales pour la diplomatie des villes ainsi que de la prise de conscience du rôle que peuvent jouer les collectivités territoriales dans la lutte contre la pauvreté* » (J.C Peyronnet, 2012). En effet, face à l'échec constaté d'un nombre bien trop important de coopérations d'aide pour le développement, les Nations Unies ainsi qu'un grand nombre d'acteurs voient, dans le contexte actuel, la coopération décentralisée comme une des solutions phares face à l'inefficacité générale de l'aide. Celle-ci, en mettant en place des coopérations entre collectivités, paraît plus apte à répondre aux spécificités des territoires dans lesquels elle intervient. Nous sommes donc dans une approche qui ressemble à la vision d'Esther Duflo et Abhijit V. Banerjee pour lesquels « *il y a des réponses [...] mais elles ne sont pas monolithiques* » (2012). Un nombre toujours croissant d'acteurs sont d'ailleurs convaincus que la réussite des actions mises en place dépend de leur capacité à s'adapter au milieu et, plus encore, aux habitants de ces milieux.

Quelles mises en œuvre concrètes ?

C'est en ce sens qu'aujourd'hui non seulement les Nations Unies, mais aussi un nombre toujours plus important d'acteurs se saisissent de la CDD. Au niveau international, le CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) est ainsi né en 2004 suite à la fusion de « *international union of local authorities* » et « *fédération mondiale des cités unies* ». Cette organisation s'érige comme « *la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale et régionale démocratique* » (CGLU, 2013). Elle est en contact permanent avec les Nations Unies et doit d'ailleurs réfléchir aux priorités de l'agenda post 2015 pour les objectifs millénaires du développement – texte de référence pour toute action d'aide au développement actuellement. Dernièrement, les acteurs importants du CGLU se sont d'ailleurs adressés au conseil d'ONU Habitat afin de demander que « *l'agenda urbain et rural envisage l'urbanisation comme une question territoriale, pas uniquement limitée aux centres urbains* ». Cette nouvelle vision montre que l'émergence de liens entre milieux urbains et ruraux, liés en grande partie à la globalisation des échanges, est de plus en plus reconnue et utilisée comme levier d'action pour mettre en place des opérations plus adaptées aux milieux. Jacqueline Moustache, co-présidente du CGLU et Maire de Victoria (Seychelles) ajoute d'ailleurs que « *l'agenda post 2015 doit promouvoir un soutien plus marqué à la décentralisation efficace, dans le but de renforcer non seulement la gestion des villes, mais aussi un nouveau partenariat urbain qui résoudra les divisions entre les sphères urbaines et rurales* » (CGLU, 2013).

Cette partie dresse ainsi une définition multiple de l'aide – ou coopération – pour le développement. On comprend que celle-ci est remise en question pour son manque d'efficacité. Pour le milieu rural, ce manque d'efficacité est souvent synonyme de manque d'intérêt. Cependant aujourd'hui, on assiste à l'émergence d'une nouvelle approche, qui souhaite se mettre en place à échelle locale. La coopération pour le développement se fait de plus en plus synonyme de coopération décentralisée pour le développement. Il convient alors de s'interroger sur la mise en place de cette dernière et, surtout, sur son efficacité à résoudre les problèmes de développement des milieux ruraux, aujourd'hui.

13. L'ECHELON LOCAL RURAL : QUELLE EFFICACITE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT ?

«*Until last decade, neither national governments – with a few positive exceptions – nor the european institution really understood the value and potential of local governments contribution to international development* » (UE - 2012). En dix ans, la situation a grandement évolué et, aujourd'hui, on peut voir différentes définitions de la coopération décentralisée émerger. Celles-ci suscitent l'intérêt d'un panel d'acteurs de plus en plus variés. Sa définition est plus ou moins large et pour l'Europe, elle recouvre ainsi « *toute action non étatique dans le domaine de la coopération et de l'aide au développement* » alors qu'en France « *toutes les actions extérieures des collectivités territoriales, y compris les actions ponctuelles et non conventionnées* » en sont synonymes. Les définitions ne sont pas les seules à être mouvantes, les stratégies et méthodes d'interventions le sont également. En fonction du contexte, celles-ci peuvent en effet se présenter sous la forme de dons aux ONG, de projets d'équipements, de dons matériels ou encore de coopération technique. Cette dernière, qui apporte un « *savoir-faire sous forme de personnel, de formation et d'action de recherches* » (J.C. Peyronnet – 2012), et de loin la méthode la plus utilisée par les collectivités impliquées dans l'APD. **Dans ce panel de définitions, de stratégies et de méthodes, la coopération décentralisée semble-t-elle, aujourd'hui, apte à permettre aux milieux ruraux les plus en difficulté de se développer ?** Nous avons vu en début de partie qu'un grand nombre de campagnes, que ce soit dans les pays du sud comme dans les pays du nord, étaient en difficultés actuellement. Dans ce contexte : quelles mises en œuvre de la CDD ? Nous nous appuyons pour cela sur l'étude de nombreux pays européens et sur leurs manières de localiser l'aide.

131. QU'EST CE QUE LA COOPERATION DECENTRALISEE ?

PRESENTATION

Aujourd'hui, et comme nous l'avons vu dans la partie précédente, coopération locale est synonyme de coopération décentralisée. Dans le contexte actuel, celle-ci est de plus en plus synonyme de coopération décentralisée pour le développement, et c'est d'ailleurs sur cette forme de CD que ce mémoire revient, cependant celle-ci peut également se faire synonyme de jumelage d'amitié ou, plus généralement, de tout type d'échange entre collectivités¹⁰. Ces actions suggèrent une action d'égal à égal entre collectivités territoriales. Cependant, et en particulier dans les efforts de CDD, les acteurs impliqués ne contribuent pas de la même manière. On peut ainsi voir que ce sont en grande majorité les collectivités de pays dits « développés » qui apportent leur expertise, leur savoir-faire à un territoire dit « en développement ». En ce sens, ce travail revient en particulier sur la capacité des collectivités dites de pays développés à mettre en place des opérations efficaces dans des territoires plus en difficulté. Nous dressons à ce titre un portrait de la coopération décentralisée pour le développement en Europe : **est-elle développée ? Sur quels partenaires s'appuie-t-elle ?**

Des évolutions contrastées

Comme le rappelle J.C. Peyronnet (2012), la coopération entre collectivités existe depuis la fin de la seconde guerre mondiale et, pendant plus d'une trentaine d'années, elle est synonyme de jumelages d'amitiés. De nombreux accords entre collectivités françaises et allemandes, notamment, voient le jour. C'est à partir des années quatre-vingt qu'elle commence à prendre sa forme actuelle et, pour l'Union Européenne, la convention « on transborder co-operation between territorial communities or authorities »¹¹ de 1980 marque les débuts timides de cette nouvelle manière de coopérer, à échelle locale. En France, c'est le 2 mars 1982, avec la loi n° 82-213 relative aux droits et aux libertés des communes, que la coopération décentralisée comme synonyme d'aide au développement émerge. Celle-ci est alors réservée aux régions, dans des cas de coopération transfrontalière, et nécessite l'accord du gouvernement. Au fil des années, elle s'élargit et se localise à des échelles toujours plus petites, à mesure que les efforts de décentralisation se font plus précis. En 1992, la loi n° 92-125 pour la consolidation juridique de la coopération décentralisée autorise ainsi « *les collectivités territoriales et leurs groupements à conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France* ». Dans les années 2000, suite à certains problèmes rencontrés par des collectivités souhaitant mettre en place des actions mais se les voyant refusées sous prétexte qu'elles n'avaient pas d'intérêt local, on assiste à la création de deux lois, synonymes d'une meilleure sécurité juridique pour la coopération décentralisée. Les lois Thiollière et la loi Oudin

¹⁰ Définition changeante en fonction de l'instance qui l'utilise.

¹¹ « Sur la coopération transfrontalière entre collectivités locales »

Santini (2007 et 2005) présentent ainsi la CDD non plus comme « *un prolongement de l'action des collectivités en dehors de leurs frontières mais comme une compétence supplémentaire* » (J.C. Peyronnet, 2012) en donnant le droit aux collectivités de destiner 1% de leur budget à des opérations d'urgence ou à des opérations d'assainissement.

Cet exemple nous permet de comprendre qu'aujourd'hui, la coopération décentralisée a une véritable réalité législative dans certains états. **Est-ce la même situation pour tous les pays ?**

Des compréhensions variées

Dans d'autres pays et instances suprarégionales, cette évolution n'a pas connu les mêmes lois que dans l'hexagone et c'est en ce sens que l'on se retrouve avec un panel de mises en œuvres différentes. En Espagne et en France, si les gouvernements locaux et régionaux peuvent ainsi donner un certain pourcentage de leurs budgets à l'aide au développement, ces derniers ne peuvent cependant pas être dépensés de la même façon. Celui-ci peut être utilisé de manières très diverses en Espagne mais en France les lois visent pour l'instant en particulier des opérations d'urgence ou de développement (J.C. Peyronnet - 2012). Dans d'autres pays, et surtout dans le nord de l'Europe, les collectivités ont plus de contraintes quant à l'utilisation de leurs budgets locaux à des fins internationales et dépendent majoritairement de fonds extérieurs. En fonction des territoires, les budgets liés à la CD et l'importance donnée à cette thématique varient ainsi fortement et la « *participation des institutions locales et régionales européennes aux actions internationales dépend de la tradition internationale du pays auquel elles appartiennent, ainsi que de son poids et de son importance* » (E. Soldo, E. Moustier - 2010). A titre d'exemple, les Pays Bas réservent ainsi neuf millions d'euros par an à la coopération décentralisée via le « logo south programme ». La France, elle, a donné plus de seize millions entre 2010 et 2012 afin que les échelons régionaux, départementaux et locaux mettent en place des partenariats de CDD avec leurs homologues étrangers. L'Allemagne, cependant, n'a développé aucune action au niveau fédéral, même si l'on peut noter quelques implications au niveau des Länders.

Diverses mises en place

En fonction des opérations de CDD, les acteurs et leurs rôles changent. A titre d'exemple, la communauté de communes de la côte d'Albâtre se positionne via une structure associative qui prend en main les efforts de coopération pour le développement, son rôle reste ainsi « *exclusivement financier* ». Cependant dans de nombreux cas, les « *villes, les départements et les régions sont appelés à participer d'avantage aux actions de coopération internationale* » (E. Soldo, E. Moustier - 2010) afin de compléter et de renforcer les efforts mis en place par les échelles supérieures, alors vus comme trop éparpillés pour atteindre leurs objectifs de développement. C'est notamment le cas de la CDD mise en place dans l'action multilatérale du partenariat euro-méditerranéen, appelé MEDA (1998). Dans le cadre de ces échanges, en effet, les programmes européens – par exemple Euromed héritage ou Euromed audiovisuel – sont couplés du développement de coopérations décentralisées pour gagner en efficacité. **Toutes ces manières de s'organiser permettent-elles une véritable mise en valeur du territoire ?**

132. QUEL IMPACT TERRITORIAL ?

Cette première énumération des moyens dédiés à la CD et, plus particulièrement, à la CDD, montre que, selon les pays, on voit une organisation bien différente se mettre en place. Avant d'aborder l'activité locale des collectivités territoriales, il faut ainsi prendre en compte le contexte national dans lequel elles s'insèrent, qui connote une manière de s'organiser bien spécifique. Sa relation avec l'échelon national, en particulier, est primordiale à prendre en compte car « *les collectivités territoriales développent une approche pragmatique qui pose la question de l'intérêt général au niveau local* » (arricod, 2012). **Mais quel impact ont véritablement ces associations sur les territoires ? Les collectivités des pays dits développés s'impliquent-elles de manière à ce que les territoires des pays dits en développement soient revalorisés ?**

DES TERRITOIRES MIS EN VALEUR ?

En comparant les territoires concernés par la CDD, on se rend compte que certains périmètres et échanges sont privilégiés, par rapport à d'autres. Ainsi l'UE fonde en particulier des partenariats avec des collectivités africaines, il en va de même pour la France. A l'inverse, de nombreux pays en difficulté ne voient pas assez de collaborations locales se mettre en place. A titre d'exemple, sur les 13 000 opérations de coopération décentralisée mises en place par la France avec des partenaires extérieurs, une dizaine seulement concernent le territoire moldave, et ce alors même qu'il est reconnu comme étant le pays le plus pauvre d'Europe. De manière générale, on constate souvent un manque de coordination des actions mises en œuvre qui font que cette aide se localise de manière inégale, en fonction des pays.

Cette rapide présentation permet de se rendre compte que l'action locale de l'aide, aujourd'hui synonyme de coopération décentralisée entre collectivités, est non seulement mise en œuvre de manières diverses, mais est également plus ou moins développée selon les pays dans lesquels elle s'insère, et ce d'autant plus que de nombreuses collectivités des pays dits développés sont grandement en difficulté. Que ce soit en France, en Espagne ou au Royaume-Uni, on peut voir de manière générale que « *les ministères, les municipalités, les hôpitaux, la police et ainsi de suite sont tous contraints de réduire sérieusement leurs dépenses* » (Courrier International, 2012) en raison des coupes budgétaires. En Allemagne notamment, alors même que la situation économique est plutôt favorable, dans les communes « *les piscines ferment, les chaussées ne sont plus refaites et les subventions aux associations sont en baisse* », peut-on lire dans un article de *Courrier International* intitulé « Budgets municipaux. Les villes allemands sont à sec ». Les collectivités des pays dits développés, même si elles sont parfois à l'origine d'initiatives innovantes, restreignent ainsi leur engagement à échelle internationale et toutes ne s'impliquent pas.

En ce sens, la persistance et le développement d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels est primordiale non seulement pour le bon développement des activités de coopération décentralisée mises en place ; mais aussi et surtout pour pallier aux carences de cette dernière qui, nous venons de le voir, est plus ou moins développée selon le pays dans lequel elle s'insère – et ce qu'il soit

développé ou en développement. Ce premier constat fait également émerger la question suivante : qu'en est-il de son action en fonction des milieux ? **Les actions mises en place interviennent-elles sur le développement rural – comme le prônent les acteurs de la CGLU ? Permettent-elles de mettre en place des actions plus adaptées à ces contextes ?** Ce sont les questions que nous nous proposons de développer maintenant.

DES EFFORTS POUR IMPLIQUER LES COLLECTIVITES

On comprend grâce à la partie précédente que selon les pays, les moyens par lesquels les collectivités mettent en place la CDD sont différents. Les difficultés générales – évoquées précédemment - semblent accrues en campagne. En France notamment, « *le territoire français apparaît aujourd'hui plus morcelé que jamais. D'un côté, des espaces urbains dynamiques, bien arrimés à la mondialisation, de l'autre, des campagnes souvent oubliées et qui se précarisent de plus en plus* » peut-on d'ailleurs lire dans un article du *Télégramme* paru en 2015. La typologie des campagnes françaises, évoquée précédemment, nous permet de comprendre que l'auteur parle ici en particulier des milieux ruraux dans lesquels on constate des fragilités à l'heure actuelle, et que les « *campagnes de la ville* » (DATAR - 2012) sont moins concernées par cette remarque. La situation semble être tout aussi préoccupante en Espagne ou en Allemagne, comme nous l'avons vu précédemment. De manière concrète, **comment ces difficultés sont-elles ressenties ? Quelles sont les conséquences de cette dernière dans le développement de la coopération décentralisée ?** Les échelons nationaux et supranationaux sont en effet conscients de la situation compliquée dans laquelle se trouvent les communes à l'heure actuelle, c'est pour cela qu'ils développent de nombreuses aides à destinations des régions, départements et collectivités territoriales désireuses de mener à bien des opérations de coopération décentralisée. Nous avons d'ailleurs vu que l'AFD avait, entre 2010 et 2012, réservé un budget important à cette dernière.

Des aides financières

Les collectivités disposent d'un large panel d'aides financières, qu'elles peuvent demander afin de pouvoir mener à bien leurs opérations de coopération décentralisée. L'Union européenne peut ainsi aider un nombre important d'acteurs, institutionnels ou pas, à se saisir d'actions locales d'aide au développement. Pour cela, cette instance régionale a mis au point un programme thématique de financement intitulé « les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement ». Un montant de plus d'un milliard et demi d'euros sur une période de sept ans a été réservé en appui aux autres offres et programmes. Aux échelles nationales, de nombreux pays ont mis en place des fonds spécifiquement liés à la coopération décentralisée. Nous avons par exemple évoqué le « logo south programme » pour les Pays-Bas. En France, c'est l'AFD, qui est « *l'opérateur pivot de l'aide bilatérale française* » (J.C. Peyronnet - 2012) et, avec le Ministère des affaires étrangères et européennes et Cités Unies France, des aides sont distribuées aux collectivités afin de leur donner les moyens de mettre en œuvre la CD. Par exemple, l'aide au financement de la DAECT « *s'élève en 2011 à 9,8 millions* » (J.C. Peyronnet - 2012) et concerne trois grandes thématiques, à savoir l'appui institutionnel, le développement durable et le développement des territoires. A échelle locale, les

régions, départements et, pour le cas français, agences de l'eau peuvent aussi aider des collectivités territoriales à mener à bien des opérations dans certains domaines de compétences.

Des outils d'accompagnement

Ces aides financières, pour une meilleure mise en œuvre des efforts réalisés, sont doublées d'une offre de formation et d'accompagnement des collectivités intéressées. L'Union Européenne participe à cet effort dans l'instauration d'une plateforme dédiée à l'échange d'information entre collectivités. A échelle nationale française, Cités unis France, en 2010, a organisé soixante réunions de groupes pays thématiques et a aidé à l'organisation d'une petite dizaine d'assises bilatérales dans les continents asiatiques, africains et européens, permettant aux élus de cent-soixante-cinq collectivités de pouvoir rencontrer leurs homologues et d'échanger avec eux. La mise en place de formations et la publication de nombreuses études viennent compléter l'accompagnement qu'elles offrent aux acteurs locaux de la CDD. Au Pays-Bas, VGN international est une des instances qui permet aux collectivités territoriales de bénéficier de conseils dans le management de leurs projets de coopération décentralisée. A échelle régionale, des professionnels peuvent également accompagner les collectivités locales. C'est notamment le cas de Résacoop, le réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération.

Des outils incitatifs

Enfin, afin d'inciter un nombre toujours plus grand de collectivités territoriales à mener à bien des opérations de coopération décentralisée, de nombreux guides et outils sont mis en place afin de valoriser des acteurs locaux de cette coopération. « *Pour les collectivités territoriales, il s'agit de la reconnaissance à l'international de leur savoir-faire au moyen d'un Label officiel* » (J.C. Peyronnet - 2012) pour la DAECT, qui a choisi cet outil privilégié afin d'inciter les collectivités à prendre part à cet effort. Tous ces outils semblent porter leurs fruits et, actuellement, un nombre toujours plus important de collectivités s'implique dans la coopération décentralisée. En France, les EPCI sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à rejoindre cet effort et « *les montants alloués par les groupements de communes ont été multipliés par 4 entre 2005 et 2009, pour atteindre près de 5,4 millions d'euros.* » (J.C. Peyronnet - 2012)

133. UNE COOPERATION DECENTRALISEE URBAINE ?

Nous venons de voir qu'aujourd'hui, afin de permettre à un nombre de plus en plus important de collectivités de se saisir d'actions internationales, des aides étaient mises en place. Cependant, alors que les collectivités rurales – comme nous l'avons vu précédemment – sont vues comme « à la marge », **quelle prise en main de ces actions de coopération décentralisée dans ces milieux particuliers ?** 4806 collectivités territoriales françaises interviennent aujourd'hui dans pas moins de 140 pays, « *26 régions, plus de 80 départements sur 101, toutes les grandes villes, ainsi que de très nombreuses communes de toutes tailles* » (J.C. Peyronnet - 2012) participent ainsi à cet effort. Si

ces chiffres nous montrent une bonne implication des échelles départementales et régionales, on comprend cependant que sur les 36 658 communes françaises, seules 13% sont effectivement impliquées, parmi lesquelles la totalité des grandes villes, ce qui diminue d'autant l'implication des milieux ruraux à cet effort.

DES COOPERATIONS VILLE-VILLE ?

En regardant le détail des montants de l'APD par niveau de collectivités territoriales entre 2003 et 2009, on peut se rendre compte que, malgré une implication de plus en plus forte, les villes de moins de 100 000 habitants ne représentent que 7% du budget total, une participation très mineure quand on sait que l'écrasante majorité des communes françaises sont rurales. En étudiant le détail de nombreuses coopérations décentralisées, on constate en effet qu'elles sont, pour la plupart, des projets menés de ville à ville. J. C. Peyronnet souligne à de nombreuses fois, au cours d'un rapport sur la coopération décentralisée réalisé pour le sénat, l'implication moindre des communes de taille modeste. La **coopération décentralisée est-elle alors une nouvelle « diplomatie des villes » ?**

DES COOPERATIONS VILLE – CAMPAGNE ?

L'action en milieu rural n'est cependant pas inexistante et certaines opérations de coopération décentralisée ont réussies à mettre en place des actions de grande envergure entre collectivités urbaines et milieux ruraux. C'est notamment le cas de la métropole lyonnaise, anciennement agglomération de Lyon. Celle-ci a, en 1999, signé une convention avec l'office des eaux du Liban Nord, dont le territoire montagnard est très peu densément peuplé. Cette convention a donné naissance à un contrat de rivières : en concertation avec les acteurs locaux, via un comité de pilotage, l'accent est alors porté sur la mise en place d'un réseau d'assainissement adapté aux spécificités du milieu rural dans lequel il s'implante. C'est ainsi que le modèle de la station d'épuration de type « filtre planté de roseaux » est choisi. Celle-ci sait en effet s'adapter aux faibles densités et correspond aux moyens financiers et humains de communes rurales du nord du Liban en ce que l'entretien est facile et bon marché. Cette coopération décentralisée pour le développement, attentive aux spécificités locales du territoire rural dans lequel elle s'implante, « *aura probablement contribué faire évoluer les approches globales de gestion de l'eau et à faire prendre conscience de l'importance de la maîtrise du service public par les autorités locales* », d'après l'un des spécialistes ayant participé à la mise en œuvre de ce projet. D'autres collectivités territoriales, en particulier à échelle départementale et échelle régionale, mettent en place des partenariats avec des territoires de vaste envergure, dans lesquels sont inclus des espaces ruraux. Ceux-ci bénéficient alors d'améliorations de leur situation. Cependant, celles-ci restent marginales et la majorité des liens font correspondre des collectivités aux spécificités communes.

DES COOPERATIONS CAMPAGNE – CAMPAGNE ?

On constate ainsi que les échelles urbaines se saisissent peu de la coopération décentralisée avec des territoires ruraux, tout comme les départements et régions. Or, nous avons démontré précédemment que les collectivités rurales des pays développés étaient particulièrement absentes des efforts de coopération internationale. En ce sens, elles restent souvent au stade du « jumelage d'amitié », dont nous avons parlé plus haut, et peu sont celles qui s'impliquent dans ces efforts de CDD, même si celles-ci ne sont pas totalement absentes – comme l'étude de cas développée dans la suite de ce mémoire permet de le démontrer.

Ainsi, alors que la CGLU prône une meilleure prise en compte du monde rural via la coopération décentralisée, on peut voir que dans les faits les espaces ruraux des pays développés ne parviennent que peu à entreprendre des actions internationales. De même, les espaces ruraux des pays en développement sont peu les bénéficiaires des coopérations décentralisées en ce que la majorité des partenariats concernent des espaces ayant des spécificités communes et restent des échanges « ville ville » qui mettent en avant cette nouvelle diplomatie urbaine, voire le creusement de nouvelles inégalités entre territoires dynamisés par la CD et territoires oubliés par ces nouvelles dynamiques.

Le premier axe de notre mémoire nous permet ainsi de revenir sur les idées reçues non seulement au sujet des milieux ruraux, mais également de l'aide au développement, en particulier dans un contexte où le développement d'initiatives aux échelles locales est vu comme une des réponses aux dysfonctionnements constatés de cette dernière. Les observations effectuées permettent ainsi de constater que, malgré un léger regain d'intérêt envers les milieux ruraux à l'heure actuelle, leur manque de visibilité est toujours réel. Dans ce contexte, de nouvelles initiatives afin de les intégrer aux efforts de l'AD – et ce en particulier grâce à la coopération décentralisée, sont mises en place. Cependant, les campagnes restent globalement absentes à la fois qualitativement et quantitativement des efforts de coopération internationale. Cette première partie soulève également une autre interrogation importante : **La CDD entre milieux ruraux est peu développée, mais est-elle possible et souhaitable ?**

2. ETUDE DE CAS BEAUJOLAIS / KALARACH

Dans un contexte où, malgré un léger regain d'intérêt, les initiatives menées ne permettent que modérément aux milieux ruraux d'accéder au développement, il paraît important de s'attarder sur une initiative existante à échelle locale – en ce que celle-ci est vue comme une réponse forte aux dysfonctionnements de l'AD. L'analyse de la coopération entre le Beaujolais et le district de Kalarach – respectivement localisés en France et en Moldavie – permet ainsi de répondre à la question suivante : **Ces deux territoires ruraux ont-ils les capacités de mettre en place des opérations de développement ?** Il convient dans un premier temps de revenir sur les contextes dans lesquels s'insèrent les échanges et sur l'évolution de ces derniers. En quarante ans de collaborations, en effet, les contextes français et moldaves ont été durablement bouleversés, notamment avec la chute du mur de Berlin en 1989. Cette analyse permet d'avoir une première compréhension de la situation, avant d'en venir à l'échelle locale. Dans un deuxième temps, nous revenons dans le détail des habitudes de coopération des deux territoires. Alors que cette coopération doit aujourd'hui faire face à un manque de moyens humains et financiers importants, dans un contexte où elle est concurrencée par d'autres territoires d'intervention, **comment les acteurs réussissent-ils à faire perdurer les actions ? Enfin, quels atouts et limites des opérations mises en place, dans ce contexte bien particulier ?** Afin de répondre à ces deux interrogations, nous décrivons le détail des habitudes de coopération et des acteurs impliqués. Alors que cette coopération décentralisée a un profil de plus en plus atypique dans le visage des coopérations actuelles, elle réussit-elle à garder le cap et à maintenir les échanges, **mais par quels moyens ?** Aujourd'hui en effet, les coordinateurs de cette coopération doivent relever de nouveaux défis. Le district de Kalarach et l'association Villefranche-Beaujolais-Kalarach sont ainsi chargés de coordonner les acteurs impliqués – à savoir le Syndicat technique des eaux usées Saône-Beaujolais, les membres de l'association, quelques communes françaises et moldaves ainsi que des sponsors privés – **mais sont-ils capables de les relever ?**

21. PRESENTATION DES TERRITOIRES

Cette première partie du second axe est l'occasion de revenir sur les territoires d'intervention de notre coopération décentralisée, et en particulier sur son évolution au fil des années. En effet, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, celle-ci est née en 1976 et semble avoir fortement évolué en quatre décennies. Ce retour sur les contextes d'intervention doit permettre de mieux appréhender cette action et de réussir à la situer par rapport à l'axe précédent. En effet, alors que les coopérations décentralisées entre collectivités rurales sont peu répandues, **dans quels contextes celle-ci est-elle née ? Parait-elle atypique ? Quelle a été l'influence des contextes dans l'évolution des coopérations ?** Afin de répondre à ces interrogations, cette partie dresse un historique des traditions de collaboration entre les deux territoires avant de revenir sur leur situation actuelle.

211. FRANCE ET MOLDAVIE, QUELS LIENS ?



Avant d'entrer dans le détail des efforts de coopération, il paraît important de rappeler les contextes dans lesquels les échanges se sont tour à tour insérés. Entre 1976 et 2015, en effet, de nombreuses évolutions ont eu lieu en France et en Moldavie (voir carton de localisation ci-contre). **Quelles sont-elles ? Comment ont-elles bouleversé le visage de nos territoires ?**

Figure 4 : Localisation de la France et de la Moldavie

Source : Cartothèque de la faculté d'Aix – Marseille.

DES LIENS MOINS EVIDENTS ?

De 1976 à 1990

Aux débuts des échanges, le district de Kalarach et le Beaujolais sont localisés dans des entités étatiques en développement. Alors que la France sort à peine des trente glorieuses – période de fort développement économique – la Moldavie fait partie du puissant bloc de l'URSS. A cette époque, les deux nations sont d'autant plus proches que la France souhaite lutter contre l'hégémonie américaine. La coopération franco-soviétique était ainsi vue comme « *un impératif économique et géographique* »

» (Le Progrès - 1977). De son côté, la Moldavie, en tant que membre d'une des deux grandes superpuissances de la guerre froide, développe son réseau d'alliés et exporte son idéologie socialiste à travers le monde. Les échanges entre le Beaujolais et Kalarach naissent grâce à ces mouvements, ils disposent ainsi d'un vaste réseau et sont largement mis en avant.

Cependant, la chute du mur de Berlin et le démantèlement de l'URSS bouleversent l'organisation des échanges. **Quelles sont les conséquences de cette réorganisation internationale en France et en Moldavie ? Quelles répercussions sur les habitudes de coopération ?**

De 1990 à nos jours

La Moldavie, « *petit pays fertile, mais dépourvu de ressources naturelles, a souffert de l'effondrement de l'union soviétique et de la perte d'une partie de ses débouchés économiques* » (gouvernement français – 2015). L'après URSS est en effet une période synonyme de grandes difficultés pour le pays et la fin du système socialiste traditionnel, s'il est synonyme d'espoirs, n'apporte en réalité qu'inflation, déficit et chômage. Le pays est d'ailleurs aujourd'hui qualifiée par l'OCDE de « *pays à revenu intermédiaire tranche inférieure* » et peine à trouver une place dans l'échiquier international actuel. « *De la Syldanie et de la Moldavie, seule cette dernière est une authentique république et pourtant la renommée du pays imaginaire des aventures de tintin (le sceptre d'ottokar) dépasse 1000 fois celle bien réelle de cette petite nation d'Europe Orientale* » écrit A. Gylden en 2001 dans l'Express afin d'illustrer cette situation. Aujourd'hui en effet, l'action internationale du pays est en réalité régionale en ce qu'il s'associe avec des ex-satellites de l'URSS.

La France a également connu une situation économique moins favorable durant ces dernières décennies, par rapport aux Trente Glorieuses. De nombreuses crises et la hausse du chômage ont fragilisé sa situation économique, en particulier dans certaines régions. Cependant, ce pays reste aujourd'hui la sixième puissance économique mondiale. Il fait partie de nombreuses instances internationales et siège d'ailleurs au conseil permanent des nations unies. A échelle européenne, il est un des membres influents de l'UE et possède toujours un réseau d'ambassades parmi les plus développés au monde.

On comprend ainsi que les deux pays de notre cas d'étude connaissent aujourd'hui des niveaux de développement et de rayonnement international très différents. De nombreux indicateurs – tels que ceux présents dans le tableau ci-dessous – mettent en avant ce constat.

Indicateur	France		Moldavie	
Superficie en km ²	551 695		33 843	
Nombre d'habitants	67 000 000		3 500 000	
PIB moyen par habitant	45 384	\$US en 2014	2 700	\$US en 2012
IDH	0,884	2014	0, 663	2004
Taux d'urbanisation	80	% en 2012	45	% en 2012

Figure 5 : Tableau comparatif du développement français et moldave

SOURCES : INSEE, INSTITUT DES STATISTIQUES MOLDAVE

Dans ce contexte, on peut alors poser la question suivante : **ces deux pays ont ils toujours l'habitude de coopérer ? La France utilise-t-elle son influence à échelle internationale afin d'agir en Moldavie ?**

Deux pays qui se tournent le dos ?

Les interrogations posées ci-dessus sont d'autant plus pertinentes qu'à l'heure actuelle, la république de Moldavie, en pleine construction de son identité, hésite entre son héritage socialiste et son envie d'intégrer l'UE. Ce pays voit ainsi sa population divisée et l'influence de l'ex leader de l'URSS, la Russie, aggrave la situation déjà complexe d'une Moldavie en quête d'unité nationale. Elle est ainsi à l'origine d'une grande crise identitaire, notamment avec la Transnistrie, région peuplée majoritairement de russes réclamant leur indépendance. De même, elle crée de nombreuses crises économiques avec des embargos successifs de la part d'une Russie possessive, à chaque progrès des partis pro UE sur le territoire. Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, les visions et méthodes d'interventions européennes et russes s'opposent et sont, pour la Moldavie, synonymes de fragilité économique et politique.

	RUSSIE	EUROPE
Vision de la Moldavie	Un ancien satellite de l'URSS, qui doit rester sous la tutelle de la Russie actuelle	Un nouvel état indépendant qui doit construire sa propre identité
Objectifs	Contrôler et affaiblir cet ex satellite de l'URSS pour qu'il reste sous sa protection	Aider cet état à gagner en sécurité et à se développer, notamment du point de vue économique
Moyens d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Propagande communiste (aide aux candidats pro Russes) • Carottes économiques • Menaces économiques (embargos) 	<ul style="list-style-type: none"> • Neutralité • Médiation • Support

Figure 6 : Tableau comparant les visions russes et françaises sur le cas de la Moldavie

Source : Black Sea Link Program Yearbook 2010-2011, 2011-2012 (Stanislav Secrieru)

Ce premier constat pose une question en particulier : **La France est elle impliquée dans ces dynamiques ? Utilise-t-elle son influence internationale afin d'agir en Moldavie ?**

Des liens fragiles

La lecture de documents officiels français et moldaves, trouvés sur les sites des gouvernements respectifs de ces pays, permet de constater que des échanges existent. La Moldavie est par exemple un des membres de l'OIF (organisation internationale de la Francophonie) ; des liens forts, liés à la francophonie en particulier, lient toujours les deux territoires latins – et ce malgré la montée

en puissance de l'anglais. On a également vu le premier ministre moldave serrer la main du président français à l'Elysée début 2015, lors d'une visite diplomatique. Cependant, sur les 13 000 projets de coopération décentralisée recensés sur l'atlas français de la coopération décentralisée, comme nous l'avons évoqué précédemment, seule une dizaine concernent les échanges franco-moldaves. De plus, parmi ces coopérations, nombreuses sont celles qui ont été abandonnées. C'est notamment le cas de la coopération entre Lyon et Balti (Moldavie) ou encore entre Grenoble et Chisinau (Moldavie). Cette baisse de relations entre les deux pays s'explique car la France – que ce soit dans ses visions économiques ou dans ses efforts d'APD, privilégie aujourd'hui d'autres alliés. Avec la fin de la guerre froide et le démantèlement de l'URSS, elle cesse de lutter contre l'hégémonie américaine et porte désormais son regard vers l'ouest. Par ailleurs, même si ce pays souhaite jouer un rôle important dans la coopération internationale et exporter ses valeurs à l'étranger – c'est en particulier en Afrique, continent sur lequel se situent la majorité des pays d'intervention listés par le dernier projet de loi relatif au développement et à la solidarité internationale de 2014, qu'il concentre ses efforts.

Dans ce contexte, la coopération décentralisée entre le Beaujolais et Kalarach fait figure d'exception. Elle est en effet l'une des rares coopération décentralisée pour le développement liant France et Moldavie.

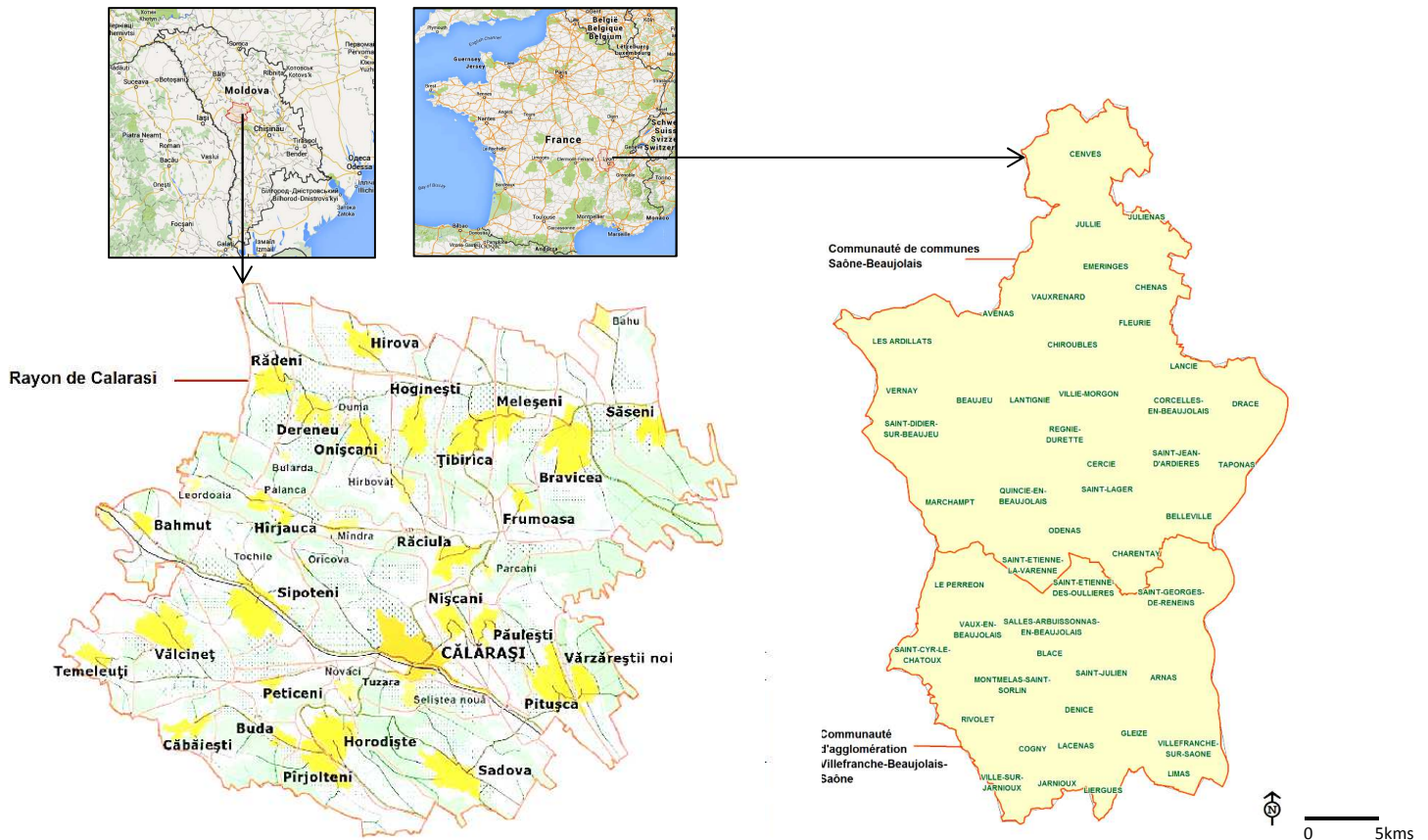
212. QUELLES REPERCUSSIONS A ECHELLE LOCALE ?

A échelles supranationales et nationales, France et Moldavie semblent aujourd'hui avoir abandonné de nombreux liens qui, jadis, leur permettaient de développer des échanges multiples. **Peut-on dresser le même constat pour l'échelle locale ?** Afin de répondre à cette interrogation, un retour sur les évolutions des deux territoires, suivies de leur mise en place actuelle d'opérations de coopération internationale, est nécessaire.

PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE

Localisation des échanges

Avant de présenter le détail des territoires, il convient de revenir sur la localisation des périmètres d'études qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, se situent en France et en Moldavie.



Les cartes ci-dessus montrent le détail des territoires étudiés. On a d'un côté le périmètre beaujolais, localisé au nord du département du Rhône, dans la région Rhône-Alpes (une des plus importante et dynamique du pays), et de l'autre le district de Kalarach. Celui-ci, situé au Nord-Ouest de la capitale Chisinau, se localise dans la région centrale de Moldavie. Le tableau page suivante rappelle les éléments les plus importants de ces milieux ruraux.

¹² Voir également en annexe 3.

	BEAUJOLAIS	KALARACH
Localisation	Nord du département du Rhône EPCI : CCSB et CAVBS	Région centrale de Moldavie District de Kalarach
Population	111 760 habitants	78 581 habitants
Taille	550 km ²	754 km ²
Densité	203 hab/km ²	104,2 hab/km ²
Milieu rural	55%	80%
Accroissement naturel	positif	négatif

Figure 8 : Informations générales sur nos deux territoires

Source : INSEE, Institut des statistiques moldave (2015)

Les milieux ruraux français et moldaves

Présentation

En France et en Moldavie, le milieu rural n'a pas la même importance. La figure 5¹³, évoquée précédemment, a ainsi montré qu'alors que 20% de la population française vit actuellement en campagne, ce sont 55% des moldaves qui y résident. Les espaces agricoles occupent d'ailleurs une proportion bien plus importante de l'espace en Moldavie qu'en France, comme le montre la figure 9, ci-dessous.

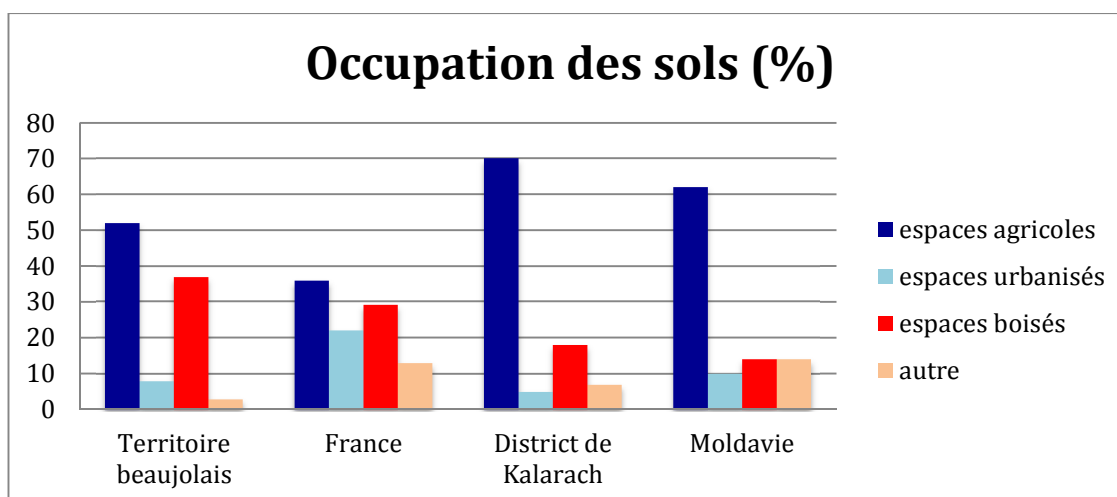


Figure 9 : Part d'occupation des sols en France et Moldavie (Beaujolais et Kalarach)

Sources : entretiens, INSEE, Institut des statistiques moldave (2015)

Des approches différentes

Par ailleurs, alors qu'en France les milieux ruraux semblent avoir des situations très variées, en Moldavie la situation est moins diversifiée.

En effet, comme cela a été expliqué dans le premier axe, trois types principaux de milieux ruraux coexistent en France et sont plus ou moins attractifs, en fonction de leur localisation ou de leur activité économique. Il est ainsi important de souligner qu'à échelle nationale, le Beaujolais fait partie des campagnes les moins en difficulté – c'est notamment ce que la typologie réalisée par la DATAR

¹³ Voir p. 37

en 2012 laisse entendre, en classant cette espace à la limite entre la « *campagne des villes* » et la « *campagne agricole et industrielle* ».

En Moldavie cependant, les milieux ruraux sont majoritairement tournés vers des activités agricoles du fait de leur héritage socialiste. En effet, le pays produisait 20% des alcools soviétiques et y exportait de nombreuses denrées alimentaires. Dans ce contexte, le district de Kalarach était et demeure spécialisé dans la viticulture, une des plus anciennes et imposante cave à vin au monde se trouve d'ailleurs dans un district voisin, à Milestii Mici.

La situation globale du pays est fragile. En ce sens, la majorité des territoires sont en difficulté – et en particulier les espaces ruraux qui, s'ils continuent à accueillir la majorité de la population, ne cessent de se vider. En 2014, alors que l'accroissement naturel du pays était déjà négatif (- 878 habitants¹⁴), cette situation était et demeure encore plus préoccupante pour les espaces ruraux (- 1 891 habitants) et les espaces urbains semblent être les seuls à sortir la tête de l'eau (+ 1 013 habitants).

On comprend ainsi que le Beaujolais et Kalarach sont inclus à des contextes nationaux qui ont des approches différentes de la ruralité. **Cependant, ne peut-on pas voir émerger des similitudes entre ces milieux ruraux français et moldaves ?**

DEUX MILIEUX RURAUX IDENTIQUES ?

Au début des échanges, Beaujolais et Kalarach sont tous deux inclus dans des contextes avantageux. Cette période est alors synonyme de mécanisation des vignobles et de nouveaux habitants viennent repeupler et diversifier les activités du Beaujolais qui, quelques années auparavant, subissait encore les conséquences de l'exode rurale. A Kalarach, la situation est tout aussi favorable et le fonctionnement socialiste est synonyme de plein emploi. La production industrielle augmente d'ailleurs de 17,2% entre 1970 et 1975. Dans ce contexte, les deux territoires de notre cas d'études possèdent des dynamiques similaires, avec pour seul décalage « *un léger retard moldave technologique* » (*Lyon Figaro* - 1989¹⁵). Le développement de relations n'en est que plus facile et de nombreuses communes du Beaujolais sont jumelées avec le district de Kalarach. **Qu'en est-il de la situation actuelle ? Ces deux territoires sont-ils toujours les mêmes ?**

¹⁴ Institut des statistiques moldaves (2014)

¹⁵ Annexe 2

Des similitudes persistantes

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les territoires étudiés possèdent de nombreuses similitudes, à commencer par leur vocation viticole. Les deux illustrations ci-dessous permettent d'ailleurs de constater cet argument.



Figure 10 : Photographies du Beaujolais et de Kalarach, deux territoires aux caractéristiques communes

Sources : le figaro (2012), association VBK (2014)

Aujourd'hui encore, de nombreuses autres ressemblances persistent entre les deux territoires, et en particulier dans les projets mis en place entre le Beaujolais et Kalarach. Grâce à quelques entretiens, notamment avec les directeurs des sections économiques du district de Kalarach et quelques agents de la CCSB, on constate ainsi que les deux territoires souhaitent lutter contre les déprises viticoles auxquelles ils doivent aujourd'hui faire face en développant leur attractivité touristique. De même, ils ont tous deux le projet de développer des activités pour permettre aux porteurs de projets économiques de monter en compétences, notamment par la mise en place d'un incubateur sur le district moldave, et d'une structure de type « couveuse d'entreprise pour la France ».

Des ruralités contrastées

Aujourd'hui cependant, on constate l'émergence d'un écart toujours plus grand entre nos deux territoires. Les illustrations page suivante mettent en avant ces différences, en prenant à témoin le développement des infrastructures routières et des moyens de locomotion sur les deux territoires. On constate alors que le « léger retard technologique » (Lyon Figaro, 1989¹⁶) moldave d'avant la chute de l'URSS s'est amplifiée.

¹⁶ Annexe 2



Figure 11 : Photographies du Beaujolais et de Kalarach, deux milieux ruraux aux réalités différentes

Sources : le patriote (2013) GREF (2010-2012)

En effet, le district de Kalarach connaît de grandes difficultés économiques. Ce territoire très majoritairement rural voit ses communes se vider et les actifs s'exiler à l'étranger afin de trouver du travail. L'instabilité politique ambiante et les embargos successifs de la Russie ont eu un impact direct sur le périmètre. En effet, ces derniers visent en particulier l'exportation de vin et de produits agricoles, or Kalarach est spécialisé dans la viticulture et la conserverie. « *A chaque fois que l'on se rend dans le district, on a l'impression d'être mis face à une France des années 50* » dit d'ailleurs un des élus impliqué dans la coopération décentralisée afin d'illustrer le manque de services, d'infrastructures et d'accès aux avancées technologiques de ce périmètre, dans lequel la culture de la vigne se fait toujours à la seule traction humaine et animale et où les routes sont en réalité des pistes sableuses, sinueuses et dénuées d'éclairage public. A cette instabilité économique s'ajoute l'instabilité politique que nous avons évoquée plus haut. Les agents et élus du district sont aujourd'hui pro UE, cependant ils ne sont pas à l'abri de se voir renversés par leur adversaires pro russes aux prochaines élections.

Du côté français, de nouvelles difficultés dues à la fin des Trente Glorieuses, à une hausse du chômage et à une déprise viticole de plus en plus importante fragilisent le périmètre. La baisse des dotations budgétaires de l'état précarise de nombreuses communes, et ce en particulier au nord du territoire, car celles-ci sont moins bien reliées aux grands centres urbains. Cependant derrière ces nouvelles difficultés, le Beaujolais continue sur sa lancée dynamique et attire une population de plus en plus nombreuse : toutes les communes à l'exception d'une seule voient ainsi leur population augmenter, et sa proximité avec la métropole lyonnaise lui permettent d'attirer de nouveaux investisseurs d'envergure nationale et internationale. Par ailleurs, si certaines communes sont en difficulté, l'échelon intercommunal permet de pallier à certaines carences et de développer de nouveaux services et équipements pour la population. La construction d'une médiathèque en est un exemple.

Ce rapide résumé des situations à échelle locale montre ainsi que le territoire français est beaucoup plus favorisé que son homologue moldave. Nos deux territoires connaissent toujours les

caractéristiques similaires d'être ruraux et viticoles, cependant alors que l'un est dynamique et profite de l'arrivée de population et d'activités économiques, l'autre se vide petit à petit, car que les embargos successifs de la Russie ne lui permettent pas de parvenir au développement. Dans ces ruralités aux visages très différents, **qu'en est-il de l'action internationale de ces territoires ? Est-elle calquée sur les initiatives nationales ?**

DES CAMPAGNES INTERNATIONALES ?

Comme nous l'avons vu dans le premier axe, les campagnes semblent aujourd'hui peu se saisir des efforts de coopération internationale. **Cette réalité se vérifie-t-elle pour nos cas d'études ?**

Des intérêts divers pour l'action internationale

Le territoire Beaujolais est, face à son homologue moldave, fortement en avance. Cependant, et malgré son dynamisme actuel, il reste un territoire rural sur lequel les baisses des dotations budgétaires de l'état ont un fort impact. Celles-ci poussent les communes à se concentrer sur les problèmes dits « courants ». L'APD n'est à ce titre pas envisagée comme une priorité, et l'on constate une perte d'intérêt des collectivités beaujolaises envers la coopération internationale. Depuis une vingtaine d'années, faute d'investissement des communes respectives, de nombreuses coopérations ont ainsi été abandonnées. Ces arrêts concernent certains des échanges avec la Moldavie, mais pas seulement. Des collaborations avec la Belgique ou l'Allemagne se sont aussi terminées. De manière générale, sur la cinquantaine de communes de la CCSB et de la CAVBS, les collectivités ayant encore une action à l'internationale se raréfient, en particulier parmi les moins densément peuplées.

Du côté de Kalarach, les dynamiques internationales sont différentes. Dans un contexte de grandes difficultés, le district a besoin d'alliés extérieurs afin de parvenir à améliorer sa situation. En ce sens, il s'appuie sur un nombre important de partenariats et s'implique dans ces efforts. C'est ainsi que chaque troisième week-end du mois d'octobre le district invite toutes les délégations avec lesquelles il collabore activement afin de consolider les échanges. Il fait coïncider cette invitation avec la fête des vins, évènement dans lequel chaque commune du district est représentée par un stand.

En octobre 2014, à l'occasion de cet évènement, la ministre de la culture moldave a d'ailleurs tenu à être présente afin d'échanger avec les acteurs de la coopération internationale, comme nous pouvons le constater grâce aux illustrations page suivante.



Un stand communal, lors de la fête des vins



Les représentants des délégations devant la Mairie de Kalarach



La ministre de la Culture fait un discours

Figure 12 : Photographies du district de Kalarach, un intérêt pour les relations internationales
Source : association VBK 2014

On constate alors que pour les campagnes françaises et moldaves, l'intérêt pour la coopération internationale n'est pas le même. **Mais qu'en est-il des accords développés ? Quelle place tient la coopération franco-moldave, au sein de ce réseau d'échanges ?**

UNE COOPERATION ATYPIQUE

Alors qu'au début des échanges, la coopération entre le Beaujolais et Kalarach est plébiscitée par les élus comme par les habitants des deux territoires, **qu'en est-il de la situation actuelle ? L'évolution des contextes nationaux influence-t-elle les collectivités locales dans le choix de leurs partenaires ?**

Point de vue institutionnel

Aujourd'hui, même si l'on constate une baisse des échanges internationaux sur le territoire beaujolais, quelques communes continuent à s'impliquer dans des efforts de collaboration. L'analyse du tableau page suivante recense les échanges principaux pour le Beaujolais et le district, et montre ainsi que, sur les deux territoires, de nombreux échanges continuent d'exister.

Beaujolais - échanges principaux		District de Kalarach – échanges principaux	
Villefranche - Buhl (<i>Allemagne</i>)	Jumelage d'amitié	Biesk Podlaski	CD pour le
Villefranche - Schkeuditz (<i>Allemagne</i>)	//	(Pologne)	développement
Villefranche – Cantu (<i>Italie</i>)	//	Svetlogorsk	//
Belleville – Salzkotten (<i>Allemagne</i>)	//	(Belorussia)	//
Villié Morgon -	//	Calarasi city	//
Sasbachwalden (<i>Allemagne</i>)	//	(Roumanie)	//
Limas - Mieming (<i>Autriche</i>)	//	Prahova district	//
Saint Jean d'Ardières – Bénin	CD pour le	(Roumanie)	//
	développement	Villefranche (France)	//
		Dve Mogili (Bulgarie)	//

Figure 13 : Tableau représentant les différents types de coopération internationale à l'œuvre sur les territoires du Beaujolais et de Kalarach

Source : entretiens et association VBK (2015)

En regardant le détail de ces derniers, on comprend également qu'aujourd'hui, les échanges avec la Moldavie sont concurrencés par de nombreuses autres collaborations, plus faciles à maintenir du fait de leur proximité géographique ou plus intégrées dans le contexte actuel, comme c'est le cas pour les échanges entre le Bénin et Saint-Jean-d'Ardières, qui s'inscrivent dans une volonté nationale et européenne de développer des coopérations décentralisées avec l'Afrique. Pour les moldaves, les échanges se font en particulier avec d'ex-satellites de l'union URSS et/ou des pays limitrophes avec lesquels ils partagent une histoire commune, comme c'est le cas avec la Roumanie. Le but de ces échanges est en grande partie le suivant : des alliances sont nécessaires entre pays aux caractéristiques similaires afin d'essayer de contrer les problèmes liés à la Russie actuelle. En ce sens, ces derniers sont tous orientés vers des initiatives de développement, contrairement à la France qui, elle, a en particulier des échanges amicaux entre habitants de pays dits « développés ».

On comprend ainsi que la coopération entre la France et la Moldavie n'est plus une priorité, du moins pour l'APD de ces deux territoires. **Peut-on dresser le même constat pour tous les acteurs locaux impliqués dans les efforts internationaux ?**

Point de vue multi acteurs

Comme nous l'avons vu dans le premier axe, un nombre croissant d'associations et d'organismes prennent en main des actions internationales sur les territoires – il en est de même sur le territoire beaujolais. L'équipe de rugby de Belleville collabore ainsi étroitement avec ses homologues anglais. La majorité des écoles, quant à elles, développent des accords avec l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Espagne et quelques associations à caractère humanitaire interviennent sur le continent africain. Cependant, à l'exception de l'association VBK et de ses membres, les acteurs non institutionnels ne développent aucun échange avec la Moldavie.

Du côté du district de Kalarach, les initiatives collectives non institutionnelles sont moins nombreuses. C'est surtout à échelle individuelle que les collaborations se font, avec une majorité des actifs qui partent travailler à l'extérieur du territoire et créent ainsi des efforts de coopération grâce aux diasporas moldaves à l'étranger. Des discussions avec les autorités du district et les habitants nous apprennent ainsi que la majorité des échanges se font avec la Russie ou l'Europe, bien qu'actuellement un nombre de plus en plus important de jeunes moldaves s'exilent aussi au Canada.

Cette partie a ainsi permis de remarquer qu'alors qu'au début des échanges, les relations entre le Beaujolais et le district de Kalarach, intégrées à des contextes nationaux favorables, sont synonyme d'un fort intérêt de la part des élus et des habitants des deux territoires, aujourd'hui les efforts de coopération sont de plus en plus restreints. Ce cas d'étude présente ainsi une coopération atypique non seulement à échelle nationale, mais également à échelle locale. Cette atypicité est d'autant plus forte sur le territoire beaujolais qu'elle est une des seules coopérations ayant pour vocation le développement. Cette particularité, synonyme d'exception, la place dans un contexte où elle est en concurrence avec de nombreuses autres coopérations. Mais **comment cette atypicité se traduit-elle pour cette coopération ? Cette rareté est-elle synonyme d'atout ou, au contraire, de contraintes supplémentaires pour les acteurs impliqués ?**

22. LES ECHANGES ENTRE LE BEAUJOLAIS ET LE DISTRICT DE KALARACH

Nous venons de présenter les territoires et leur évolution complexe. En quarante ans, la coopération entre le Beaujolais et Kalarach a ainsi évolué dans des contextes très différents. D'un échange largement plébiscité par les populations locales et mis en avant par les échelles nationales, on est ainsi passé à la mise en place d'une coopération atypique et concurrencée par l'intérêt envers de nouveaux territoires. **Dans ces contextes, quelles sont les conséquences de cette atypicité ? Par quelle(s) action(s) les acteurs français et moldaves ont-ils réussis à faire perdurer les échanges ?** Cette seconde partie du deuxième axe revient en particulier sur le détail de l'organisation actuelle et sur les moyens dont celle-ci dispose. Elle présente également les actions mises en place en répondant aux questions suivantes : **quelles thématiques sont mises en valeur ? De quelles manières ?**

221. PRESENTATION GENERALE

Comme nous venons de le voir, les échanges actuels entre la France et la Moldavie sont issus d'une histoire mouvementée. Dans ce contexte difficile, et alors que les milieux ruraux sont parmi les moins nombreux à mettre en place des opérations de coopération décentralisée, le Beaujolais persévère et les échanges sont toujours dynamiques. **Comment ces territoires ont-ils réussi à faire perdurer les échanges ?**

UNE COOPERATION EVOLUTIVE ?

Afin de répondre à l'interrogation posée plus haut, il paraît important de revenir sur l'évolution des habitudes de coopération.

Des débuts prometteurs

En juillet 1976, la création d'un comité de jumelage intercommunal appelé « Villefranche-Beaujolais-Kalarach » (VBK) donne naissance aux échanges, cette association de loi 1901 est alors présidée par Simone Cottin, « *une femme d'exception qui a marqué l'Histoire de la calade et celle de la Moldavie tout en restant fidèle aux radicaux de gauche* » (caladinfo, 2013). Celui-ci rassemble à l'époque six communes beaujolaises désireuses de s'impliquer dans la toute nouvelle coopération entre leur territoire et le district de Kalarach, alors localisé en URSS. Dans ce contexte, la coopération est synonyme de jumelage d'amitié et les thèmes de prédilection de cet échange sont

culturels. Ils doivent « *proposer échanges et compréhensions* » (*Le Progrès*, 1979) entre les peuples, amenés à se rendre visite plusieurs fois par an. Parallèlement à cette action phare, des réflexions sur la mise en place d'accords économiques sont proposées. C'est ainsi qu'en 1987, la CCI de Villefranche organise un colloque à ce sujet, auquel le soviet suprême de Moldavie assiste.

Comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente, cette coopération était à l'époque remarquablement bien intégrée et bénéficiait de moyens humains importants, insérés dans un large réseau. C'est à ce titre qu'en 1987, alors qu'un groupe national moldave effectue une tournée en France, leur passage à Villefranche réunit 2500 participants. Plusieurs Maires français se rendent à Kalarach régulièrement et le Beaujolais a eu l'occasion d'accueillir à plusieurs reprises des hommes politiques hauts placés, dont le soviet suprême de Moldavie – que nous venons d'évoquer – ainsi que de nombreux habitants du district de Kalarach. Cet intérêt aux échelles locales est encouragé et soutenu par les échelles nationales. L'association VBK est alors intégrée à l'association nationale « France – URSS » et à son antenne beaujolaise. Simone Cottin est ainsi présidente à la fois du comité de jumelage VBK et de celle-ci. Dans ce cadre, le comité participe à de nombreux évènements, dont le congrès national de « France-URSS » au Mans en 1984 ou « *à la troisième rencontre des villes jumelées à Aix* » en 1981, dans lequel « *60 cités françaises et autant d'union soviétique étaient représentées* » (*Le Progrès* - 1981). Cet engouement national pour l'URSS permet au comité de jumelage de profiter d'un réseau important, à la fois en Rhône-Alpes mais aussi à échelle européenne. En 1982, à l'occasion du jumelage entre Lyon et Minsk (URSS – Biélorussie), une grande exposition est ainsi organisée et le Beaujolais y possède une place importante, favorisant ainsi le rayonnement de son action et de son territoire à échelle internationale. Enfin, le jumelage de Villefranche et Kalarach avec les mêmes villes allemandes, Bühl et Schkeuditz (l'une en ex-RDA l'autre en ex-RFA) en 1987, marque le début de discussions autour d'actions à mener en commun par les quatre territoires locaux.

Si ce jumelage d'amitié était véritablement bien intégré, la chute du mur de Berlin et le changement de contexte soudain ont contribué à rendre cette collaboration atypique et ont totalement modifié les méthodes de coopération.

Recadrer les échanges

En 1991 en effet, alors que la chute du mur de Berlin annonce la fin de l'URSS, la Moldavie se retrouve en grandes difficultés et la coopération se réinvente : elle devient alors humanitaire. Des 1991, une opération intitulée « *Noël des grands-mères* » est montée dans le beaujolais afin de venir en aide aux moldaves et permet de recueillir 250 paquets à destination des personnes âgées en difficulté. Simone Cottin – toujours présidente du comité de jumelage – et quelques amis de la Moldavie les portent eux-mêmes jusqu'à Kalarach. « *C'est la première fois que je fais la liaison Villefranche/ Kalarach par la route. Directement sans passer à Moscou. Nous n'avons pas voulu simplement venir en délégation. Alors nous avons fait cette opération Noël pour les grands-mères de Kalarach. Pour montrer que c'était possible* » déclare d'ailleurs la présidente dans une interview accordée au progrès local, en décembre 1991, afin d'illustrer le fait que cette aide humanitaire marque un tournant crucial dans les échanges et la volonté locale de les faire perdurer alors même qu'à échelle nationale, les regards sont désormais tournés vers l'ouest. Ce changement d'orientation

annonce ainsi les prémises de la coopération telle que nous la connaissons actuellement et, alors que les acteurs impliqués –notamment au niveau institutionnel- se raréfient, « *déjà se dessinent des projets pour travailler dans d'autres cadres* » peut-on lire dans un article du progrès de 1992.

Aujourd'hui en effet, cette coopération est devenue une coopération de projets ayant pour vocation le développement de la Moldavie et la baisse des inégalités entre les peuples. Trois thématiques sont ainsi mises en valeur dans cet effort : l'assainissement, la francophonie et le domaine socio-culturel.

D'UNE COOPERATION INTEGREE A UNE COOPERATION ISOLEE ?

Nous venons de voir qu'afin de perdurer, cette coopération a connu trois évolutions importantes : de jumelage d'amitié, elle est devenue coopération humanitaire avant d'évoluer vers une coopération décentralisée dédiée au développement. Cette dernière se met en place alors que cette coopération est atypique, non seulement aux échelles locales mais également aux échelles nationales, **mais comment se traduit-elle concrètement ?**

Manque de moyens humains

L'une des premières conséquences de cette nouvelle atypicité est la baisse du nombre de personnes impliquées dans les efforts. En effet, depuis une quinzaine d'années – seuls quelques acteurs institutionnels restent fortement volontaires dans cette CDD. « *Les actions menées, nous les mèneront jusqu'au bout* » scande d'ailleurs le président du STEUSB, également vice-président de la CCSB, afin de montrer la forte implication du syndicat. Cependant, ce vivier d'acteurs motivés se fait de plus en plus rare et quasiment aucun habitant n'est plus intégré aux efforts. La présidente actuelle déplore d'ailleurs cette difficulté à trouver de nouvelles personnes intéressées par la coopération avec la Moldavie, et ce d'autant plus que les individus impliqués sont « *volontaires mais surbookés* »¹⁷ que ce soit en France ou en Moldavie. Si la coopération n'a jamais dédié un poste particulier aux échanges, l'émergence de l'intercommunalité et de nouvelles dynamiques de mutualisation¹⁸ pour les acteurs institutionnels rendent leurs emplois du temps surchargés. La présidente jongle ainsi entre ses responsabilités en temps qu'élue à Villefranche ou comme conseillère communautaire pour la CAVBS. Le président et secrétaire général du STEUSB ont également de multiples casquettes à gérer. Le premier est ainsi vice-président de la CCSB au développement durable et aux grands équipements et, parallèlement à sa fonction d' élu, il est viticulteur. Du côté moldave, les partenaires, eux aussi, composent avec diverses responsabilités. C'est par exemple l'inspectrice de l'éducation du district qui est le relais principal des opérations mises en place actuellement.

¹⁷ Paroles rapportées de la présidente actuelle lors d'un entretien – voir annexe 1.

¹⁸ un même agent travaille de manière égale pour différentes structures.

Manque de moyens financiers

A ces moyens humains limités, s'ajoutent des moyens financiers qui le sont tout autant. Les contributions financières des communes françaises à l'association VBK ne dépassent d'ailleurs – toutes participations confondues - pas les 10 000 euros par an, ce qui pousse l'association à entamer des actions d'autofinancement et à chercher d'autres sources de revenus. De son côté, le district moldave donne en moyenne 5 000 euros par an aux échanges, on constate ainsi que l'écart n'est pas si grand entre les deux collectivités – situation qui souligne d'autant plus le peu de moyens engagés par les collectivités beaujolaises.

Un réseau restreint

On peut ajouter un autre frein important à la coopération actuelle : son isolement. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la coopération a perdu la plupart de ses anciens alliés. Cette affirmation s'illustre notamment dans le changement des statuts de l'association VBK en 1998 car elles ne sont plus adaptées aux réalités d'alors, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives. Les statuts sont en ce sens modifiés en 1998 afin de permettre d'intégrer, en plus des collectivités territoriales, d'autres types d'acteurs. « *Les personnes physiques ou morales, les groupements divers* » sont désormais acceptés pour permettre à l'association de réussir le défi de son évolution. Cette diversification, cependant, ne peut pas toujours remplacer la présence des acteurs institutionnels en ce que ceux-ci, malgré toute leur bonne volonté, sont moins aptes à échanger sur certains thèmes comme la gestion communale, par exemple.

222. DES ACTIONS SUR LE DECLIN ?

Ce manque de moyens et de réseaux est-il pour autant synonyme de baisse des ambitions de la coopération actuelle ? Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une évolution des échanges qui passent de l'action humanitaire à une coopération décentralisée à la fois portée sur les thématiques de développement de la Moldavie et sur d'autres aspects liés au rayonnement des deux pays. La francophonie, l'action socio-culturelle et, plus récemment, l'assainissement sont alors les trois thèmes phares de cette coopération pour le développement. Jamais les efforts de coopération n'avaient réussis à élargir autant leur action, alors même que les échanges disposaient jadis de plus de moyens. **Dans ce contexte, comment la coopération réussit-elle à perdurer et à s'élargir aujourd'hui ?**

ORGANISATION ACTUELLE

Afin de comprendre de quelles manières l'action perdure à l'heure actuelle, il est nécessaire de revenir sur le détail de son organisation. Comme cela a été évoqué précédemment, les deux territoires de ce cas d'étude s'unissent aujourd'hui autour de thèmes de coopération. L'association VBK et le district de Kalarach, s'ils s'érigent comme les coordinateurs de cette action depuis le début

des échanges, ont des manières bien différentes de s'organiser, comme le montre le tableau page suivante. Les coordinateurs s'appuient ainsi sur différents types d'acteurs, beaucoup plus diversifiés du côté français que du côté moldave.

	Beujolais	Kalarach
Entité organisatrice	Association VBK	District de Kalarach
Périmètre administratif	Communauté de Communes Saone-Beujolais Communauté d'agglomération Villefranche Saone Beaujolais	District de Kalarach
Type d'acteurs impliqués	Collectivités territoriales = Villefranche, Arnas, Limas, Gleizé Syndicat d'assainissement = STEUSB EPCI = CCSB Sponsors = Agence de l'eau Méditerranée Rhône Corse, ONG = GRET	Collectivités territoriales = Kalarach, Dereneu District de Kalarach

Figure 14 : tableau résumant l'organisation actuelle des territoires

Source : entretiens et association VBK (2015)

DESCRIPTION GENERALE DES OPERATIONS

Les actions actuelles sont à la fois localisées sur le territoire français et le territoire moldave¹⁹, nous pouvons en voir le détail de la spatialisation dans deux cartes en annexe. Dans cette partie, nous rentrons dans le détail de leur organisation afin de répondre à la question suivante : **de quelles manières celles-ci s'y prennent-elles afin de parvenir à l'objectif de développement qui est le leur ?**

Assainissement

L'opération d'assainissement émerge en 2010 et est en ce sens l'action la plus récente. Elle concerne un complexe scolaire accueillant 150 élèves et une équipe enseignante d'une trentaine de professeurs. Ce projet, localisé dans la commune de Dereneu, village rural de Moldavie, entre actuellement dans sa deuxième phase de réalisation. Celle-ci fait suite à une première, mise en place entre 2010 à 2012, qui consistait à apporter de l'eau potable jusqu'au bâtiment. Le but est maintenant d'implanter une station d'épuration de type « filtre planté de roseaux » à proximité du lycée



Figure 15 : Illustrations de l'opération assainissement
Source : Association VBK (2014)

¹⁹ Annexe 3

et de la Mairie afin de pouvoir raccorder ces bâtiments publics à un système d'assainissement performant. Il est également prévu de remettre en état les sanitaires du lycée, actuellement inutilisables, comme le montre l'illustration ci-contre. Cette opération est en ce sens un projet d'équipement qui veut permettre aux services publics de la commune rurale de Dereneu d'accéder à un meilleur confort et qui se couple de la volonté de favoriser les échanges techniques afin de rendre possible la mise en place d'indicateurs de suivi et, plus globalement, d'opérations de sensibilisation quant aux normes d'hygiène. D'un budget total de 100 000 euros, on peut cependant se demander **de quelles manières l'association VBK et le district de Kalarach, coordinateurs des échanges, réussissent-ils à trouver les ressources nécessaires à la réalisation de leurs ambitions ?** Et ce en particulier dans un contexte où les coordinateurs ne réussissent pas à récolter plus de 15 000 euros par an de la part des collectivités rurales locales.

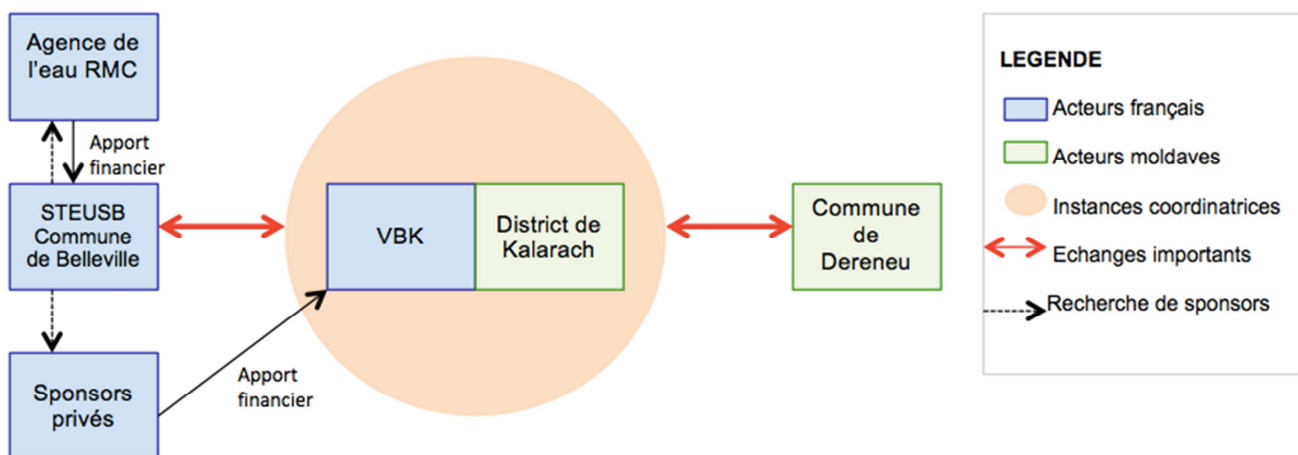


Figure 16 : Schéma de l'organisation de l'action assainissement
Source : association VBK (2015)

Le schéma ci-dessus illustre de manière simplifiée les relations existantes entre acteurs pour cette opération et montre ainsi de quelles manières le budget dédié à cette opération est trouvé. Afin de mener à bien cette action, les coordinateurs s'appuient en particulier sur le Syndicat technique des eaux usées Saône-Beaujolais, qui regroupe quatre des vingt-neuf communes de la CCSB – à savoir Belleville, Taponas, Saint Jean d'Ardières et Dracé. Ce syndicat, spécialisé dans l'assainissement, a pour mission de trouver des financements et c'est vers l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qu'il s'est tourné afin de recevoir une aide financière. « *Nous espérons entre 5 et 10 % de sponsoring privé, ce qui laisse un reliquat de 40 à 45% des dépenses assurées par les collectivités françaises, moldaves et l'association VBK* » écrit d'ailleurs le STEUSB dans un courrier adressé à l'agence de l'eau, qui finance cette opération pour moitié. Sur place, la commune de Dereneu – en collaboration avec le district – se charge de trouver les entreprises locales qualifiées pour ce genre de travail et de réaliser les études, recueillir les devis, factures et autres documents nécessaires aux partenaires français afin que ceux-ci bénéficient de l'aide budgétaire. Le STEUSB tient également le rôle de conseiller technique et « *doit avoir un effet levier puisque ce sont des entreprises locales qui vont effectuer les travaux, avec le conseil des techniciens* » français, ajoute le secrétaire général du STEUSB lors d'une interview à ce sujet.



Figure 17 : Echanges avec les élèves moldaves
Source : association VBK (2014)

Face à ce projet, une seconde opération est menée. Celle-ci, plus ancienne, a commencé il y a une quinzaine d'années et se localise sur la commune de Kalarach, capitale du district. Elle concerne également un lycée mais, dans cette opération, le but est de permettre aux élèves moldaves de bénéficier d'un enseignement du français performant. Les acteurs français fournissent ainsi une assistance technique en accompagnant les professeurs moldaves. Ils complètent leur intervention par l'envoi de dons matériels, dont une certaine partie

sont offerts par des sponsors privés, en particulier des livres d'auteurs français, du matériel audiovisuel ou encore des cartes géographiques du territoire. Ainsi, « en 2000, dans le cadre de la bibliothèque publique de Calarasi, a été fondé un bureau du livre français qui dispose à présent d'une collection de plus de 3000 volumes » (M. Chartier - 2008). Afin de permettre aux élèves de monter en compétences, les coordinateurs du projet s'appuient sur la présence d'acteurs français en Moldavie. La commune de Villefranche finance, à hauteur de 3000 euros, l'association VBK qui mandate alors le GREF (groupement des retraités éducateurs sans frontières) afin que, chaque année, deux professeurs de français viennent passer quelques mois avec les élèves afin de leur prodiguer un soutien plus poussé. Parallèlement à cette action, l'association VBK – toujours grâce aux subventions de la commune de Villefranche- a mis en place un camp d'été pour les « meilleurs en français » du lycée, depuis l'été 2014. Une dizaine d'élèves ont ainsi pu bénéficier de vacances tout en apprenant le français dans une commune du district.

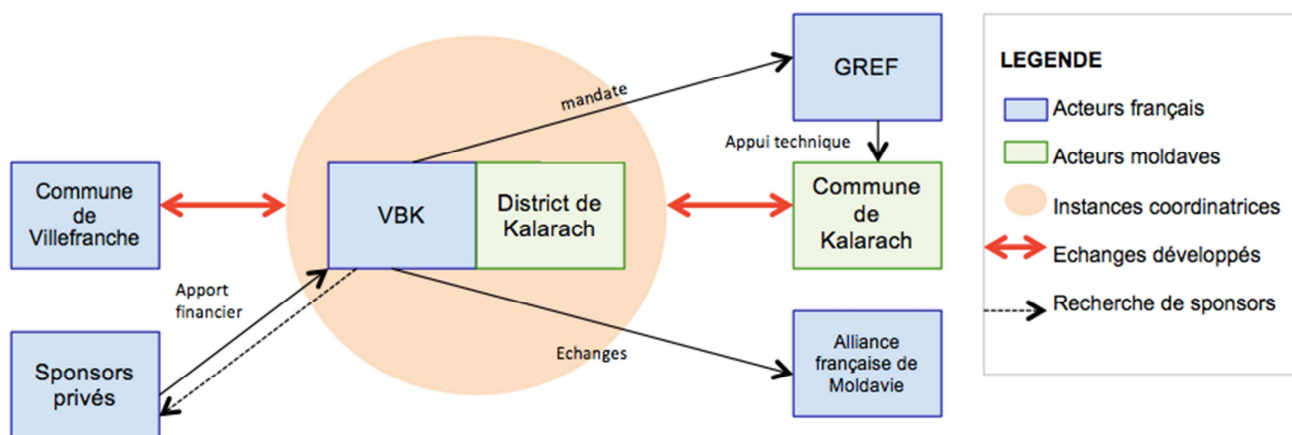


Figure 18 : Schéma de l'organisation de l'action francophonie
Source : Association VBK 2015

Le schéma ci-dessus, qui illustre la mise en place des actions, montre qu'ici l'association VBK s'appuie sur de nombreux acteurs français présents en Moldavie, comme le GREF ou l'alliance française de Moldavie, avec laquelle elle échange régulièrement afin de bénéficier de conseils sur

les actions à mettre en place et, plus largement, d'avoir des nouvelles sur la situation moldave – en particulier au regard de ses relations avec la France.

Action socio-culturelle

Le dernier type d'action menée est le volet socioculturel. Présente depuis 1976, celle-ci est la seule qui se localise à la fois sur le sol français et moldave ; elle a pour but principal de permettre aux habitants de chaque territoire de mieux connaître la culture de l'autre pays. Chaque année, en France, un stand se tient sur le marché de Noël de Villefranche et vend des produits locaux de Kalarach. Ce stand est aussi l'occasion de réunir des fonds supplémentaires pour compléter le budget de l'association. Des groupes de musique sont également invités régulièrement afin de donner des représentations dans le Beaujolais. De manière plus ponctuelle, d'autres acteurs peuvent apparaître. Il y a quelques années, des jeunes en difficulté d'insertion de la commune de Villefranche sont ainsi partis dans un centre pour sourds et muets à Hyrdobet, dans le district, pendant quelques jours.

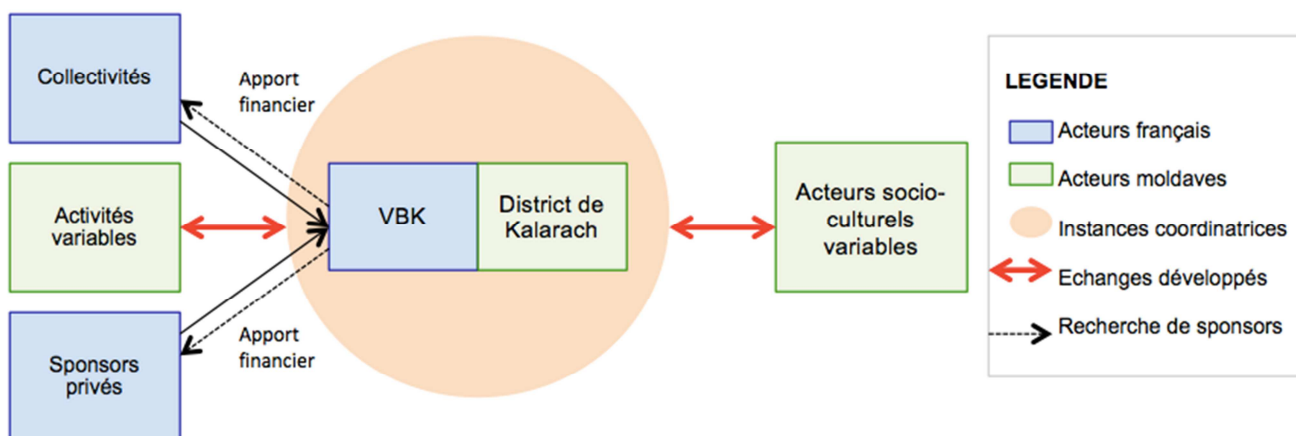


Figure 19 : Schéma de l'organisation de l'action socio-culturelle

Source : Association VBK 2015

Comme on le voit dans le graphique ci-dessus, ces projets sont financés par quelques communes de la CAVBS impliquées depuis le début du jumelage. Gleizé, Limas et Villefranche réservent ainsi entre 100 et 500 euros par an à cette action. Les fonds manquants sont rajoutés par des sponsors privés, de manière financière ou humaine.

UN PARALLÉLISME DES ACTIONS ?

Cette première description questionne l'articulation des actions. En effet, chacune semble être mise en place de manière bien distincte. Le tableau ci-dessous nous conforte dans cette idée et met en évidence le fait suivant : les actions ont des origines, des acteurs, des localisations et des budgets qui diffèrent.

	Assainissement	Francophonie	Socioculturel
Acteurs principaux (autre que les coordinateurs)	STEUCB Agence de l'eau RMC Dereneu	Villefranche GREF Alliance française de Moldavie Kalarach	Communes de la CAVSB Acteurs socioculturels moldaves
Localisation des actions	Dereneu - Moldavie	Kalarach - Moldavie	Beaujolois et Kalarach
Budget	100 000 euros	3 000 euros	Variable
Type d'action principale	Equipement	Soutien technique	Valorisation du territoire
Origine	2010	2000	1976
personnes touchées par les retombées	Elèves du lycée de Dereneu Personnel de Mairie	Elèves de français du lycée de Kalarach	Variable

Figure 20 : Schéma des caractéristiques principales des différentes actions

Source : Association VBK 2015

On comprend alors que si les entités coordinatrices ne changent pas, elles adaptent leur stratégie de manière bien différente selon la thématique, menant ainsi à la mise en place de trois actions de manière parallèle.

Cette partie nous a ainsi permis de mettre en avant plusieurs faits : l'évolution des contextes locaux et nationaux dans lesquels les efforts sont aujourd'hui intégrés ont transformé un jumelage d'amitié en une coopération décentralisée pour le développement. Dans un contexte où les échanges sont passés d'une coopération intégrée à une coopération atypique et isolée, les acteurs impliqués réussissent cependant à élargir leurs thématiques d'action en diversifiant les acteurs impliqués dans la coopération et les méthodes d'interventions. Cette organisation aboutit aujourd'hui à un parallélisme des actions mises en place, comme nous venons de le voir. Il convient maintenant de s'interroger sur l'efficacité d'une telle démarche. **Les méthodes utilisées semblent-elles adaptées au contexte d'intervention ? Quelles conséquences de ce parallélisme des actions ?**

23. QUELLES CONSEQUENCES DE CETTE ORGANISATION ?

Nous venons de constater que la CDD, alors même qu'elle est aujourd'hui incluse dans un contexte peu favorable, fait perdurer et élargie son action internationale. Cette dernière partie du second axe revient sur l'analyse de ces choix d'organisation. **Par quels moyens les acteurs impliqués réussissent ils à développer autant d'initiatives, alors même qu'ils manquent de temps et de moyens ? Ces mises en œuvre paraissent-elles cohérentes ? Quelles possibilités d'évolution à l'heure actuelle ?** sont ainsi les trois interrogations phares de cette dernière partie. En effet, dans un contexte peu favorable, cette CD atypique semble aller contre les idées dominantes vues dans le premier axe et montre que l'implication des milieux ruraux est possible, mais par quels moyens, et avec quelles prétentions ?

231. DE NOMBREUSES INITIATIVES

Nous connaissons maintenant mieux le contexte dans lequel les actions sont mises en place. **Mais par quels moyens les acteurs réussissent-ils à être aussi actifs, alors même qu'ils possèdent des ressources limitées ?**

UN VOLONTE REMARQUABLE

La première et plus importante des choses à noter est l'implication forte des acteurs de cette coopération, à la fois en France et en Moldavie. Ceux-ci, avec des moyens limités, réussissent en effet à mettre en place de nombreuses opérations grâce à leur motivation et leur envie de perpétuer les échanges. Sans la présence de ces personnes, on peut en effet penser que les efforts de coopération auraient été abandonnés depuis longtemps, nous devons donc la longévité de cette coopération non seulement à leur implication professionnelle, mais aussi personnelle. La présidente de l'association VBK souligne d'ailleurs cet aspect lors d'un entretien, dans lequel elle évoque la chance qu'elle a d'être en relation avec l'inspectrice des écoles moldave. Celle-ci est en effet le relais principal par lequel passent les échanges, en ce qu'elle maîtrise le français. Sa volonté d'intervention dans ces dynamiques permet aux opérations d'aboutir, de se consolider et assure une bonne communication avec le président actuel du district. Cette volonté se traduit différemment selon les acteurs, elle peut aller du don de manuels scolaires fait par des sponsors privés au montage de dossier de subvention fait par le STEUSB, en passant par la présence bénévole de quelques membres de l'association VBK lors des ventes sur le marché de Noël de Belleville.

Ces derniers, afin de justifier leur implication, évoquent une envie forte d'aider ce territoire, avec lequel ils entretiennent des relations depuis longtemps, ils souhaitent en effet que leurs homologues

moldaves puissent bénéficier des mêmes privilèges qu'eux. Ils évoquent également un véritable enrichissement personnel et l'importance du partage. Ils mettent ainsi en valeur l'importance de l'aspect « humain » dans toute coopération, importance sur laquelle ce mémoire reviendra par la suite.

Ce sont ces acteurs motivés qui, à chaque voyage en Moldavie, décident de perpétuer et renforcer les échanges. C'est cette volonté qui a notamment permis à l'action assainissement de voir le jour, suite à la visite d'une délégation sur le territoire. Les membres de cette dernière, en constatant le manque d'eau potable et la dégradation du système d'assainissement existant, on en effet décidé d'agir pour améliorer la situation. C'est en ce sens qu'ils ont cherché des solutions afin de parvenir à réaliser cette opération.

UN COOPERATION ANCIENNE

Cette volonté montre que, d'une manière générale, les acteurs impliqués ont l'art de trouver des moyens de mettre en place des actions en accord avec les habitudes de chacun. Cette mise en place est facilitée non seulement par l'ancienneté des collaborations, mais aussi par l'organisation des échanges.

Nous avons en effet vu que si les acteurs varient en fonction des opérations, les entités coordinatrices, elles, restent les mêmes – et ce depuis quarante ans. Elles ont ainsi l'habitude de travailler ensemble et perdent peu de temps à accorder leurs visions. Par exemple, lors des études préliminaires nécessaires à la mise en place du système d'assainissement, il a fallu effectuer des tests d'infiltration. Les acteurs français, qui recommandaient la méthode porché – utilisée sur l'hexagone- ont su s'adapter aux réalités moldaves en les laissant utiliser leurs compétences de la manière habituelle. « *Le rôle de l'association et de ses partenaires est essentiellement le soutien, l'assistance technique et favoriser l'émergence de leviers, mais surtout pas l'ingérence* » peut-on d'ailleurs lire dans le préambule du dossier d'assainissement présenté à l'Agence de l'eau Méditerranée Rhône Corse. Cette approche est rendue possible car, au fur et à mesure des années, un climat de confiance s'est instauré entre les partenaires et facilite grandement la mise en place des échanges. La commune de Dereanu a ainsi voté à l'unanimité pour le projet d'assainissement, lors de son conseil municipal de 2013, et s'implique fortement – malgré son manque de moyens – pour permettre aux opérations d'aboutir.

Cette relation de confiance permet également de trouver des solutions pour combler le manque de moyens des cotés français et moldaves. En effet, dans un contexte post-soviétique où le pouvoir fonctionne souvent de manière peu transparente, ici les autorités moldaves n'ont aucun problème à envoyer leurs devis et factures aux partenaires français, qui en ont besoin afin de toucher les subventions nécessaires au financement de l'opération d'assainissement. D'autres relais sont utilisés, et notamment des moyens informels. Un habitant moldave installé sur le périmètre de la CCSB transporte ainsi des documents et matériels divers jusqu'en Moldavie quand il retourne voir sa famille. Cette organisation permet aux acteurs français de se dispenser des frais de transport, qui peuvent devenir prohibitifs pour une coopération qui dispose de si peu de moyens.

UNE BONNE REACTIVITE

Des reconversions réussies

On trouve une autre des raisons qui fonde la durée et l'effectivité de cette coopération dans sa capacité à s'adapter aux évolutions des territoires. Comme nous l'avons constaté plus haut, suite à la description de l'évolution des actions, les échanges ont ainsi su s'adapter en changeant les méthodes d'intervention en fonction du contexte dans lequel ils s'insèrent. Le passage de jumelage d'amitié à aide pour le développement en passant par aide humanitaire prouve cette évolutivité et cette réactivité des acteurs impliqués. Les échanges modernes conservent cette aptitude à adapter leurs actions en fonction du contexte dans lequel elles s'insèrent, afin que celles-ci continuent à être efficaces. Le cas s'est d'ailleurs présenté en 2014 pour l'action portant sur la francophonie. La mise en place d'un camp de vacances pour « les meilleurs en français » a ainsi été approuvée suite à une autre action, qui peinait à conserver sa légitimité. Jusque là en effet, l'argent donné par Villefranche était utilisé pour la venue d'un autre professeur de français. L'association VBK n'arrivant pas à trouver de nouveau partenaire, cette solution a été choisie afin de permettre aux élèves de continuer à progresser en français. « *Si une action n'aboutit pas, c'est que l'on doit changer de point de vue* » explique d'ailleurs le président du STEUSB lors d'une des réunions de l'association VBK, alors que différentes options étaient étudiées afin de mettre en place de nouvelles opérations dans le domaine socio-culturel.

Des actions complémentaires

Cette capacité d'adaptation dépasse le simple fait de réussir une reconversion : les acteurs locaux savent également s'adapter afin de compléter et améliorer leurs actions. Cette affirmation se vérifie grâce à l'action assainissement, qui a su mettre en place deux opérations successives et complémentaires. Ainsi, le projet d'adduction en eau potable est aujourd'hui complété par une opération dédiée à l'assainissement ainsi qu'à la rénovation de sanitaires dans le complexe scolaire. Il est par ailleurs prévu, dans cette deuxième phase, d'élargir le périmètre d'action à la Mairie et d'y ajouter un volet de sensibilisation à l'hygiène, afin de permettre à la population locale d'utiliser au mieux les dispositifs mis en place.

Ce sont ces capacités à s'adapter rapidement aux changements de situation et à trouver des solutions pour améliorer les dispositifs mis en place qui permettent aux acteurs d'être aussi actifs dans les efforts de coopération, alors même qu'ils disposent de peu de moyens. **Mais cette réactivité est-elle pour autant synonyme de réussite ?**

232. DES MISES EN ŒUVRE COHERENTES ?

Si les acteurs peuvent effectivement s'adapter rapidement et facilement afin de faire perdurer les actions malgré un contexte moins favorable qu'au début des efforts de coopération, on peut se demander si les opérations mises en place sont synonymes d'efficacité, en particulier dans un contexte où – nous l'avons vu – aucun des acteurs impliqué dans la coopération n'a de compétences spécifiques à la mise en place d'opérations d'envergure internationale.

DES SOLUTIONS ADAPTEES AUX MILIEUX

L'étude détaillée des actions mises en place à l'heure actuelle nous permet de constater qu'aujourd'hui, cette coopération est véritablement apte à trouver des solutions cohérentes aux milieux dans lesquels elle s'insère. On constate ainsi que l'opération assainissement, en mettant en place des équipements techniques en lien non seulement avec les autorités moldaves, mais aussi avec les professeurs du lycée, sait se prémunir contre les erreurs d'ajustement. Ainsi, la mise en place d'une station d'épuration dite « filtre planté de roseaux » est une décision prise en concertation entre partenaires français et moldaves. Cette solution est retenue car elle correspond aux réalités du territoire autant en termes d'utilisation que d'entretien. « *Nous privilégions un système gravitaire et rustique, mais surtout efficace et performant* » peut-on d'ailleurs lire dans un courrier adressé à l'agence de l'eau, pour justifier ce choix. Cette approche a également permis à l'opération d'adduction d'eau potable d'être, aujourd'hui, un véritable succès. « *Nous n'avons plus besoin de courir au puits* » dit à ce titre la directrice de l'école, lors de la visite de la délégation française sur les lieux, en 2014, mettant en évidence la bonne utilisation du dispositif et son apport positif sur les conditions de vie des collégiens.

Cette efficacité se vérifie avec la thématique francophonie. Celle-ci, vieille de 15 ans, est d'autant plus facile à évaluer que les acteurs ont plus de recul sur les actions mises en place. Le district de Kalarach compte, sur un total de 6800 élèves, 6000 qui apprennent le français en première ou deuxième langue, certains concours nationaux de français sont d'ailleurs organisés. L'année dernière, les première et deuxième places étaient attribuées à deux élèves du lycée de Kalarach dans lequel le Beaujolais intervient. L'apprentissage de la langue française est, de plus, facilité par les professeurs de français moldaves qui, soutenus, ont mis en place des concours internes au lycée, comme le concours de la créativité, ou encore un festival de théâtre francophone qui, depuis 15 ans maintenant, réunit de plus en plus de monde, alors même que l'alliance française déplore aujourd'hui la concurrence déloyale de l'anglais en Moldavie.

Si ces deux thématiques ont ainsi des retombées positives sur le territoire moldave, il est difficile d'évaluer les retombées des opérations socio-culturelles, en ce qu'elles sont très variables et qu'aucune évaluation des actions n'a été prévue. Aux questions « la présence d'une antenne moldave sur le marché de Noël de Villefranche permet-elle aux habitants de mieux connaître la culture moldave ? La présence des jeunes en difficulté en Moldavie leur a-t-elle permis de mieux s'insérer par la suite ? » Il est ainsi difficile de répondre par l'affirmative ou la négative.

QUELLE TRANSVERSALITE ?

Si les solutions techniques et les approches semblent, pour la majorité des actions mises en place, efficaces, le **parallélisme des actions n'empêche-t-il pas les opérations d'atteindre au maximum leur efficacité ?**

Nous l'avons évoqué précédemment, les actions sont mises en place en écho mais ne se répondent pas. Les acteurs impliqués sont conscients de ce manque à gagner, en particulier car ils agissent sur deux structures identiques, à savoir des lycées, pour deux raisons différentes – et ce alors même que la situation sanitaire du lycée de Kalarach est aussi préoccupante que l'était celle du lycée de Dereneu avant le début des interventions. De même, l'apprentissage du français est encouragé dans le lycée de Dereneu, une salle est d'ailleurs réservée à l'apprentissage du français et les paroles de la Marseillaise de Rouget de l'Isle sont épinglées sur une affiche, dans les couloirs.

Ces actions manquent ainsi de cohérence et de transversalité non seulement entre thématiques d'intervention, mais également entre acteurs de la coopération décentralisée. En effet, si avant la chute de l'URSS, l'association VBK profitait d'un large réseau et qu'une collaboration entre l'Allemagne, la France et la Moldavie venait d'ailleurs de débiter, celle-ci a été stoppée nette dans son élan et, aujourd'hui, la Moldavie ne coopère plus du tout avec les acteurs allemands, faute de communication entre les différents interlocuteurs. Aujourd'hui encore, pourtant, il paraît judicieux de développer les dialogues entre différentes délégations. La présidente de l'association en est tout à fait consciente, cependant, la barrière de la langue et le manque de temps sont à l'origine d'un manque de mise en cohérence des actions entre acteurs. Celle-ci ajoute d'ailleurs qu'à échelle française, suite à la chute de l'URSS et au démantèlement des réseaux d'amitié avec l'URSS existants en France, de nouveaux partenariats, « *avec des homologues du côté de Bordeaux* », ont été entamés au début des années 2000. Ceux-ci n'ont malheureusement jamais abouti et, aujourd'hui, il n'y a plus aucune relation entre les différents acteurs.

QUELLE VISIBILITE ?

Ce manque de cohérence semble couplé d'un manque de visibilité de l'action. En effet, les acteurs sont surbookés et manquent de moyens. Dans ce contexte, même si des initiatives sont prises pour une meilleure visibilité, avec notamment la publication d'un article dans le journal local beaujolais suite à la visite de la dernière délégation²⁰ en Moldavie ou encore la mise à disposition d'un budget de quelques centaines d'euros pour la réalisation de deux vidéos sur les échanges, afin de les diffuser à la majorité des élus et plus largement sur le territoire, les efforts en matière de visibilité de l'action ne sont pas assez développés et passent au second plan.

Aujourd'hui, c'est encore le stand réservé au marché de Noël de Villefranche ou le discours réalisé par la présidente de l'association VBK à l'occasion de la fête des vins à Kalarach qui sont le plus visible des habitants. Ainsi, même à échelle communale, il reste des agents français qui ne

²⁰ Annexe 4

connaissent pas ou peu les actions mises en place en Moldavie, et vice-versa. Alors qu'avant « *l'impact de France URSS auprès des Caladois se mesurait par leur empressement auprès des stands dès l'ouverture de l'exposition vente* » (Le Progrès - 1982) ce manque de visibilité de l'action fragilise d'autant plus l'avenir des échanges que celle-ci est méconnue. Dans un contexte où les coopérations sur le sol français concernent en particulier l'Allemagne, l'Angleterre ou d'autres destinations « *plus accessibles* » rappelle la présidente de VBK, cette méconnaissance est dangereuse en ce qu'elle rend cette coopération illusoire. Dans la commune de Belleville, par exemple, le jumelage avec Salzkotten, ville allemande, est beaucoup plus visible et fédère de nombreux adhérents. Chaque année, de nombreuses visites sont d'ailleurs prévues sur l'un et l'autre des territoires et les habitants participent activement à ces mises en place. Il faudrait donc non seulement informer mais également intéresser les habitants. Or, la partie est loin d'être gagnée quand on sait que le budget dédié à la communication est quasi inexistant, comme le rappelle la présidente VBK.

Du côté moldave également, on peine à rendre visibles les échanges, en particulier pour l'action assainissement : la commune de Dereneu est en effet isolée, très peu densément peuplée et l'impact de l'action française reste ainsi très local et spécialisé. Cependant, l'action francophone réussie à rayonner plus largement, grâce aux concours locaux et nationaux organisés, et permet de relativiser ce constat.

233. PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les limites mises en évidence plus haut, et en particulier celles liées au manque de cohérence et de visibilité des actions à l'heure actuelle, posent la question de l'évolution de ces actions. **Les blocages recensés pourraient-ils être surmontés? Pourquoi? Quelles conséquences sur le long terme?**

VERS UN ELARGISSEMENT DES INITIATIVES ?

Dans un contexte où les agents sont surbookés et dans lequel ils jonglent déjà avec trois thématiques différentes, il paraît irréaliste de penser que cette coopération puisse se développer, et ce d'autant plus que de nombreuses ambitions peinent aujourd'hui à se mettre en place non à cause du manque de professionnalisme des acteurs, mais à cause de leur manque de moyens. On peut d'ailleurs vérifier cette affirmation dans les difficultés que rencontre l'action socioculturelle ou encore dans le manque de visibilité et de transversalité des actions mises en place aujourd'hui, faute de moyens humains et financiers suffisants. Les actions sont en ce sens priorisées et l'opération assainissement bénéficie aujourd'hui du maximum d'attention, devant l'action pour la francophonie et celle pour l'action socio-culturelle. Un article passé dans la presse locale suite à la dernière visite de la délégation française en Moldavie illustre d'ailleurs cette situation.²¹

²¹ Annexe 4

Par ailleurs, le développement des projets actuels paraît également compliqué. En effet, les actions mises en place fonctionnent et les acteurs souhaitent les compléter et les faire évoluer. Pour l'opération assainissement par exemple, ils veulent ainsi mettre en place des efforts de sensibilisation des élèves aux méthodes d'hygiène afin de prévenir les risques de maladies hydriques. Or, l'organisation d'une campagne de sensibilisation est synonyme de la mise en place d'un comité de campagne, de la recherche d'experts, de la création de partenariats et également de l'utilisation de différents moyens de communication. Que ce soit du côté français comme du côté moldave, ces efforts paraissent compliqués à mettre en place, et ce même si l'agence de l'eau prévoit un budget pour la communication. Celui-ci est en effet dédié à la mise en valeur de son rôle dans cette opération, et peu à des efforts de sensibilisation des populations à des efforts d'assainissement, comme le montre cette phrase « *le rôle de l'agence de l'eau en France fait l'objet d'une présentation au District de Kalarach et aux élèves du Lycée de Dereneu* », trouvée dans le dossier de demande de subventions du « programme d'action 2013 / 2018 sauvons l'eau » de l'agence de l'eau.

Si, dans l'articulation actuelle des efforts, on voit en ce sens peu de possibilités de développement des actions actuelles, on peut cependant penser qu'une meilleure articulation est possible, dans une certaine mesure. En effet, les partenaires disposent déjà de nombreux relais et leviers à leur coopération. On pourrait penser que des liens entre l'action d'assainissement et celle de la francophonie pourraient être réalisés, par exemple en changeant quelque peu les modalités d'intervention des enseignants retraités du GREF et en les faisant intervenir également sur le site de Dereneu. D'autres exemples d'amélioration de la situation existante peuvent être trouvés, mais celles-ci restent minimes et ne permettent que modérément de créer plus de visibilité et de transversalité entre acteurs, car ces mises en commun nécessitent de nombreux échanges et du temps, dont les acteurs manquent.

QUELLE ANTICIPATION DES EVOLUTIONS ?

Il paraît ainsi compliqué de mettre en place une meilleure visibilité et transversalité à l'heure actuelle, **mais qu'en est-il de l'anticipation des évolutions de ces deux territoires** ? Dans un contexte où les territoires locaux, nationaux et supranationaux sont sujets à des dynamiques très différentes, cette coopération n'est en effet pas à l'abri d'un autre bouleversement de situation. Le contexte actuel de la Moldavie, fragilisée par la Russie, est d'autant plus préoccupant que, pour certains, celle-ci pourrait devenir la « *prochaine Ukraine* » (C. Bonal - 2014). Par ailleurs en France, chaque année, les dotations budgétaires de l'état diminuent et fragilisent d'autant plus les milieux ruraux, alors même qu'on donne à ceux-ci de plus en plus de compétences et de prérogatives pour leur développement – notamment par le biais de l'échelon intercommunal. **Quelles conséquences pourraient avoir ces dynamiques sur nos échanges ? Celles-ci sont-elles anticipées ?**

Les évolutions probables

Comme nous venons de le montrer, nos territoires d'intervention sont sujets à des dynamiques bien particulières. A court terme, on peut craindre que le district de Kalarach ne change de couleur politique et soit dirigé par un parti pro – russe. Dans un contexte géopolitique troublé, ce nouveau parti pourrait voir d'un mauvais œil une collaboration avec un pays membre de l'UE et, ainsi, réduire les échanges. La construction de cette identité moldave pourrait également mener à un conflit ouvert, notamment avec la Transnistrie – région majoritairement peuplée d'indépendantistes russes.

Du côté français, comme nous l'avons vu précédemment, la baisse des dotations budgétaires de l'état remet en cause la capacité et la volonté des communes rurales à prendre en main des opérations qui ne soient pas exclusivement locales et, alors que celles-ci s'amenuisent chaque année un peu plus, les communes et syndicats impliqués dans la coopération avec la Moldavie vont-ils continuer à donner pour cette action ? Et ce en particulier si ce territoire est perçu comme dangereux ?

D'un point de vue plus pragmatique, les échanges pourraient également être remis en cause par le changement d'interlocuteur du côté moldave : si aucun correspondant ne parle français, les échanges seront alors remis en question, faute de réussir à communiquer entre acteurs. C'est d'ailleurs une des craintes de la présidente de l'association VBK.

Quelles prises en compte ?

Nous venons de le voir, cette coopération peut être sujette à de nombreuses évolutions, dont les acteurs français et moldaves sont aujourd'hui bien conscients. Ainsi, chaque réunion de VBK est également l'occasion de faire le point sur la situation géopolitique en Moldavie. De même, la présidente de l'association VBK profite de chaque voyage pour impliquer des élus communaux et intercommunaux de diverses communes du Beaujolais – à la fois du périmètre de la CCSB et du CAVBS. Les invités changent chaque année, malgré un noyau dur composé des acteurs les plus impliqués, et permettent ainsi de montrer à divers élus tout l'intérêt de cette action afin de la pérenniser. Cependant, les acteurs actuels manquent de moyens et de temps pour véritablement anticiper ne serait-ce que le changement de correspondant direct à Kalarach. Ce fait est d'ailleurs récurrent et si la coopération a toujours su s'adapter, elle l'a souvent fait « après coup ». Par exemple, même alors que la chute de l'URSS était de plus en plus visible, jusqu'au dernier instant la coopération est restée un jumelage d'amitié et de nouveaux projets étaient mis en place dans le domaine de la culture. Le passage à l'action humanitaire s'est fait après le démantèlement de l'URSS, alors qu'une meilleure anticipation aurait peut-être permis de mettre en place des actions plus cohérentes et d'agir plus rapidement.

On comprend ainsi que malgré des acteurs motivés, réactifs et capables de s'adapter aux milieux dans lesquels ils s'insèrent, le manque de moyens se fait ressentir et relativise l'impact positif des actions mises en place. De même, ce manque de moyens – en particulier dans un contexte compliqué, remet en cause l'avenir de cette coopération.

Nous sommes revenus sur le détail de la coopération actuelle entre le Beaujolais et le district de Kalarach. L'analyse des efforts mis en place entre ces deux territoires montre que le développement d'actions de coopération internationale est possible, et ce même dans des contextes peu favorables au développement des échanges. Cependant, on constate que devant les difficultés rencontrées par les acteurs de notre coopération – leur forte volonté et la pertinence des actions mises en place ne leur permettent pas d'aller jusqu'au bout de leurs ambitions. Cette analyse pose également une autre question : **si cette coopération n'avait pas une histoire aussi ancienne, serait-elle aussi efficace ? Enfin, aurait-elle pu naître dans le contexte actuel ?** Aujourd'hui en effet, les milieux ruraux se saisissent peu d'action d'APD, et encore moins avec des pays méconnus comme la Moldavie. En ce sens, c'est l'atypicité de cette coopération qui fonde son existence et révèle encore un peu plus les limites du développement de la coopération décentralisée comme réponse aux dysfonctionnements actuels de l'AD.

3/ UNE ACTION SYNONYME DE DEVELOPPEMENT ?

Nous venons de voir que, malgré des initiatives parfois inachevées, cette étude de cas met en évidence la capacité des territoires ruraux à mettre en œuvre des coopérations décentralisées – et ce même avec des moyens humains et financiers très limités. Cependant, dans un contexte peu favorable au développement de telles initiatives, **le jeu en vaut-il la chandelle ?** Afin de répondre à cette interrogation, nous revenons dans un premier temps sur ce cas d'étude et sur les actions mises en place. Derrière leur bonne adaptation au milieu d'intervention, **celles-ci permettent-elles réellement de participer au développement des deux territoires ruraux ? Pourraient-elles le permettre ?** La réponse à ces interrogations permet de prendre du recul par rapport à l'intervention des collectivités rurales dans l'action pour le développement et de vérifier la pertinence de la pensée dominante actuelle, selon laquelle l'échelle locale est une des réponses phares aux failles de l'APD. Dans un second temps, il est important de revenir sur les enseignements tirés dans cette étude de cas : sont-ils généralisables ? Dans un contexte où cette coopération est atypique non seulement du point de vue de sa ruralité, mais aussi et surtout de sa longévité et des territoires de coopération impliqués, on peut en effet douter qu'elle permette de dresser un portrait représentatif d'une majorité des campagnes. Cependant, derrière l'atypicité des territoires d'intervention, se cachent des réalités communes à un grand nombre de territoires ruraux. **Ces points communs légitiment-ils l'action des collectivités rurales dans l'AD ?** Quelques études de cas et la référence à des ouvrages de recherche sur le sujet semblent mettre en évidence l'existence d'un savoir-faire rural, très important dans ce genre de coopérations. Cependant, aujourd'hui celui-ci est occulté et ignoré par la majorité des acteurs. Dans ce contexte, **quels outils développer afin d'améliorer la situation actuelle ? Ce savoir-faire rural et le développement d'une CD entre collectivités rurales auraient-ils des répercussions à échelle plus large ?**

31. BEAUJOLAIS & KALARACH, QUEL DEVELOPPEMENT ?

Cette première partie du dernier axe revient sur les efforts mis en place par les territoires et sur leur pertinence. Comme nous l'avons vu dans le deuxième axe, cette coopération met en œuvre les actions de manière parallèle et, avec un minimum de moyens, réussit à faire aboutir diverses opérations notamment grâce à la forte motivation des acteurs impliqués, qui ont jusqu'ici toujours trouvé un moyen de faire perdurer les échanges. Les domaines de l'assainissement et de la francophonie, notamment, ont des retombées appréciables et permettent aux habitants d'observer quelques améliorations dans leur quotidien. **Cependant, dans un contexte où les efforts de coopération semblent avoir du mal à pouvoir se développer au-delà de ce qu'ils sont aujourd'hui, le jeu en vaut-il la chandelle ?** Il s'agit ici de prendre du recul sur la pertinence et la cohérence des actions mises en place afin de comprendre si celles-ci jouent un véritable rôle dans l'aide au développement du district de Kalarach et du Beaujolais ou si leur impact est trop limité pour permettre une réelle amélioration de la situation.

311. DES ACTIONS TROP LIMITEES ?

QUEL IMPACT SUR LE DISTRICT DE KALARACH ?

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le district de Kalarach est fortement impacté par le chômage et l'exode rural. Ainsi, la majorité des communes se vident de leurs habitants qui, faute de trouver du travail en Moldavie, partent à l'extérieur du territoire afin de parvenir à survenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Cette dynamique a de nombreux impacts sur le district. Cette absence d'une majorité de la population active a tendance à accentuer la précarisation du territoire et à ralentir son développement : nous ne parlons pas seulement du fait que les investisseurs potentiels sont rares et que, devant l'absence de main d'œuvre sur le territoire, ces derniers se risquent peu à s'implanter localement, mais également des conséquences du départ de pères et mères de famille à l'extérieur du territoire. Sur le district de Kalarach, en effet, de nombreux enfants se retrouvent orphelins ou à la charge de leurs grands-parents. De même, alors que les villages se vident, les collectivités ont des moyens très limités et ne peuvent qu'avec modération développer des infrastructures et des services à échelle locale. C'est en ce sens que la lutte contre ces problèmes est vue par le responsable économique du district de Kalarach comme une des priorités du district. Pour lui, il est impératif de trouver un moyen d'attirer des emplois et, ainsi, de créer de la richesse à échelle locale afin de retenir la population et de développer durablement le territoire. Dans le contexte moldave actuel, il est également primordial d'aider le district dans la construction de son identité et dans la découverte de ses nouveaux potentiels économiques. **Dans ce contexte, on peut**

alors se demander si l'action du Beaujolais permet d'aider ces dynamiques ?

Une source de développement ?

Afin de répondre à cette interrogation, il faut revenir sur les actions mises en place dans les thématiques de l'assainissement, de la francophonie et de la culture. Des observations sur le terrain ainsi que des entretiens avec les locaux nous permettent de constater que, depuis 2010, l'adduction de l'eau potable et la mise en place d'un réseau d'assainissement dans le lycée de Dereneu sont synonymes de travail et d'acquisition de nouvelles compétences pour les artisans locaux. Ces opérations permettent ainsi de dynamiser – au moins à court terme – un territoire qui manque cruellement d'emplois. Quelques actions menées au niveau culturel, comme la mise en place de contrats avec des groupes musicaux locaux, parviennent également à fournir des sources de revenu ponctuelles à quelques habitants.

Une porte ouverte sur l'intégration européenne

L'action francophone, elle, ne pourvoit aucun emploi en ce qu'elle s'appuie sur des bénévoles français. Cependant, elle permet la montée en compétences de nombreux élèves et professeurs et pourrait même, à plus long terme, aider la Moldavie à intégrer l'UE. C'est en tout cas l'avis d'un des anciens présidents moldaves, Marian Lupu, qui a rencontré Simone Cottin, ancienne présidente de l'association VBK au début des années 2000 afin de mettre en valeur cette initiative. Cette action a en effet la prétention de réussir à diffuser des valeurs démocratiques, à travers l'apprentissage de la langue française, aux élèves et professeurs. *« Ces leçons de français sont de grandes portes ouvertes vers la culture française qui est la nourriture de nos esprits, de nos âmes parce que l'homme ne vit pas seulement de son pain »* dit d'ailleurs une des élèves du lycée de Kalarach dans un des textes gagnants du concours du lycée. L'apprentissage de cette langue s'accompagne de la lecture d' *« œuvres d'illustres écrivains français »*, pour la plupart issus des lumières. Cet accès à de nombreux auteurs comme Diderot ou Voltaire permet aux élèves de prendre du recul face à la propagande russe. Cette action sur la francophonie pourrait ainsi faciliter une hypothétique entrée dans l'UE et permettre au pays de s'extirper de la tutelle de l'ex-leader soviétique. Ainsi, la république serait moins fragilisée par ses embargos successifs. De plus, elle recevrait des fonds supplémentaires et aurait accès à de nouvelles débouchées économiques. Tous ces nouveaux aspects pourraient alors permettre au district de Kalarach de se développer de manière durable et de permettre à sa population d'améliorer ses conditions de vie à échelle locale.

On comprend en ce sens que les actions mises en place permettent d'aider le district à parvenir à ses fins. Cependant, ces actions ont un impact assez limité sur le territoire et, malgré ces retombées positives permettant la montée en compétences de certains habitants ou l'aide à l'intégration européenne, il est aujourd'hui impossible d'affirmer que les actions du Beaujolais permettent une véritable amélioration de la situation dans le district de Kalarach. Alors que les acteurs ont débuté leur action d'aide au développement depuis quinze ans, les campagnes moldaves continuent en effet à se vider et le district peine toujours à attirer les investissements, bien que la situation ne soit plus aussi critique qu'au sortir de l'ère socialiste. Dans ce contexte, on peut se demander si le jeu en vaut toujours la chandelle. En effet, **même si la montée en compétences des moldaves est très**

appréciable, dans quelles mesures ces derniers vont-ils être capables de les réutiliser dans un tel contexte ?

QUEL IMPACT SUR LE TERRITOIRE BEAUJOLAIS ?

Nous venons d'étudier l'impact des actions menées sur le territoire moldave, il convient maintenant de s'intéresser à celui de cette action sur le territoire beaujolais. Comme nous l'avons évoqué précédemment, ce territoire rural se situe actuellement dans une situation paradoxale : bien qu'il gagne de la population, attire de nouveaux investisseurs et soit le berceau de quelques initiatives innovantes – on constate qu'il est touché par le chômage et que les baisses des dotations budgétaires de l'état mettent à mal l'action des municipalités rurales qui, faute de moyens, se concentrent sur les activités locales. C'est dans ce contexte que la coopération décentralisée avec la Moldavie se met en place. Or nous avons vu que très peu de projets étaient mis en oeuvre sur le territoire français, à l'exception de la vente de quelques produits moldaves et d'actions culturelles ponctuelles. On peut alors penser que cette coopération décentralisée n'a pas de retombées – ou très peu – sur le territoire français. **Est-ce réellement le cas ?**

Comme nous l'avons vu plus haut, cette opération manque de visibilité et concerne aujourd'hui un nombre limité d'acteurs. Même parmi les agents municipaux et les élus locaux, certains ignorent d'ailleurs jusqu'à l'existence de cette opération, alors même qu'elle existe depuis quarante ans.

Le développement de nouvelles compétences

Pourtant, celle-ci a bel et bien des effets sur le territoire local, même si ceux-ci ne sont pas prémédités, peu ressentis et encore moins mis en valeur. Suite à des entretiens avec divers acteurs impliqués, on peut en effet lui reconnaître le mérite de leur permettre d'avoir accès à une ouverture d'esprit et de développer leurs connaissances techniques, linguistiques et leur capacité à s'adapter dans divers contextes. Ces compétences sont facilement valorisables pour les agents techniques et les sponsors privés personnellement impliqués et permettent aux élus en charge de la coopération de développer des approches plus audacieuses et efficaces. Ainsi, on constate que le STEUSB, qui est un des acteurs clefs dans la coopération avec la Moldavie actuellement, est un des syndicats locaux les plus innovants à échelle locale et a notamment développé une station d'épuration reconnue à échelle nationale pour sa manière innovante de faire du développement durable. Il s'est d'ailleurs vu décerner la Marianne d'Or 2013 de la Démocratie Locale, prix d'excellence des municipalités de France, afin de récompenser le projet de « *valorisation de l'énergie fatale des effluents de la station d'épuration CITEAU, pour le chauffage de logements.* » (radio calad - 2013). Dans un contexte où le président du STEUSB est également vice-président de la CCSB et conseiller communal de Belleville, il est amené à travailler sur de nombreux autres projets et diffuse plus largement ses habitudes de travail.

Des échanges accrus

Par ailleurs, cette coopération internationale permet la mise en commun d'acteurs locaux autour de thématiques communes. Des élus et agents de la CCSB et de la CAVBS développent ainsi des relations d'amitié et de travail qui mènent à la mise en place d'échanges professionnels plus constructifs et leurs apprennent à mieux travailler ensemble. Les réunions de l'association VBK sont ainsi également le moment d'échanger sur les évolutions politiques beaujolaises et sur les problèmes et solutions rencontrés par les agents et élus présents, dans leurs territoires respectifs. Elles facilitent la mise en commun et les échanges – fait plus que précieux dans les contextes ruraux soumis à des difficultés budgétaires de plus en plus importantes.

Une identité beaujolaise affirmée

Enfin, cette mutualisation des services autour d'un projet de coopération décentralisée a également pour effet de mettre en valeur l'identité beaujolaise et de réussir son exportation à l'international. Son action est d'ailleurs soulignée par l'Alliance Française de Moldavie et est connue de quelques services du gouvernement français. Les liens créés avec le GREF, de même, permettent cette valorisation. Ceux-ci mettent en avant les bienfaits de cette coopération sur leurs sites internet respectifs et prennent appui sur cette initiative. « *C'est avec les petits ruisseaux que l'on fait les grandes rivières* » souligne ainsi le président de l'Alliance Française de Moldavie, au cours d'un entretien à l'occasion de la visite de la délégation française à Kalarach, en 2014. En ce sens, bien que ce territoire soit connu pour ses crus et notamment pour le Beaujolais Nouveau, qui s'exporte à l'international, cette coopération met en valeur le territoire sous un autre jour, qu'il serait intéressant de développer afin de montrer qu'au-delà de la viticulture, ce périmètre est capable de s'impliquer dans des actions de développement à l'étranger.

Cependant, le manque de prise de conscience de ces retombées positives sur le territoire français met souvent à mal l'action internationale des élus impliqués qui, faute de temps et de moyens, ne réussissent que modérément à valoriser leur action à échelle locale, alors même qu'elle a des retombées positives sur le territoire. A la question « le jeu en vaut-il la chandelle ? » posée dans l'introduction, la réponse est alors positive. Cependant, on se rend également compte que malgré les retombées appréciables sur chacun des territoires, celles-ci peinent à revaloriser plus largement les périmètres respectifs dans lesquels elles s'insèrent. L'impact réel mais limité des actions mises en place actuellement, bien qu'il montre l'efficacité des opérations mises en œuvre, paraît ainsi trop anecdotique pour permettre d'aider à résoudre de manière durable les problèmes rencontrés par le territoire moldave.

312. QUEL POTENTIEL DE CETTE COOPERATION DECENTRALISEE ?

Pourrait-on imaginer des solutions viables afin que les initiatives de ces deux territoires puissent véritablement participer à leur développement respectif ? C'est la question à laquelle nous souhaitons répondre maintenant. En effet, même si nous avons vu dans le second axe qu'aujourd'hui, il paraissait difficile de valoriser les actions mises en place par les acteurs impliqués au-delà de ce qu'elles sont, il semble nécessaire de prendre du recul sur la situation actuelle et d'imaginer de nouvelles méthodes afin de réussir à valoriser les actions existantes et à les rendre véritablement efficaces.

VERS UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTIONS ?

Nous avons vu dans l'axe précédent que la situation ne permettait pas aux collectivités de développer leurs actions de manière significative. **Cependant pourrait-on – dans un contexte ou des moyens plus importants seraient donnés à cette coopération- développer des manières de requalifier cette opération et de multiplier son impact positif sur les territoires ?**

La mise en place d'un réseau

Nous avons vu que les efforts existants de cette coopération décentralisée ne pouvaient que modérément, aujourd'hui, réaliser cet effort de valorisation du territoire moldave. On pourrait cependant valoriser les initiatives mises en place en les reliant. Comme nous l'avons évoqué précédemment, de nombreux autres acteurs internationaux agissent sur le district de Kalarach : **Pourquoi ne pas mutualiser les efforts et les orienter dans une direction commune, afin de valoriser chacune des initiatives présentes ?**

En effet, le détail de l'action des divers acteurs permet de mettre en lien quelques activités déjà existantes. La délégation polonaise agit actuellement sur la thématique de l'assainissement dans une commune localisée à proximité immédiate de notre initiative. De plus, elle a choisi la même méthode, à savoir une station d'épuration de type « filtre planté de roseaux », comme le montre l'illustration ci-contre. D'autres actions telles que celles de la Roumanie peuvent également être facilement liées à celle de l'échange Beaujolais/Kalarach, en ce que leur projet actuel, la requalification de « *romanian heroes cemetery* »²² - d'après les dires du directeur du service économie du district de



Figure 21 : Le projet polonais d'assainissement, à Oniscani.

Source : association VBK 2014

²² Cimetières de héros roumains

Kalarach, concerne l'histoire et la culture moldaves²³, thème que l'association VBK valorise depuis le début des coopérations.

On peut alors se rendre compte qu'il suffirait de créer de nouveaux liens entre acteurs existants afin d'enrichir mutuellement les actions mises en place par les uns et les autres et aboutir à des actions plus abouties. Celles-ci auraient alors véritablement pour vocation d'aider le territoire à mettre en valeur ses efforts actuels et de faciliter sa reconversion.

Vers une meilleure transversalité

Cette création de liens, si elle veut une efficacité maximale, devrait être réalisée dans un objectif commun qui permettrait la mise en cohérence de toutes ces initiatives aujourd'hui menées de manière parallèles. Lors du dernier voyage de la délégation française en Moldavie, les acteurs ont pu voir que quelques projets dans le domaine du tourisme se mettaient timidement en place. De nouveaux hôtels étaient en construction et des brochures vantant l'attrait touristique de la région trônaient sur les comptoirs de quelques commerces. Les échanges avec de nombreux agents et élus moldaves ont également permis de déceler cette thématique afin d'essayer de dynamiser la région de cette manière. « *We also want to develop tourist industry. We have a great touristic potential – beautiful sights and historical places* »²⁴ dit d'ailleurs le responsable²⁵ de la section économique du district dans un entretien, afin de mettre en avant la volonté de développer ce secteur afin de permettre aux locaux d'accéder à de nouveaux emplois. Pour la Moldavie, et en particulier pour le district de Kalarach, quelques initiatives intéressantes en matière de protection de cet environnement naturel existent d'ailleurs déjà mais peinent à être valorisées. On peut notamment prendre l'exemple de la réserve naturelle « Plaiul Fagului » créée il y a une vingtaine d'années pour la conservation, la régénération et la récupération de l'environnement. Certains projets menés par la Banque Mondiale sur le territoire moldave font également écho à ces initiatives de protection du patrimoine naturel, notamment un concernant l'utilisation de biogaz, à échelle nationale.

Le tourisme comme lien ?

Une question s'impose alors : **Les thématiques de développement mises en place pourraient-elles aider le territoire moldave à développer son action touristique et, ainsi, à accéder au développement ?** Dans l'état actuel des choses, on peut en douter en ce que ces actions sont trop éparpillées pour créer un véritable effet levier. Cependant ces thématiques, liées entre elles et incluent aux dynamiques plus larges que nous venons d'évoquer, pourraient être synonymes de développement touristique pour le territoire. En effet, afin d'attirer des touristes, le district de

²³ La Moldavie a longtemps fait partie de la Roumanie, et possède aujourd'hui encore des liens forts avec ce pays, notamment liés à leur passé commun.

²⁴ « *Nous voulons également développer notre attractivité touristique. Nous avons un grand potentiel dans ce domaine : des points de vue magnifiques et des monuments historiques* ».

²⁵ Lors d'un entretien – voir annexe 1.

Kalarach a besoin d'une meilleure visibilité et d'une meilleure mise en valeur de ses atouts naturels. Il faut pour cela développer de nouvelles infrastructures et services dédiés non seulement aux touristes, mais également aux habitants. L'action culturelle prend ainsi tout son sens et, tout en permettant au pays de construire son identité, lui permettrait également de l'exporter en la mettant en valeur. Le domaine de l'assainissement, également, a un important rôle à jouer dans la mise en valeur des ressources naturelles et l'accueil des touristes sur le territoire. L'initiative menée au Liban par l'agglomération lyonnaise, utilisée dans le premier axe afin d'illustrer l'action efficace de cette collectivité territoriale dans l'aide au développement, nous conforte dans cette idée. Dans cet exemple, la thématique assainissement était ainsi utilisée dans le cadre d'un contrat de rivière qui prévoyait la mise en place d'un réseau d'assainissement sur un vaste territoire rural, permettant ainsi la mise en valeur d'un plus grand espace. Un des acteurs phares de cette opération rappelait d'ailleurs, à ce titre, que « *cette première action devait mener à la mise en place d'un PNR (parc naturel régional)* » afin de permettre de valoriser les ressources naturelles et d'attirer de nouveaux touristes sur un territoire jusque-là isolé. L'action francophonie pourrait ainsi faciliter l'arrivée de touristes francophones sur le territoire.

Cette démonstration a pour but de montrer toute la pertinence de la mise en relation des acteurs dans un but précis. Le thème touristique a ainsi été choisi comme exemple de thématique sur laquelle les acteurs pourraient s'associer, mais d'autres thèmes pourraient également servir de ciment à une meilleure coordination des initiatives entre elles.

UNE MONTEE EN COMPETENCES RECIPROQUE

Des points communs à valoriser

Cette meilleure transversalité et coordination des acteurs sur le territoire moldave pourrait permettre au territoire beaujolais une meilleure valorisation de son action ainsi qu'une montée en compétences plus large. En effet, ce territoire est lui aussi en train de diversifier son économie et possède toujours des thématiques communes avec le district de Kalarach, comme nous l'avons évoqué précédemment. **Ne serait-il pas intéressant d'amener les acteurs en charge de ces thématiques sur les deux territoires à se rencontrer et à échanger autour de leurs expériences respectives ?** Ces échanges pourraient permettre aux deux périmètres de mener des opérations plus réussies.

D'une manière générale, et comme nous l'avons évoqué précédemment, les deux périmètres conservent de nombreux points communs dans les initiatives qu'ils ont actuellement. A titre d'exemple, la CCSB développe actuellement un « espace entreprendre » afin de permettre aux entrepreneurs potentiels de développer de nouvelles activités afin de pallier aux déprises viticoles auxquelles le territoire est confronté. Ce projet fait écho au district de Kalarach, qui a également prévu de mettre en place un parc industriel ainsi qu'une pépinière d'entreprises sur son territoire « *in*

the nearest future »²⁶ d'après le directeur de la section économique du district de Kalarach. Ainsi, les actions mises en place par ces divers acteurs – chacun sur leur territoire – pourraient se voir mutuellement gagner en compétences grâce à une meilleure transversalité.

Une nouvelle échelle d'organisation ?

Enfin, il faudrait trouver un moyen de pérenniser et développer les actions mises en place actuellement en réorganisant les efforts. Bien que l'action de l'association VBK soit volontaire et efficace, elle manque de visibilité et peine à trouver de nouveaux acteurs volontaires. On pourrait alors penser qu'il serait judicieux de s'inspirer de l'organisation moldave, dans lequel le district est le chef de file, tout en l'adaptant au périmètre français. On pourrait ainsi déplacer les efforts aux échelles intercommunales, voire à l'échelle du SCoT Beaujolais – qui avait d'ailleurs déjà dans le passé commencé à travailler sur l'action extérieure des collectivités territoriales locales. Cette prise en main officielle par une collectivité ayant un regard global sur le territoire permettrait une meilleure mise en valeur des échanges ainsi qu'une meilleure transversalité. L'association VBK aurait alors moins de peine à jongler entre les différents acteurs et pourrait s'en référer à une ou deux instances organisatrices plutôt qu'à une farandole de communes rurales. De plus en plus de coopérations décentralisées fonctionnent d'ailleurs déjà de cette manière et mettent en évidence les avantages d'une telle solution. L'étude de cas de la communauté de communes de la côte d'Albâtre – qui collabore avec le Maroc – est une de celles-ci. En effet, pour cette collectivité, le passage de l'échelle communale à l'échelle intercommunale a permis de lutter contre l'effet « *ponctuel et éparpillé* » que certaines opérations de coopération décentralisée avaient par le passé. Elle a également fait naître et a installé « *un esprit puis une pratique intercommunale récurrente* ».

Nous comprenons ainsi que cette coopération pourrait voir se développer ses initiatives actuelles grâce à deux aspects en particulier : une meilleure transversalité entre acteurs et une meilleure coordination des efforts. Ainsi, les actions mises en place pourraient s'en voir durablement mises en valeur et dynamisées. Cependant, dans le contexte actuel, les acteurs ne semblent pas être en mesure d'apporter ces changements et il devient important de penser à l'avenir de cette coopération qui, faute de moyens et de visibilité suffisants, pourrait disparaître.

²⁶ Dans un futur proche.

32. UNE ACTION LOCALE RURALE POSSIBLE ET SOUHAITABLE

Nous avons vu dans la partie précédente qu'aujourd'hui, la coopération décentralisée entre la France et la Moldavie a un impact limité qui va jusqu'à remettre en cause l'efficacité et la légitimité de l'action extérieure du Beaujolais si celle-ci ne bénéficie pas d'une meilleure mise en valeur, alors même qu'il suffirait de donner un léger coup de pouce aux acteurs de cette coopération afin de décupler les résultats positifs des échanges. Cette coopération présente en effet des spécificités et un potentiel qui fondent toute sa légitimité d'action, **mais est-ce dû à sa spécificité même ou est-ce « généralisable » à de nombreuses collectivités, rurales ou non ?** Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'étude de cas Beaujolais/Kalarach présente une coopération plutôt atypique en matière de coopération décentralisée. En ce sens, nous ne pouvons pas généraliser à partir de cet exemple. Cependant, nous pouvons nous appuyer sur de nombreux points communs à une majorité de milieux ruraux, comme nous l'avons vu dans le premier axe. Cette réflexion plus globale s'appuie également sur la lecture d'ouvrages théoriques.

321. DES PROBLEMES SPECIFIQUES AU MONDE RURAL ?

DES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

Afin de combler les manques présents dans les milieux ruraux, certaines coopérations décentralisées créent aujourd'hui un lien urbain/rural – comme nous en avons évoqué un exemple dans le premier axe. Ces actions peuvent d'ailleurs porter leurs fruits et l'on constate la mise en place d'actions réussies. **Mais une approche liant collectivité rurale à collectivité rurale ne présente-t-elle pas des atouts autrement plus pertinents et efficaces dans la mise en place de ce type d'échanges ?**

Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler quelques éléments énoncés précédemment. Nous avons en effet évoqué le fait que les milieux ruraux sont des espaces mis à mal par l'internationalisation des échanges et l'urbanisation galopante du monde. Dans de trop nombreux cas, ces espaces délaissés ne réussissent pas à être requalifiés par l'aide au développement, qui a du mal à trouver des solutions adaptées à ces échelles locales rurales. Aujourd'hui, alors que la coopération décentralisée est vue comme une des solutions phares à ce problème, une première prise de recul permet de constater que la valorisation de ces espaces est toujours loin d'être évidente. En France, notamment, peu de communes rurales sont en réalité concernées par ces nouvelles manières de coopérer. Ces territoires « à la marge » ne semblent en

effet pas aptes à porter des actions de coopération internationale, et ce notamment à cause des baisses des dotations budgétaires qui ont un impact d'autant plus négatif sur ces territoires qu'ils sont moins bien reliés aux grands centres urbains qui catalysent désormais tous les regards. **Cependant, leur mise en action à échelle internationale ne pourrait-elle pas leur redonner la visibilité qu'ils méritent ?**

La première réponse que nous donnons à cette interrogation est la suivante : à échelle mondiale, une majorité d'espaces ruraux manquent d'infrastructures, de services et sont parfois confrontés à des taux de chômage plus importants qu'en ville. « *Si le vote Front National est plus prononcé dans les territoires périurbains qu'ailleurs, c'est parce que ces espaces favorisent le repli sur soi, contrairement à la ville où domineraient mixité sociale et ouverture d'esprit* » avancent d'ailleurs certains géographes afin de mettre en évidence les difficultés rencontrées dans de nombreux milieux ruraux (Charmes, Launay, Vermeersch - 2013). Dans ce contexte, leur prise en main d'actions de coopération internationale pourrait alors leur permettre de mutualiser les moyens et de développer de nouvelles compétences. C'est en tout cas l'avis d'Hervé Chaballier, directeur général des services de la ville de Chinon « *une petite ville ou les risques de repli sur soi, les réticences à s'aventurer sur des champs professionnels nouveaux, la difficulté à s'ouvrir sur les autres territoires et sur le monde sont réels et doivent être combattus* » (Arricod, 2012). Pour lui, le développement de la coopération décentralisée permet de lutter activement contre ces tendances pour plusieurs raisons : elle permet tout d'abord aux agents de relativiser les contextes d'intervention dans lesquels ils évoluent tout en leur faisant prendre conscience de la multiplicité des solutions qu'ils peuvent invoquer lors de la mise en place d'actions. De même, la CDD leur permet de développer des approches plus simples mais tout aussi efficaces et, ainsi, de constater le « *caractère universel des projets menés* ». Cette conclusion est la même pour notre étude de cas, comme nous avons pu le voir dans la partie précédente.

D'une certaine manière, et dans un contexte où de nombreux milieux ruraux sont vus comme « à la traîne » des contextes nationaux dans lesquels ils s'insèrent, on peut alors envisager la majorité des CDD entre collectivités rurales à ce que l'ONU qualifie de « *coopération sud sud pour le développement* », un « *processus par lequel deux ou plusieurs pays en développement visent leurs objectifs nationaux propres ou partagés de développement des capacités en échangeant les compétences, les ressources et le savoir-faire technique* » (2012). En ce sens, la CD entre collectivités rurales pourrait permettre à ces espaces de parvenir à une requalification mutuelle. La CD serait alors un « *levier important d'ouverture et de modernisation* » et jouerait ainsi « *un rôle actif dans la revalorisation de l'image et de l'identité de certains territoires* » (Arricod, 2012) et en particulier des territoires ruraux, qui souffrent actuellement d'un déficit d'image et sont souvent perçus comme « *un héritage encombrant* » (M. Jouen 2014), et ce même dans les pays développés. Les prémisses de ces dynamiques ont d'ailleurs été évoquées pour le territoire beaujolais, et ce alors même que les acteurs de la CDD ne les avaient pas prémédités

UN FONCTIONNEMENT ATYPIQUE

Une organisation peu courante

Ces premiers éléments forment un début de réponse à l'interrogation posée plus haut, pour rappel : une approche de type « rurale rurale » ne présente-t-elle pas des atouts pertinents et efficaces dans l'aide au développement ? A ces premières pistes, s'en ajoutent d'autres. Celles-ci s'intéressent ici aux manières de développer des efforts de CDD en milieu rural – en comparaison à leur mise en place en milieu urbain. Comme nous l'avons vu précédemment, dans notre étude de cas, les acteurs impliqués dans les efforts de coopération internationale intègrent cette thématique à l'intérieur même de leur service. De même, ils ne disposent d'aucune formation à la coopération décentralisée et la majorité d'entre eux ne maîtrisent aucune langue étrangère. En d'autres termes, ces agents ne disposent d'aucunes compétences spécifiques à l'action internationale et traitent cette thématique comme n'importe quelle autre – la seule différence étant sa localisation à l'extérieur du territoire. La comparaison avec d'autres territoires ruraux, impliqués ou non dans des efforts de coopération décentralisée, nous conforte dans l'idée que cette organisation n'est pas spécifique à l'étude de cas développée dans ce mémoire. La communauté de communes de la côte d'Albâtre, déjà citée plus haut pour son action de coopération décentralisée avec le Maroc, ne possède ainsi aucun service dédié à la coopération internationale. Cette mise en place de la coopération décentralisée semble aller à l'encontre de celle qui est dépeinte dans l'ouvrage de l'Arricod (2012) intitulé *L'action extérieure des collectivités territoriales*. Pour les auteurs, celle-ci est en effet inscrite dans un mouvement de professionnalisation de plus en plus important et « s'est accompagnée de la mise en place de cellules composées d'agents territoriaux chargés de co-élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques au sein des administrations locales ». Les acteurs locaux de la CD sont dans la majorité des cas titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et possèdent un titre dédié à leur activité internationale. Ils peuvent ainsi être, en fonction du contexte, qualifiés de « chargés de mission coopération décentralisée » ou encore de « responsables de l'action internationale ».

Cette définition, qui se situe aux antipodes de la situation que l'on rencontre dans l'étude de cas Beaujolais/Kalarach, met ainsi en évidence le fait qu'il n'y a pas une, mais bien plusieurs manières de mettre en œuvre les efforts de coopération décentralisée. Ainsi, en fonction non seulement des moyens, de l'intérêt porté à l'action internationale ou encore des habitudes d'organisation locale, on peut opter pour différents types de mise en œuvre de la coopération décentralisée. Les milieux ruraux n'ont en effet pour la majorité d'entre eux pas les moyens d'embaucher une personne spécialisée dans le développement international. De plus, ils n'en voient pas nécessairement l'intérêt et ont tendance à faire passer ces actions après les affaires courantes – de sorte qu'aucun service spécifique n'est créé à cet effet.

Des effets positifs de cette organisation ?

Un savoir-faire rural

Cette organisation dans le cas de la CDD entre le Beaujolais et le district de Kalarach et dans d'autres milieux ruraux apparaît dans un premier temps comme une conséquence du manque de moyens et/ou d'intérêt global de ces échelons locaux ruraux pour la coopération internationale, mais pas seulement. Cette approche spécifique résulte également des habitudes d'organisation rurales, qui divergent de celles que l'on peut rencontrer en milieu urbain. Cet avis est partagé par les instituts J. Delors et Sol & civilisation – spécialisés dans l'Union Européenne. Ceux-ci, lors de deux séminaires résumés dans l'ouvrage *L'Union Européenne et ses territoires ruraux – un héritage encombrant au XXIème siècle ?* (2012) mettent ainsi en avant le fait que, malgré l'interrelation avec l'urbain, le rural reste un « monde » à part qu'il convient aujourd'hui de mettre en valeur. En effet, celui-ci est porteur de certaines valeurs spécifiques et importantes. L'ouvrage en cite à ce titre pas moins de quatre ; à savoir la proximité, la dimension humaine, le « faire avec » (qui s'oppose au « faire pour ») et l'éloge de la lenteur – alors synonyme d'atout nécessaire pour gérer la complexité et l'altérité du phénomène démocratique. Ces quatre composantes se retrouvent plus ou moins fortement dans la manière qu'ont les acteurs locaux de notre cas d'étude de gérer leur action internationale et sont dans la majorité des situations synonymes de réussite et de longévité des actions entreprises. En effet, aujourd'hui la CDD Beaujolais/Kalarach se construit autour d'un dialogue d'égal à égal, qui porte une attention toute particulière au milieu dans lequel elle s'insère afin de mettre en place des actions cohérentes, pertinentes et efficaces, comme nous l'avons constaté dans le choix d'une station d'épuration de filtre plantée de roseaux pour notre thématique assainissement, par exemple. Ces valeurs peuvent alors être synonymes de véritable « savoir-faire, si ce n'est de sagesse, accumulée par les territoires ruraux dans l'interaction homme-milieu » (M. Jouen, 2012).

Des actions suivies

Cette manière de procéder met également en avant la faculté des milieux ruraux à se renouveler et, surtout, à s'adapter à différents types de contextes. Comme nous l'avons vu dans le deuxième axe, l'étude de cas présentée dans ce mémoire a su s'adapter en quarante ans d'existence et est passée d'un jumelage de solidarité internationale à une coopération décentralisée pour le développement, en passant par l'action humanitaire. Cette évolutivité des actions et cette constance dans la mise en place des échanges sont remarquables. La présidente actuelle de l'association VBK en trouve l'origine dans le fait que cette coopération décentralisée place la dimension humaine au cœur des échanges et réussit à prendre assez de recul pour s'extirper des contextes de pensée dominants. Le climat de confiance qui règne entre les acteurs français et moldaves permet également de parvenir à mettre en place des opérations efficaces sur la durée. Au contraire, les initiatives prises pour la mise en place de collaborations entre territoires français et territoires moldaves à échelle urbaine – avec pour exemple Lyon et Grenoble – n'ont pas bénéficié de la même longévité et n'ont pas été reconduites. « Cette coopération dort depuis 10 ans », explique ainsi une des employées de la direction des relations internationales de la ville de Grenoble. **Faut-il voir dans cette comparaison un atout de la spécificité rurale dans la coopération, par rapport aux habitudes urbaines ?** En

effet, même si de nombreux territoires ruraux ont, eux aussi, laissé tomber des actions de coopération internationale, faute de moyens, un point important émerge de cette comparaison. Cet échange entre territoires ruraux place la dimension politique et stratégique au second plan pour se « concentrer sur l'efficacité technique des échanges, en aucun cas sur la portée politique de cette action. » explique ainsi le secrétaire général du STEUSB lors d'un entretien. Cette affirmation se retrouve dans les courriers envoyés aux sponsors privés pour l'action internationale, qui ne font aucunement mention de la portée politique de cette action.

322. UNE REQUALIFICATION DU LIEN URBAIN / RURAL ?

UN MONDE RURAL INNOVANT

Un développement agricole ?

Ce mode de fonctionnement et ce savoir-faire particuliers, développés en milieu rural, mettent en avant un autre point fondamental. Alors que nous avons vu précédemment que l'aide au développement confond souvent développement rural et développement agricole, pas une seule des coopérations mises en œuvre sur le district de Kalarach et dans le Beaujolais –les territoires de notre cas d'étude - n'ont pour vocation l'agriculture. Au contraire, les thématiques les plus mises en avant sont celles que la Banque mondiale réserve naturellement au développement urbain – comme cela a été mis en évidence dans le premier axe. Nous évoquons ici en particulier les domaines de l'eau et de l'assainissement ou encore de l'action sociale. En effet, sur les sept opérations de coopération internationale (en cours ou terminées) citées par le directeur de la commission économique de Kalarach, les opérations concernent dans leur quasi-totalité la réparation ou la construction de nouveaux services dédiés à la population. « *Total repair of auxiliary school from Calarasi city* »²⁷ ou encore « *repair of nursing home in Calarasi city* »²⁸ figurent parmi les opérations déjà réalisées par la Pologne et l'Allemagne – à l'époque où la collaboration était toujours effective. De même, la France et la Pologne développent des opérations liées à la gestion de l'eau. Il est également important de constater que les actions culturelles et linguistiques – normalement vues comme un monopole urbain – sont des thématiques importantes de la mise en place des opérations qui sont plébiscitées par les élèves et les professeurs présents dans le district de Kalarach.

²⁷ « Réhabilitation complète d'une école d'infirmières »

²⁸ « Réhabilitation d'une clinique à Kalarach »

Des initiatives de plus en plus diversifiées

Ce constat est également présent dans d'autres études de cas de coopération décentralisée entre territoires ruraux qui s'affranchissent de plus en plus de la casquette « agricole » qu'on souhaite leur faire porter. Cet affranchissement s'accompagne de la mise en place d'initiatives innovantes : dans l'étude de cas Beaujolais/Kalarach, on a pu en voir les prémises dans l'action socio-culturelle, avec la venue de jeunes français dans un centre pour sourds et muets localisé sur le district – afin de permettre un échange constructif entre habitants. Dans un document de l'Union européenne, un exemple d'autant plus développé montre cette dynamique : il s'agit de la « *CALM cooperation to help build Moldova's local democracy* »²⁹ (J. Smith – 2012), réalisée entre le congrès des autorités locales de Moldavie et l'association lettone des gouvernements locaux et régionaux. Cette coopération ayant bien pris en compte le fait que 60% de la population moldave vit dans une aire rurale, elle s'évertue à apporter un soutien et un renforcement de ces échelons locaux. Depuis les débuts de la coopération, en 2005, les lettons ont ainsi mis en place des « *study visits* » en Moldavie afin de traiter de sujets comme le rôle des associations locales, les manières de gérer un budget ou encore de développer des partenariats public/privé, auxquels soixante collectivités locales moldaves ont pu participer. Cette initiative, porteuse de solutions nouvelles, a su porter ses fruits et, aujourd'hui, les collectivités moldaves prennent elles-mêmes en main leur développement local grâce à la création de CALM (congress of local authorities from Moldova³⁰) à Chisinau.

Ces exemples mettent en évidence divers aspects. Le premier nous permet de constater que même dans les milieux ou l'agriculture –ou pour nos territoires la viticulture- joue toujours un rôle fondamental dans l'économie locale, la volonté et la nécessité de diversifier les actions mises en place dans ces milieux se fait sentir. Le second, lui, met en avant la nécessité de développer les échanges entre collectivités rurales en ce qu'elles semblent les plus aptes à s'extirper du cliché persistant dans lequel elles sont mises et créent de manière instinctive des parallèles entre action sur milieux urbains et milieux ruraux.

323. VERS UNE MEILLEURE VISIBILITE DU MONDE RURAL

UN ATOUT POUR LE MONDE RURAL

La mise en avant d'une spécificité d'action du monde rural, pour ces diverses raisons, nous incite à pousser cette interrogation plus loin : **et si cette action internationale des collectivités territoriales rurales était un moyen de leur redonner la visibilité dont elles manquent cruellement aujourd'hui ?**

²⁹ « *Coopération d'aide à la construction de la démocratie locale moldave* »

³⁰ « *Congrès des autorités locales moldaves* »

D'invisibilité à visibilité

En effet, ce mémoire est revenu sur un manque quantitatif et qualitatif de l'aide au développement en milieu rural dans le premier axe. Or cette absence de regard sur les campagnes n'est pas due au seul manque de l'aide au développement : il concerne plus largement la majorité des instances internationales, des états, des régions ou encore des départements. M. Jouen rappelle cette idée en parlant d'un monde rural frappé par « *l'invisibilité* » (2012) et un manque cruel de prise en compte dans l'ensemble des politiques européennes. Ce constat est partagé par le commissaire à l'agriculture de l'UE Darian Ciolos qui se demande si le développement rural est « *condamné à rester le parent pauvre des politiques européennes* » dans une interpellation introductive à Bruxelles, 13 décembre 2013, à l'occasion d'un séminaire sur la place de l'échelon rural dans les politiques européennes. En parlant de ces dernières, M. Jouen écrit ainsi « *si leur point d'entrée est sectoriel, elle font la part belle à l'agriculture et s'il est territorial, ce sont seulement les zones urbaines qui sont visées* » afin de consolider l'idée que le milieu rural est quantitativement et qualitativement oublié.

La coopération décentralisée entre collectivités territoriales rurales pourrait alors être un moyen efficace afin de contourner ce manque qualitatif et quantitatif de l'ensemble des acteurs et d'assumer une nouvelle reconnaissance, venue d'en bas, qui permettrait de passer outre la vision négative et dépassée que l'on a trop souvent encore de campagnes cycliques et opposées en tout point aux centres urbains.

La mise en valeur d'un milieu rural innovant

Cette visibilité nouvelle pourrait également permettre à ces espaces vus comme des « *héritages encombrants* » (M. Jouen - 2012) de faire la promotion de leur savoir-faire. Les milieux ruraux sont en effet « *aussi le creuset d'une intelligence de la relation entre l'homme et son milieu* » (M. Jouen - 2012) et développent un nombre toujours plus important de solutions innovantes et durables qui, cependant, passent aujourd'hui souvent inaperçues du fait de leur éloignement des grands centres urbains, de leur faible densité et de l'image persistante d'une campagne cyclique, incapable d'évoluer. Si cette vision avait quelque légitimité au Moyen-Age, comme le rappelle P. Ogier – professeur agrégé d'histoire enseignant actuellement aux classes préparatoires littéraires du lycée du Parc, elle est aujourd'hui dépassée. En effet, si la majorité des milieux ruraux sont en grandes difficultés et parviennent avec peine à joindre les deux bouts, ils font souvent de cette faiblesse une force et développent des initiatives toujours plus innovantes et attractives. Cependant, celles-ci sont peu mises en avant et peu d'efforts sont faits pour les aider à se développer. La coopération décentralisée entre collectivités rurales pourrait, en ce sens, permettre de revaloriser durablement et à échelle internationale les compétences et savoir-faire ruraux.

UN ATOUT GENERAL

Une inspiration pour les milieux urbains ?

Cette meilleure visibilité du monde rural et des initiatives innovantes qui y ont lieu pourrait également permettre aux milieux urbains d'ajuster leurs efforts de développement. En effet, nous avons vu dans le premier axe que des similitudes de plus en plus fortes apparaissent aujourd'hui entre certains espaces urbains et certains espaces ruraux, qui manquent tout deux de services, d'une bonne accessibilité et souffrent d'un isolement et d'une « invisibilité » identiques. **Pourquoi ne pas s'inspirer de la manière dont les espaces ruraux cherchent à résoudre ces problèmes afin de les transposer au fait urbain ?**

Bien que toutes les initiatives rurales ne soient pas transposables au milieu urbain, et ce en particulier au niveau des techniques d'interventions qui, du fait des densités et des activités différentes, doivent changer, l'approche rurale a montré ses atouts et pourrait les mettre en œuvre dans de nombreux cas. Dans un premier temps, elle relativise le rôle d'une collectivité dite d'un pays « riche » sur une collectivité dite d'un pays « pauvre ». La coopération décentralisée en milieu urbain est en effet beaucoup plus souvent vue comme une aide d'un pays développé à un pays moins développé. Or, déplacer le curseur et montrer que la coopération décentralisée pour le développement, en fonction de sa mise en œuvre, apporte autant aux deux territoires impliqués – bien que les retombées divergent – permettrait de légitimer l'action en milieu urbain et de mieux desservir l'intérêt local, parfois oublié, comme le rappelle le sénateur J.C. Peyronnet dans un rapport qu'il effectue pour le Sénat en 2012, sur la coopération décentralisée pour le développement.

Un atout contre les déséquilibres actuels ?

Cette meilleure visibilité du monde rural pourrait également freiner l'exode rural. En effet, devant les problèmes rencontrés dans ces milieux, les habitants des campagnes se voient dans l'obligation de partir chercher du travail dans les villes. En Moldavie, les habitants partent ainsi à l'extérieur du territoire. Ces dynamiques sont encore plus importantes pour d'autres espaces, et en particulier pour le continent africain, où la croissance des villes est incroyable. Comme évoqué plus haut, notamment avec l'appui des dires de M. Davis (2006), la sururbanisation actuelle des villes met à mal leur capacité à se développer. Celles-ci, qui voient la majorité des excédents de populations venir de mondes ruraux en difficulté, ont en effet du mal à subvenir aux besoins d'une population de plus en plus importante et les inégalités s'accroissent. En ce sens, **requalifier les milieux ruraux ne permettrait-il pas de freiner cette croissance exacerbée et, ainsi, de laisser le temps à une majorité de villes de se développer afin d'accueillir de manière décente leurs nouveaux habitants ?**

Il faut être prudent dans la réponse à cette question, notamment car aujourd'hui, les villes n'attirent pas seulement du fait de leur attractivité économique. Elles exercent également une fascination qui

dépasse la simple recherche d'emploi. *“On peut se perdre ou disparaître dans une grande ville. On peut même changer d'identité et vivre une nouvelle vie.”* dit d'ailleurs Patrick Modiano, dans le discours de réception de son prix Nobel de littérature, afin d'illustrer une des raisons qui fonde l'attractivité de la ville, sur laquelle la requalification d'espaces ruraux n'a aucune prise. Cependant, s'il est à prévoir que, malgré une meilleure attractivité des campagnes, les villes vont continuer à se développer, un exode rural moins important pourrait leur donner la respiration dont elles manquent non seulement afin de régler leurs dysfonctionnements actuels, mais aussi pour mieux préparer l'arrivée de populations futures. Cette meilleure répartition de la population pourrait ainsi lutter contre les inégalités de richesses, souvent synonymes de ghettoïsation. *“La ségrégation existe dans nos villes, dans nos états, dans l'Union, produisant une marée montante de mécontentement qui menace la sécurité du pays.”* disait déjà ainsi J. F. Kennedy en 1963, afin de mettre en avant toute l'importance de réussir à lutter contre la hausse des inégalités.

Cette partie permet ainsi de mettre en évidence plusieurs raisons qui valorisent et rendent impérieuse l'implication de plus en plus forte des milieux ruraux dans la coopération internationale. En effet, alors que ceux-ci sont globalement en difficulté, leurs échanges pourraient les aider à se développer mutuellement. De plus, cette partie nous a permis de mettre en avant une véritable spécificité rurale, qui s'apparente à un savoir-faire synonyme d'atout considérable dans la coopération internationale. Enfin, cette action extérieure des collectivités rurales pourrait leur permettre de leur redonner la visibilité et la reconnaissance qui leur est aujourd'hui refusée et, plus largement, d'aider à la requalification globale d'un grand nombre d'espaces urbains en difficulté.

33. REPENSER L'ACTION

INTERNATIONALE DES MILIEUX

RURAUX

Nous avons vu dans les parties précédentes que, malgré un impact limité des actions actuelles menées par la coopération décentralisée entre le Beaujolais et le district de Kalarach, les actions mises en place – mieux coordonnées et reliées – pouvaient facilement mener à la requalification du territoire moldave. Cette coopération de collectivité rurale à collectivité rurale possède de nombreux atouts et véhicule des valeurs et des méthodes peu communes, qui gagneraient pourtant à être connues. Il paraît ainsi aujourd'hui indispensable de mettre en avant la coopération décentralisée entre collectivités territoriales rurales et de lui donner les moyens de gagner en efficacité et en pertinence. Celle-ci pourrait alors permettre de requalifier durablement des territoires qui souffrent actuellement d'un déficit de visibilité et sur lesquels la majorité des actions mises en place par des acteurs extérieurs ont du mal à fonctionner. Cette partie pose ainsi les questions suivantes : **comment permettre aux territoires ruraux de développer de plus en plus d'actions de développement international dans le contexte actuel ? Comment leur permettre de mieux coordonner leurs actions ?** Cette dernière partie est d'autant plus importante que, comme nous venons de le voir, si les blocages actuels se levaient et que la coopération décentralisée en milieu rural était amenée à se développer, les milieux ruraux ne seraient pas les seuls à profiter de ces améliorations. Il paraît également important de préciser que les pistes données sont en particulier valables pour le territoire français.

331. QUELS MANQUES ?

Dans un premier temps, il paraît important de revenir sur les limites qui freinent l'action en milieu rural : **quelles solutions pourraient permettre de surmonter les obstacles actuels ?** Afin de répondre à cette interrogation, nous cherchons à déceler les dits « blocages » les plus importants à l'action en milieu rural. Pour cela, nous nous appuyons en particulier sur notre étude de cas ainsi que sur d'autres exemples d'actions ayant rencontré les mêmes limites.

UN MANQUE D'ACCESSIBILITE

Outils de financement

Comme l'étude de cas Beaujolais/Kalarach l'a montré : il faut donner des moyens plus importants aux échelons ruraux afin qu'ils mettent en œuvre la coopération décentralisée pour le développement. En effet, dans cette CDD nous avons pu constater que l'association VBK

coordonnait des actions qui, parfois, nécessitent un budget d'à peine quelques centaines d'euros. La Francophonie dispose par exemple d'un budget de 3 000 euros et le STEUSB n'a donné de sa poche, pour l'opération assainissement, que 17 000 euros. Ces micro-budgets ont besoin d'être renforcés et c'est en ce sens que les acteurs recherchent activement des sponsors extérieurs, des subventions ou font des appels aux dons, comme nous avons pu le voir dans le détail des actions menées.

Nous l'avons vu dans le premier axe, de nombreuses aides et subventions sont mises à disposition des collectivités territoriales, en ce sens, **le manque de moyens de ces collectivités ne peut-il pas aisément être comblé par ces demandes de subvention – comme c'est d'ailleurs le cas pour l'opération assainissement avec l'agence de l'eau Méditerranée Rhône Corse ?** Un des agents en charge de la coopération décentralisée sur le cas d'études étudié nous pousse à nous interroger sur ce fait, en ce qu'il dit lors d'un entretien qu' « *il est difficile d'obtenir des subventions pour les opérations que nous menons, car celles-ci sont trop mineures pour rentrer dans les critères d'attribution* ». Dans un rapport d'information sur la coopération décentralisée pour le développement, le sénateur J.C. Peyronnet revient sur ce fait et donne quelques exemples concrets de ce manque. L'agence française de développement, par exemple, octroie des subventions qui « *représentent un investissement très élevé qui n'est accessible qu'aux grandes collectivités* » (Peyronnet, 2012). Pour pouvoir bénéficier de ces dernières, il faut ainsi présenter un projet de minimum 300 000 euros, sur une durée de deux à trois ans.

Outils de formation

Inexistants ?

De même, il paraît difficile pour les acteurs ruraux locaux de se former à la coopération décentralisée. En effet, malgré le développement d'un savoir-faire rural qui permet à de nombreuses actions entre collectivités rurales d'être soldées par des succès, certains projets tombent à l'eau faute de compétences nécessaires. Ce fut notamment le cas des échanges entre le district de Kalarach et la ville de Buhl, en Allemagne, qui ont dû cesser car « *aucun interlocuteur moldave ne maîtrisait l'allemand* » explique la présidente actuelle de l'association VBK. Ces spécificités ne sont pas prises en compte dans les formations existantes et la barrière linguistique n'est plus vue comme un frein, en particulier car l'action internationale est majoritairement confiée à des professionnels polyglottes. Cependant, elle demeure une limite à l'action internationale des milieux ruraux qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, ne disposent pas de service spécialisé dans cette thématique et traitent de celle-ci comme d'une prolongation de leurs missions habituelles. Afin de leur permettre une meilleure prise en main de l'action internationale, des formations spécifiques à leur organisation devraient ainsi être mises en place.

Inaccessibles ?

Si certaines formations sont inexistantes, d'autres sont déjà mise en place, en particulier pour faciliter la recherche de subventions et l'adaptation à l'évolution législative constante des lois concernant la coopération décentralisée. Il faut en effet que les personnes en charge soient en mesure de monter

des dossiers pertinents, en accord avec les lois en vigueur, or, les critères d'attribution suggèrent un véritable savoir-faire. Sans formation préalable dans ce domaine, il est souvent compliqué de monter des dossiers de subvention internationale ou de prendre le temps de se plonger dans les divers textes de lois, et ce en particulier dans un contexte où les acteurs manquent de temps.

En France, le CNFPT (=centre national de la fonction publique) propose ainsi des formations pour permettre aux agents de se former et de développer une meilleure connaissance des règles de la coopération décentralisée et de l'action extérieure des collectivités territoriales. Cependant, en regardant le détail de ces dernières, on peut comprendre qu'elles soient difficiles à intégrer par les acteurs du développement international en milieu rural, comme l'illustre l'analyse du tableau ci-dessous. Celui-ci résulte d'une recherche faite pour un agent travaillant dans le département du Rhône et montre plusieurs limites à ces formations. La première est le manque d'accessibilité : rester à Paris, Angers ou Dunkerque pendant trois jours n'est pas envisageable pour une majeure partie des employés. Par ailleurs, même pour les plus motivés, la majorité de ces formations s'adressent à des responsables chargés de coopération décentralisée et de relations internationales, pourtant nous avons évoqué plus haut le fait que – dans notre cas d'étude ainsi que dans de nombreux territoires ruraux – il n'existe pas de postes ni de services spécialisés dans cette thématique. De fait, les agents qui ont le plus besoin de formations dans ce domaine seront également les moins prioritaires.

Intitulé de la formation	A qui s'adresse-t-elle ?	Durée	Lieu
L'action internationale des collectivités : des jumelages aux actions de coopération décentralisée	Responsables et cadres chargés de la CD et des relations internationales	3 jours	Paris
Le montage d'un projet de coopération décentralisée	Responsables et cadres chargés de la CD et des relations internationales	3 jours	Paris
La campagne de sensibilisation et de communication autour d'un projet de coopération décentralisée	Responsables et cadres chargés de la CD et des relations internationales	3 jours	Paris
L'attractivité et l'accompagnement économique des territoires à l'international	Cadres en responsabilité de service, notamment développement économique, Europe et international, chefs de projets, chargés de mission	2 jours	Dunkerque
Le protocole dans les relations internationales	Responsables du protocole	2 jours	Angers

Figure 22 : Tableau recensant diverses formations liées à la coopération décentralisée en France

Source : CNFPT (2015)

A ces formations nationales, s'ajoutent des aides plus locales qui peuvent combler le manque d'accessibilité de ces formations – notamment en termes de recherches de financements ou encore d'éclaircissements sur les lois. Ces centres croulent sous les demandes et il est difficile de réussir à joindre les conseillers. Afin d'obtenir des aides quant à la façon de mener à bien la CDD Beaujolais/Kalarach, un appel suivi d'un mail ont été passés en mars à Résacoop. Les agents sont toujours en attente d'une réponse et ont été prévenus du long délai d'attente compte tenu de l'explosion des demandes en matière de CD.

UN MANQUE D'INTERET

Le deuxième axe de ce mémoire, en particulier dans le rappel historique qu'il est fait de l'étude de cas Beaujolais/Kalarach, met en avant une autre limite – et sans doute la plus importante à lever. Nous avons en effet compris le lien entre intérêt politique et développement des actions et avons pu constater qu'alors qu'au début des coopérations, les projets mis en place entre le Beaujolais et Kalarach étaient nombreux, suivis, sans cesse développés et inclus à des contextes plus larges ; dès la chute du mur de Berlin, la majorité des politiques ont perdu leur intérêt envers cette coopération. D'échanges intégrés et visibles, nous sommes passés à une coopération plus isolée et confidentielle, menée par la volonté de quelques acteurs restreints. Si ce constat est beaucoup plus fort pour cette étude de cas, car elle lie deux pays peu incités à coopérer, il est le même pour une grande majorité des échanges et, bien que certains soient plus mis en avant que d'autres, l'intérêt communal rural pour les activités extérieures est faible. Cet exemple met ainsi en évidence le fait que pour que les coopérations en milieu rural se développent, il faut réussir à faire évoluer les mentalités des élus locaux qui, nous l'avons déjà évoqué précédemment, se concentrent aujourd'hui sur les affaires courantes et abandonnent les projets qu'ils considèrent comme non prioritaires. L'action internationale est alors mise de côté et rarement reprise par les collectivités, à l'exception d'une « *petite poignée d'élus, friands d'exotisme* » (Arricod, 2012) qui souhaitent perpétuer les échanges – comme c'est le cas pour les communes de Villefranche et Belleville en particulier, pour notre territoire. **Comment, dans ce cas, faire évoluer les mentalités des élus locaux ruraux afin de leur donner envie de s'impliquer ? Comment leur faire prendre conscience des retombées positives d'une action internationale sur leur territoire ?**

332. EVOLUTION OU REVOLUTION ?

A l'heure actuelle, de nombreux freins sont synonymes d'un manque de prise en compte de ces thématiques, parmi lesquelles un manque d'intérêt.

VERS UNE EVOLUTION DES MENTALITES

Toutes les échelles concernées

Cette nécessaire évolution des mentalités nécessite la mise en place d'efforts de sensibilisation des élus locaux aux atouts de ces coopérations sur une longue période. Il est en effet important de leur faire prendre conscience que l'action internationale est plus qu'« *une belle intention qui coute cher au contribuable et n'a pas vraiment d'impact sur le territoire* » (Arricod, 2012), en particulier dans le contexte actuel de raréfaction des ressources publiques. En effet, les budgets mis en œuvre par les coopérations décentralisées pour le développement restent dans la plupart des cas anecdotiques, par rapport aux budgets globaux des collectivités territoriales. L'action de la commune de Villefranche dans le district de Kalarach revient ainsi à moins d'un centime par an et par habitant et permet pourtant aux élèves d'un lycée de bénéficier de la présence de deux professeurs de français

supplémentaire une partie de l'année. Pour l'action d'assainissement, mise en place par le STEUSB, le résultat est encore plus probant car les 17 000 euros investis sur trois ans par le syndicat (qui regroupe quatre communes) ont permis à cette opération de décrocher une subvention importante de la part de l'agence de l'eau Méditerranée Rhône Corse et de mobiliser l'action de sponsors privés. Ainsi, chaque euro investi par le STEUSB a permis de mobiliser 5 euros supplémentaires afin de mettre en œuvre le projet d'assainissement.

Donner envie aux échelles locales

Afin de rendre possible le changement de mentalité des élus locaux au sujet de la coopération décentralisée, il est également important de mettre en évidence la réciprocité qui existe dans les projets entre collectivités. S'il est évident que les acteurs « *ne sont pas sur les mêmes positions et ne mettent pas la même chose sur le plateau* » (Arricod, 2012), il réside un véritable intérêt partagé à mettre en œuvre ces opérations, comme nous l'avons démontré précédemment, et ce surtout pour des milieux ruraux qui manquent de visibilité.

Enfin, il est primordial de réussir à impliquer un nombre toujours plus important d'acteurs dans ces efforts, au même titre que ceux de la coopération Beaujolais/Kalarach, en leur montrant non seulement l'apport professionnel, mais également l'apport personnel que la mise en place de tels projets peut leur apporter.

LA NECESSITE D'UNE REVOLUTION ?

On comprend ainsi que pour que les milieux ruraux mettent en place des accords de coopération décentralisée, il faut leur en donner non seulement les moyens, mais surtout l'envie. Cela suggère une remise en question forte des échelons départementaux, régionaux, nationaux et supranationaux : ceux-ci doivent en effet prendre conscience du potentiel d'action des milieux ruraux et cesser de les voir comme des espaces synonymes de « *quantités négligeables et des vestiges du passé* » (M. Jouen, 2012). Cette nécessaire évolution suggère ainsi une véritable « *révolution copernicienne territoriale* », rappelle à ce sujet M. Jouen. En effet, il est impératif que les décideurs et chercheurs changent de regard sur les milieux ruraux. Aujourd'hui, ces territoires sont – pour la plupart - condamnés à l'invisibilité et au déclin alors que leur mise en avant présenterait des avantages importants, comme nous l'avons montré précédemment. Comment faire pour inverser ces tendances ? « *Faut-il changer le thermomètre (calé sur le PIB ou un indicateur similaire, qui condamne irrémédiablement le rural) ou le lecteur du thermomètre (le chercheur urbain) ? Il semble que les deux soient également responsables.* » (M. Jouen 2012).

On comprend alors que, pour rendre possible et multiplier les actions en milieu rural, il ne convient pas seulement de changer le regard des élus locaux sur ces questions, mais aussi et surtout celui des échelles plus hautes afin que celles-ci adaptent leur stratégie actuelle. En effet, aujourd'hui même si l'on commence à reconnaître l'interconnexion des milieux ruraux et urbains, de manière certes timide mais de plus en plus prononcée, on manque encore de mises en action, comme nous

l'avons évoqué dans le premier axe. Pour combler ces manques et donner un élan international – synonyme de développement et de requalification - aux campagnes, une prise de conscience est nécessaire. De nombreuses initiatives « top down » existent d'ailleurs déjà, mais manquent de prise en considération des échelles supérieures. Il est nécessaire de voir se développer de nouvelles initiatives afin que celles-ci incitent les collectivités locales rurales à se mettre à l'international tout en facilitant et renforçant l'action des collectivités territoriales rurales déjà impliquées.

REPENSER LA COOPERATION DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT

Réduire les inégalités de développement

Comme nous l'avons vu dans le premier axe, les initiatives de CDD sont majoritairement appelées à suivre les efforts nationaux. De manière volontaire ou involontaire, elles choisissent en ce sens des territoires localisés dans les mêmes zones géographiques, car ceux-ci bénéficient d'une meilleure mise en valeur. Cependant, ces manières de procéder laissent de nombreux territoires dans l'ombre. La coopération Beaujolais/Kalarach est en ce sens atypique, et le devient de plus en plus du fait de la méconnaissance de ce territoire. Cette dynamique mène ainsi à une mise en valeur inégale des territoires et à de nouvelles formes d'inégalités : alors que certains périmètres bénéficient des efforts de la CDD, d'autres ne réussissent que modérément à profiter de la mise en place de ce genre d'initiatives. Il paraît en ce sens primordial de doubler la nouvelle « visibilité » des campagnes d'une meilleure coordination des efforts de coopération décentralisée et de dialogues sur la mise en place des accords. Ce travail pourrait être mis en place par le CGLU, chargé de coordonner à échelle mondiale les initiatives. Il conviendrait ainsi de mettre en place des dialogues entre les différents acteurs afin d'identifier les territoires en difficulté – et ce que ce soit dans les pays développés comme dans les pays en développement, non seulement afin de permettre à ces derniers de se mettre en relation, mais surtout afin de leur faire prendre conscience de l'importance du développement de telles initiatives.

De même, une mise en commun sur les compréhensions et les moyens donnés aux collectivités pour la coopération décentralisée pour le développement (CDD) en fonction des pays doit être mise en œuvre. En effet, nous avons vu qu'en fonction des territoires, cet intérêt est plus ou moins fort. Pourtant, afin de lutter contre le développement de nouvelles inégalités, il convient de permettre à un nombre toujours plus important de collectivités, et de collectivités rurales, de participer à cet effort. Que ce soit par le simple échange de bons procédés ou par la mise en œuvre de d'opérations plus concrètes, la participation peut s'adapter à chaque réalité territoriale et, mise en réseau, la plus minime des initiatives peut pourtant s'avérer payante.

Une majorité du territoire mise en valeur

Cette meilleure coordination des efforts de la CDD, en particulier sur les campagnes, pourrait alors participer à la mise en valeur de la majorité du territoire. En effet, à échelle mondiale, si les villes recueillent tous les regards, elles sont loin d'occuper tout l'espace, bien au contraire. Plus de la moitié du territoire européen est ainsi « campagnard » et comporte 19% de la population totale. En s'attardant sur les échelles nationales, on peut dresser le même constat : même parmi les pays dits majoritairement urbains, la majorité des territoires restent ruraux. La multiplication des CDD de collectivité rurale à collectivité rurale concerne en ce sens la majorité de la superficie non seulement européenne, mais internationale. En permettant aux collectivités qui se trouvent dans cette situation de prendre en main des opérations décentralisées, c'est ainsi la majorité du territoire qui s'en verrait dynamisée. La reconnaissance de l'action internationale des collectivités rurales pourrait ainsi amener, plus qu'à une nouvelle vision de la ruralité et des territoires, à une réduction des inégalités de richesse à l'intérieur même des pays et, ainsi, ajuster l'offre de l'aide au développement au plus près des besoins des habitants.

Cette partie, en revenant sur les efforts à développer afin de permettre aux collectivités rurales de mettre en œuvre des opérations de CDD, permet de montrer les faiblesses de cette dernière – en particulier du point de vue du territoire français et européen – à l'heure actuelle. Il est en effet primordial de lever ces blocages afin de réussir à faire évoluer l'implication des collectivités rurales aux efforts de coopération internationale pour le développement et, ainsi, de réussir à revaloriser ces « *brousses exsangues* » (*Echos du Cota* - 2007) jusque-là peu mises en valeur.

Ce dernier axe montre qu'aujourd'hui, l'action extérieure des collectivités territoriales rurales est non seulement possible mais souhaitable. Celles-ci semblent effectivement réussir à mettre en valeur le lien existant entre rural et urbain tout en mettant en avant des compétences et un véritable savoir-faire rural, qu'il serait judicieux de développer aujourd'hui, afin de mettre en place des opérations plus réussies. Cependant, dans le contexte actuel, il est primordial de donner les moyens aux collectivités territoriales rurales de parvenir à réaliser leurs ambitions. Pour cela, au-delà d'un ajustement des outils existants, une véritable révolution des mentalités semble nécessaire afin de développer l'implication des collectivités rurales au-delà de leur périmètre communal ou intercommunal. Cette dite « révolution copernicienne » pourrait alors permettre de régler un grand nombre des problèmes et des dérèglements liés aux effets pervers de la mondialisation.

CONCLUSION

Ce mémoire, en répondant à la question « **la coopération décentralisée pour le développement, un atout pour les milieux ruraux ?** » a permis de montrer toute la nécessité et la pertinence de l'implication de ces territoires dans les efforts d'aide au développement. La description des projets mis en place entre le Beaujolais et le district de Kalarach montre ainsi que les acteurs ont une approche véritablement pertinente de l'aide au développement et que cette action est capable, alors même que ses moyens sont limités et que des résultats ne sont pas prémédités, de mettre en place des opérations qui permettent des retombées positives à la fois sur le territoire moldave et le territoire français. Les spécificités du monde rural, dont l'aide au développement a du mal à se saisir actuellement, semblent ainsi – au regard de l'étude de cas présentée- bien prises en compte lorsqu'elles sont menées entre collectivités localisées en « campagne », et ce même si les ruralités mises face à face connaissent des réalités diverses. Nous sommes en effet aujourd'hui non pas face à un mais à des milieux ruraux, aux réalités et aux caractéristiques bien différentes – et ce non seulement en fonction des pays dans lesquels ils se trouvent, mais également de leur distance aux centres urbains ou de leur activité économique. Comme nous l'avons montré précédemment, ceux-ci peuvent en effet prendre la forme d'espaces dédiés à l'agriculture intensive ou encore de réserves naturelles très peu densément peuplées ; en fonction des territoires, ils peuvent être connotés positivement ou, au contraire, être synonymes d'espaces en difficulté, isolés et difficiles à mettre en valeur.

Aujourd'hui, cette nouvelle réalité manque cependant de reconnaissance et le cliché selon lequel les milieux ruraux sont une seule et même campagne agricole persiste. Cette méconnaissance se retrouve de manière globale, et la mise en place de l'aide au développement – comme nous venons de l'évoquer - n'y fait pas exception. Celle-ci est en effet plus tournée vers les milieux urbains et c'est en ce sens qu'elle échoue globalement à requalifier ce type d'espaces : la mise en place de coopérations décentralisées pour le développement en milieu rural, alors même qu'elle est souhaitée et encouragée par un nombre d'acteurs toujours plus important, n'est pas adaptée aux réalités des « campagnes ». En ce sens, dans un contexte où, comme nous venons de le voir, la coopération décentralisée pour le développement entre milieux ruraux paraît être un moyen de parvenir à requalifier ces espaces, les « campagnes » des pays développés – pourtant invitées à venir en aide à leur prochain grâce à un panel de dispositifs- ne prennent que peu en main ces opérations. L'étude de cas présentée dans ce mémoire, menée entre le Beaujolais et le district de Kalarach, légitime alors la nécessité d'une évolution des pratiques, le développement de nouveaux outils et/ou l'adaptation de ceux qui existent, afin de servir de levier à la mise en place d'opérations en milieu rural. Quelques pistes importantes sont ainsi proposées. Il est notamment fait cas de la mise en place de formations linguistiques, par exemple, ou encore d'une localisation des centres de formations au plus près de ces espaces, parfois isolés.

Par ailleurs, si une évolution des pratiques est nécessaire, celle-ci ne doit pas s'effectuer sans une véritable révolution de vision. D'une manière générale, une prise de conscience des élus internationaux, nationaux et locaux paraît primordiale non seulement afin d'adapter les efforts à l'échelle rurale, mais aussi et surtout afin de permettre une véritable reconnaissance et l'exportation d'un savoir-faire qui, comme cela a été montré dans le cadre de la coopération Beaujolais/Kalarach, réussit le pari risqué de mettre en place des opérations pertinentes avec des moyens limités.

Aujourd'hui, cette prise en compte est d'autant plus vitale qu'il est urgent de qualifier un maximum de milieux ruraux. Sans un véritable changement de vision, en effet, nous pourrions nous retrouver dans un des chapitres du roman *Globalia* de J.C. Ruffin (2004). Dans cet ouvrage, l'absence de prise en compte des milieux ruraux les transforme ainsi en des « *non-zones* » dans lesquelles les famines sont monnaie courante, ou les routes ne sont que « *des semblants de pistes qui tracent çà et là des lignes* » et où la misère grandissante est synonyme d'une forte insécurité. Face à ces dites « *non zones* », les espaces urbains concentrent tout le pouvoir et les innovations, ils doivent cependant s'abriter sous d'immenses verrières afin de se protéger contre les menaces extérieures et les non zones qui « *pullulent de terroristes et de mafieux* ». Le seul accès aux espaces naturels se fait ainsi, par exemple, grâce à des salles de trekking permettant aux habitants de faire des « *randonnées en salle* ». Bien que cette image soit fictive, la hausse des inégalités entre les milieux urbains et ruraux, à l'heure actuelle, pourrait faire converger fiction et réalité. Nous pensons par exemple à l'émergence de gated communities³¹ et d'espaces de non-droit, afin d'illustrer notre idée.

Cette prise de conscience doit ainsi dépasser le simple fait de l'aide au développement et permettre la mise en place de nouvelles formes de solidarité à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés ; à la fois dans les milieux ruraux et dans les milieux urbains. Ce mémoire a permis de se rendre compte que, dans chaque pays, il existe ainsi des poches de pauvreté et des poches de richesse, celles-ci sont parfois voisines les unes des autres et font souvent face à des problèmes communs. L'ouverture de nouvelles discussions entre ces espaces pourrait alors être bénéfique en ce qu'elle permettrait un échange de procédés innovants et la création de nouveaux partenariats, qui pourraient s'avérer payants pour la requalification globale des territoires.

Dans ce contexte, sans avoir la prétention d'être la solution à tous les problèmes actuels, une révolution d'image des milieux ruraux pourrait permettre la mise en place d'actions plus nombreuses, plus justes et égalitaires ainsi que la requalification durable à la fois des milieux urbains et des milieux ruraux. Cette vision « rurale » particulière possède en effet une qualité essentielle. L'étude de cas de la coopération décentralisée entre le Beaujolais et le district de Kalarach met ainsi en évidence des habitudes de travail fondées sur l'« *humain* »³² : les acteurs de cette coopération veulent permettre aux habitants de gagner en compétences et d'avoir accès à des conditions de vie plus agréables. Ils sont en ce sens, encore une fois, à contre-courant des visions dominantes ; aujourd'hui en effet « *tout le monde insiste sur le chômage et jamais sur la richesse* » dit J. Weber,

³¹ Ensemble résidentiel clos

³² Citation de la présidente de l'association VBK (voir méthodologie en annexe 1)

alors invité sur une émission de France 5³³ le 3 juin 2015. Pour lui, et pour un nombre de plus en plus important de personnes, cette révolution ne concerne pas seulement la meilleure prise en compte de tous les milieux, mais également et surtout la manière dont on les prend en compte. Cet avis est partagé et mis en œuvre dans le cas de la coopération décentralisée Beaujolais/Kalarach, qui peint une approche non intrusive, donne des leviers d'action et repose sur des actions améliorant le bien être des habitants. Cette vision, portée sur l'humain plutôt que sur des chiffres abstraits ou des idéologies bien pensantes mérite ainsi d'être exportée et réutilisée car **c'est peut être aujourd'hui celle-ci, la véritable réponse à l'inefficacité de l'aide au développement ?**

³³ *C à vous*

BIBLIOGRAPHIE

MILIEU RURAL ET MILIEU URBAIN

ALPHANDERY, Pierre. « Figures et enjeux de la ruralité ». Revue *Ecorev* n°9 [en ligne]. juin 2002.
URL : <http://ecorev.org/spip.php?article66> (page consultée le 08/06/2015)

BARCZAK, Alexandra. CREMER-SCHULTE, Dominik. HILAL, Mohamed et Al. « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) synthèse ». *Travaux en ligne de la DATAR n°12* [en ligne]. 2012.
URL : [http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/TRAVAUX en L 12 22032012_bd.pdf](http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/TRAVAUX_en_L_12_22032012_bd.pdf) (page consultée le 08/06/2015)

BENOIT, Thierry. « France n'oublie pas tes campagnes ». Revue *Le Télégramme* [en ligne]. 18/01/2015.
URL : <http://www.letelegramme.fr/debats/france-n-oublie-pas-tes-campagnes-18-01-2015-10495754.php> (page consultée le 08/06/2015)

BONNET, Jacques. « Ville - Le fait urbain dans le monde », *Encyclopædia Universalis* [en ligne] mis à jour en 2015.
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ville-le-fait-urbain-dans-le-monde/> (page consultée le 08/06/2015)

BRUNEAU, Michel. COURADE, Georges. « Développement rural et process-ijis d'urbanisation dans le tiers-monde » [en ligne]. 1984
URL : <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-> (page consultée le 08/06/2015)

CHAPUIS, Robert. « Espace rural ». *Hypergéogé* [en ligne]. Mis à jour en 2014.
URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article481#> (page consultée le 08/06/2015)

DAVIS, Mike. *Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global*. Collection "Cahiers libres". Paris : Editions La Découverte. 2006. 249p.

Echos du Cota. « Villes et campagnes ». *Bulletin trimestriel d'information du Cota n° 116* [en ligne]. Septembre 2007. Bruxelles.
URL : http://www.cota.be/download/echos_du_cota/Echos_116_light.pdf (page consultée le 08/06/2015)

GEORGE, Pierre. VERGER, Fernand. *Dictionnaire de la géographie*. Collection Quadrige. Presses universitaires de France. 478p.

JOUEN, Marjorie. « Synthèses deux séminaires sur les relations entre l'UE et ses territoires ruraux organisés en octobre et décembre 2013 par Notre Europe - Institut Jacques Delors et Sol & Civilisation à Valence et à Bruxelles » [en ligne]. Institut Delors. 10/04/2014
URL : <http://www.institutdelors.eu/011-18441-L-UE-et-ses-territoires-ruraux.html>

Lemonde.fr. « Deux condamnations au pénal en Argentine pour des pesticides polluants ». *Le Monde* [en ligne]. 22/08/2012.
URL : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/08/22/deux-condamnations-au-penal-en-argentine-pour-des-pesticides-polluants_1748343_3222.html#9xeJyd4xbiQQzwHb.99 (page consultée le 08/06/2015)

ONISEP. « Développeur(euse) rural(e) humanitaire » [en ligne]. Mis à jour en 2015.
URL : <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/developpeur-euse-rural-e-humanitaire>
(page consultée le 08/06/2015)

Maxicoursplaines.com. « Cours de Histoire-géographie 6e - Le monde rural » [en ligne]. Mis à jour en 2015.
URL : <http://www.maxicours.com/se/fiche/8/5/381558.html/6e> (page consultée le 08/06/2015)

MIATEKELA, Jean. « Approche du développement durable en milieu rural et dans le domaine agricole : Quelques éléments du débat dans le cadre de la formation des personnels » [en ligne]. 03/12/2002.
URL : <http://lyceeagri.martinique.pagesperso-orange.fr/info/miat01.htm> (page consultée le 08/06/2015)

SUEUR, Jean-Pierre. « Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? (Analyses) » [en ligne]. Rapport d'information n° 594 (2010-2011) fait au nom de la Délégation à la prospective. 09/06/2011.
URL : http://www.senat.fr/rap/r10-594-2/r10-594-2_mono.html (page consultée le 08/06/2015)

Veni-vivi-cerutti.blog. « Pays du nord/ pays du sud. Caractéristiques et typologie. différence pays du nord et pays du sud » [en ligne]. Mis à jour en 2011.
URL : <http://veni-vidi-cerutti.blogspot.fr/2011/03/pays-du-nord-pays-du-sud.html> (page consultée le 08/06/2015)

Wageningen.ur. Séminaire « Décentralisation en milieu rural et gouvernance locale décentralisation » [en ligne]. Institut Royal Tropical. 15-26/09/2014. Amsterdam. URL : [https://www.wageningenur.nl/fr/show/CDIcourse Decentralisation en milieu rural 2014.htm](https://www.wageningenur.nl/fr/show/CDIcourse+Decentralisation+en+milieu+rural+2014.htm) (page consultée le 08/06/2015)

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Assemblée générale des Nations Unies. « Resolution adopted by the General Assembly - Nairobi outcome document of the High-level United - Nations Conference on South-South Cooperation » [en ligne]. 64^{ème} session. 23/02/2010
URL : <http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/Key%20Policy%20Documents/Nairobi%20Outcome%20Document.pdf> (page consultée le 08/06/2015)

BALLEIX, Corinne. « La politique française de coopération au développement » [en ligne] . Revue *Afrique contemporaine* 4/2010 (n°236), p. 95-107. 2010.
URL : www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2010-4-page-95.htm (page consultée le 08/06/2015)

CARBONNIER, Gilles. FIORONI, Claudie. PERROULAZ, Gérard. « Dossier Afrique : 50 ans d'indépendance » [en ligne]. Revue *évolution des politiques de développement* 2010. pp. 149-169.
URL : <http://poldev.revues.org/124> (page consultée le 08/06/2015)

DEBRAT, Jean-Michel. SEVERINO, Jean-Michel. *L'aide au développement*. Paris : Collection Idées Reçues. Editions du Cavalier Bleu. 2010. 128p.

FLORY, Maurice. « Essai de typologie de la coopération bilatérale pour le développement ». *Annuaire français de droit international*, volume 19, 1973. pp. 696-719.

OCDE. « Le comité d'aide au développement » [en ligne]. Mis à jour en 2015.
URL : <http://www.oecd.org/fr/cad/lecomitedaideaudeveloppement.htm> (page consultée le 08/06/2015)

OCDE. « Statistics by region 5. Europe » [en ligne]. Revue *Development Aid at glance*. 2015.
URL : <http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/5%20Europe%20-%20Development%20Aid%20at%20a%20Glance%202015.pdf> (page consultée le 08/06/2015)

OCDE. « Evaluer la coopération pour le développement – récapitulatif des normes et standards de référence – deuxième édition » [en ligne]. Le réseau du CAD sur l'évaluation en matière de développement.
URL : <http://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/47832438.pdf> (page consultée le 08/06/2015)

Legifrance.gouv.fr. « 2014 LOI n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale » [en ligne]. Mis à jour en 2014.

URL : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B0EB113F6333B8925C5DDE4B792AE31A.tpdjo06v_3?cidTexte=JORFTEXT000029210384&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000029205279 (page consultée le 08/06/2015)

LEJEUNE, Hervé. TEYSSIER D'ORFEUIL, Jacques. THIBAUT, Henri-Luc. « Mission d'étude n°13110 CGAAER - Cartographie des acteurs de la coopération internationale agricole dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée » [en ligne]. *La lettre du CGAAER n°87*. Avril 201.
URL : <http://agriculture.gouv.fr/article24398> (page consultée le 08/06/2015)

MOUSSAOUI, Rosa. NOUVET. « Édouard Glissant : « Agis dans ton lieu, pense avec le monde! » » [en ligne]. Revue *l'Humanité.fr*. 06/02/2007.
URL : http://www.humanite.fr/03_02_2011-edouard-glissant-«-agis-dans-ton-lieu-pense-avec-le-monde-»-464219 (page consultée le 08/06/2015)

Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie. « Projet de loi relatif au développement et à la solidarité internationale - Une politique rénovée du développement » [en ligne]. *Ministère des affaires étrangères et du développement international*. 24 juin 2014
URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-1060/evenements-et-actualites-sur-le/autres-evenements-et-actualites/article/developpement-et-solidarite> (page consultée le 08/06/2015)

SMOUTS, Maire-Claude. *Les nouvelles relations internationales, pratique et théorie* – « chapitre 5. La coopération internationale : de la coexistence à la gouvernance mondiale » [en ligne]. Paris : Presses de sciences po. 1998. 410p.
URL : <http://www.cairn.info/les-nouvelles-relations-internationales--9782724607554-page-135.htm> (page consultée le 08/06/2015)

TINBERGEN, Jan. « Différentes formes de coopération internationale : étude comparative de leur efficacité ». *Revue internationale des sciences sociales de l'UNESCO*, revue trimestrielle XXX n°2. 1978.
URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0002/000289/028959fo.pdf>

AIDE AU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL ET/OU URBAIN

ANDION, Carolina. « Développement territorial durable en milieu rural, gouvernance et rôle des organisations non gouvernementales : l'État de Santa Catarina au Brésil », *Mondes en développement* 2006/4 (no 136), p. 85-100.

Banque mondiale. « Agriculture et développement rural » [en ligne]. Mis à jour en 2015.
URL : <http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural> (page consultée le 08/06/2015)

Banque mondiale. « Développement urbain » [en ligne]. Mis à jour en 2015.
URL : <http://donnees.banquemondiale.org/theme/developpement-urbain> (page consultée le 08/06/2015)

BLUNDIO, Georgio. « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais ». Cahiers d'études africaines. Vol. 35 N°137. 1995. La démocratie déclinée. pp. 73-99.

CHAUVEAU, Jean-Pierre. « Les interventions en milieu rural. Principes et approche méthodologique ». *Groupe de travail Coopération française*, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 1989, 198p. Bulletin de l'APAD [En ligne], 1991, mis en ligne le 23 juin 2006.
URL : <http://apad.revues.org/310> (page consultée le 08/06/2015)

DIAGNE, Daouda. PESCHE, Denis. « Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique subsaharienne ». **Groupe de travail : État et organisations rurales**. Réseau GAO - Chaire de Sociologie Rurale, Institut National Agronomique. Paris. Mars 1995

COOPERATION DECENTRALISEE

AUREZ, Vincent. « Etudes 2012 : Coopération décentralisée et intercommunalités » [en ligne]. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats. Mai 2012
URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Vademecum_coop_dec_et_intercommunalites_cle86f417.pdf (page consultée le 08/06/2015)

ARRICOD. *L'action internationale des collectivités territoriales*. Paris : Collection Idées Reçues. Editions du Cavalier Bleu. 2012. 128p

Cité et Gouvernements locaux unis. *Rapport annuel 2013* - édition du centenaire [en ligne]. Mis à jour en 2013.
URL : http://issuu.com/uclqcqlu/docs/rapport_annuel_2013 (page consultée le 08/06/2015)

MOUSTIER, Emmanuelle. SOLDI, Edina. « La coopération décentralisée : un élan pour le développement culturel durable dans l'espace euro-méditerranéen » [en ligne]. *Développement durable et territoires* Vol. 1, n° 1 | Mai 2010, mis en ligne le 07 mai 2010.
URL : <http://developpementdurable.revues.org/8389> (page consultée le 08/06/2015)

PEYRONNET, Jean-Claude. « Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation (1) sur la coopération décentralisée » [en ligne]. Rapport n°123 du Sénat. Enregistré à la présidence du Sénat, 13/11/2012.

URL : <http://www.senat.fr/rap/r12-123/r12-1231.pdf> (page consultée le 08/06/2015)

TURCAN, Olga. « La promotion de la francophonie en Moldavie par la coopération décentralisée (franco-moldave) ». *Influences et échanges / espaces littéraires*. Université de Strasbourg. 2014.

CONTEXTES

CONTEXTE INTERNATIONAL

BANERJEE, Abhijit. DUFLO, Esther. *Repenser la pauvreté*. Paris : Editions du Seuil. 2012. 419p.

DUVAL, Guillaume. « Le (mauvais) bilan de la mondialisation libérale » [en ligne] . Revue *Alternatives économiques* n°281. juin 2002.

URL : mondialisation liberale http://www.alternatives-economiques.fr/le--mauvais--bilan-de-la-mondialisation-liberale_fr_art_841_43218.html (page consultée le 08/06/2015)

CHASEK, Pamela. *The Global Environment in the Twenty-first Century: Prospects for International Cooperation* – “Introduction: The global environment at the dawn of a new millennium”. United nations university. 2000. p 11/20

El Pais – Madrid. « Des médecins polonais au secours des malades espagnols ». Article repris et traduit par l'hebdomadaire *Courrier International* [en ligne]. 20/01/2006.

URL : <http://www.courrierinternational.com/breve/2006/01/20/des-medecins-polonais-au-secours-des-malades-espagnols> (page consultée le 08/06/2015)

MODIANO, Patrick. « Discours du Prix Nobel de littérature 2014 ». décembre 2014

<https://www.youtube.com/watch?v=INyhSZMZG4k>

Stern - Hambourg. « Budgets municipaux. Les villes allemandes sont à sec ». Article repris et traduit par l'hebdomadaire *Courrier International* [en ligne]. 21/07/2010.

URL : <http://www.courrierinternational.com/article/2010/07/22/les-villes-allemandes-sont-a-sec> (page consultée le 08/06/2015)

The United Nations Development Programme. *Global public goods - international cooperation in the 21st century*. Oxford University Press. 1999. 585p.

CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX MOLDAVES

BEURK, Julia. « Embargo russe contre la Moldavie : l'Europe à la rescousse ». Revue *Le courrier des Balkans* [en ligne]. 08/08/2014.

URL : <http://balkans.courriers.info/article25395.html> (page consultée le 08/06/2015)

BONAL, Cordélia. « Apres la Crimée, la Transnistrie ? ». Revue *Libération Monde* [en ligne]. 24/03/2014.

URL : http://www.liberation.fr/monde/2014/03/24/apres-la-crimee-la-transnistrie_989750 (page consultée le 08/06/2015)

CHARTIER, Michelle. Le « GREF » en Moldavie [en ligne].

URL : <http://www.moldavie.fr/spip.php?article413>

France diplomatie. « Présentation de la Moldavie » [en ligne]. Mis à jour en 2015.

URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/moldavie/presentation-de-la-moldavie/> (page consultée le 08/06/2015)

France24.fr. « Élections en Moldavie, tiraillée entre l'Europe et la Russie. » *France 24* [en ligne] mis à jour le 01/12/2014.

URL : <http://www.france24.com/fr/20141130-elections-legislatives-moldavie-europe-russie-union-europeenne-ukraine-transnistrie/> (page consultée le 08/06/2015)

Groupe des retraités éducateurs sans frontières Grenoble. « Moldavie : site du district de Kalarasi » [en ligne]. Mis à jour en 2012.

URL : <http://www.grefgrenoble.fr/42+moldavie-2010-2012-district-de-calarasi.htm> (page consultée le 08/06/2015)

GYLDEN, Axel. « Moldavie et Transnistrie: les oubliés » [en ligne]. *L'Express*. 31/05/200.

URL : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/moldavie-et-transnistrie-les-oublies_487686.html

Knowledger. « District de Kalarasi » [en ligne]. Mis à jour en 2011.

URL : <http://fr.knowledger.de/01759477/DistrictDeCalara?i> (page consultée le 08/06/2015)

Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Moldova. Foreign policy and European integration [en ligne]. Mis à jour en 2015.

URL : <http://www.mfa.gov.md/start-page-en/> (page consultée le 08/06/2015)

National bureau of statistics of the republic of Moldova. « Statistica Moldovei » [en ligne]. Mis à jour le 08/06/2015.

URL : <http://statbank.statistica.md/pxweb/Database/EN/databasetree.asp> (page consultée le 08/06/2015)

PARMENTIER, Florent. « Moldavie de la croissance à la crise ? Note économie n°19 ». *Portail francophone de la Moldavie* [en ligne]. 2006.

URL : <http://www.moldavie.fr/spip.php?article371> (page consultée le 08/06/2015)

Villes.co. « District de Kalarasi » [en ligne] Mis à jour en 2014.

http://www.villes.co/moldavie/district_calarasi.html (page consultée le 08/06/2015)

CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX FRANÇAIS

Annuaire-mairie.fr. « Annuaire des mairies et villes de France » [en ligne]. Mis à jour en 2014/2015.

URL : <http://www.annuaire-mairie.fr/ville-arnas.html> (page consultée le 08/06/2015)

GUIROUS, Lydia. « Osons l'identité française! ». Revue le *Huffington Post*, en association avec *Le Monde* [en ligne]. 01/02/2015.

URL : http://www.huffingtonpost.fr/lydia-guirous/osons-identite-francaise_b_6247042.html (page consultée le 08/06/2015)

Institut national de la statistique et des études économiques. « Mesurer pour comprendre. » [en ligne]. Mis à jour le 08/06/2015.

URL : <http://www.insee.fr/fr/> (page consultée le 08/06/2015)

Université de Franche-Comté. « La République Française » [en ligne]

URL : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/motsculture/connaissances/republiqueFrancaise/republiqueFrancaise.htm> (page consultée le 08/06/2015)

DE LA CHESNAIS, Eric. « Les viticulteurs du Beaujolais sonnent l'alarme ». *Le figaro.fr* [en ligne]. 12/11/2012

URL : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/11/12/20002-20121112ARTFIG00404-les-viticulteurs-du-beaujolais-sonnent-l-alarme.php> (page consultée le 08/06/2015)

CHARMES, Eric. LAUNAY, Lydie. VERMEERSCH Stéphanie. « Le péri-urbain, France du repli » [en ligne]. . In *la vie des idées.fr*. 28/05/2013

URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>

KERROUCHE, Éric, « Intercommunalités et action sociale » [en ligne]. Informations sociales 1/2005 (n° 121), p. 76-85

URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-1-page-76.htm. (page consultée le 08/06/2015)

NUSSBAUM, Ania. « Politique de la ville : quarante ans d'échecs ». *Le monde.fr* [en ligne], Mis à jour le 05/02/2015

URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/02/05/politique-de-la-ville-quarante-ans-d-echecs_4569855_4355770.html#57gB0Hqx6hR4HO5.99 http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/02/05/politique-de-la-ville-quarante-ans-d-echecs_4569855_4355770.html (page consultée le 08/06/2015)

CONTEXTE DE LA COOPERATION BEAUJOLAIS /

KALARACH

Association VBK. *Statuts de l'association Villefranche-Beaujolais-Kalarach*. Association VBK. Villefranche sur Saône. 1998.

Le Progrès. « L'amitié d'abord pour faire un bout de chemin ensemble ». *Le Progrès*. 14/12/1977.

Le Progrès. « Jumelage Beaujolais Kalarach : le Noël des grands mères de Kalarach ». *Le Progrès*. Décembre 1991.

Le Progrès. « Le comité local de l'association s'est dissout ». *Le Progrès*. 19/04/1992.

MAIRE, Marie-Anne. « La filière moldave ». *Lyon Figaro*. 25/09/1989.

STEUSB. « Un projet de coopération décentralisée, l'assainissement du lycée de Dereneu en Moldavie ». *Dossier de demande de subvention à l'agence de l'eau RMC* réalisé par le STEUSB. Septembre 2014.

TABLE DES MATIERES

FICHE ANALYTIQUE	1
INFORMATIONS GENERALES.....	1
RESUMES.....	1
Version française	1
English version.....	2
REMERCIEMENTS	3
TABLE DES ACRONYMES.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION	6
1. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL	11
11. QU'EST CE QUE LE MILIEU RURAL ?	12
111. LE RURAL, CONTRAIRE DE L'URBAIN ?	12
LE RURAL, MILIEU AGRICOLE ?.....	13
Une grande variété de milieux ruraux.....	13
Une vérité internationale	14
DE NOUVEAUX LIENS ENTRE URBAIN ET RURAL	15
Des liens physiques.....	15
Des liens sociaux.....	15
Des problèmes communs	16
112. DE L'OUBLI A LA MISE EN VALEUR ?	16
UN REGAIN D'INTERET POUR LES CAMPAGNES.....	17
Des espaces naturels attractifs.....	17
Des milieux urbains et ruraux interconnectés.....	17
UN REGAIN D'INTERET SYNONYME D'ACTION ?	18
113. LE DEVELOPPEMENT RURAL, UNE URGENCE ?	18
DES CAMPAGNES DURABLES	18
DES CAMPAGNES RESPONSABLES	19
12. LA COOPERATION DECENTRALISEE COMME AIDE AU DEVELOPPEMENT ?	20
121. LES ORIGINES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT	20
L'AIDE AU DEVELOPPEMENT, UNE COOPERATION ENTRE ACTEURS	20
PLUSIEURS MANIERES D'AIDER	21
122. QUELLE ACTION EN MILIEU RURAL ?	22
UNE REMISE EN QUESTION DES EFFORTS	22
Des efforts tournés vers les villes ?	22
Quelle pertinence des actions mises en place ?	23
D'autres ambitions sous-jacentes ?	23
QUELLE ADAPTATION A L'ECHELLE LOCALE ?	24
123. POURQUOI CETTE SITUATION ?	25
DIVERSES OPINIONS A PROPOS DE L'AIDE.....	25
L'ECHELLE LOCALE, LA REPOSE AUX DYSFONCTIONNEMENTS ACTUELS ?	25
Penser local, agir global	25
Quelles mises en œuvre concrètes ?	26
13. L'ECHELON LOCAL RURAL : QUELLE EFFICACITE DE LA COOPERATION	
DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT ?	27
131. QU'EST CE QUE LA COOPERATION DECENTRALISEE ?	28
PRESENTATION.....	28
Des évolutions contrastées.....	28
Des compréhensions variées	29
Diverses mises en place	29
132. QUEL IMPACT TERRITORIAL ?	30
DES TERRITOIRES MIS EN VALEUR ?	30
DES EFFORTS POUR IMPLIQUER LES COLLECTIVITES	31
Des aides financières	31
Des outils d'accompagnement.....	32

Des outils incitatifs	32
133. UNE COOPERATION DECENTRALISEE URBAINE ?	32
DES COOPERATIONS VILLE-VILLE ?	33
DES COOPERATIONS VILLE – CAMPAGNE ?	33
DES COOPERATIONS CAMPAGNE – CAMPAGNE ?	34
2. ETUDE DE CAS BEAUJOLAIS / KALARACH.....	35
21. PRESENTATION DES TERRITOIRES	36
211. FRANCE ET MOLDAVIE, QUELS LIENS ?	36
.....	36
DES LIENS MOINS EVIDENTS ?	36
De 1976 à 1990	36
De 1990 à nos jours.....	37
Deux pays qui se tournent le dos ?	38
Des liens fragiles.....	38
212. QUELLES REPERCUSSIONS A ECHELLE LOCALE ?	39
PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE	40
Localisation des échanges	40
Les milieux ruraux français et moldaves	41
Présentation.....	41
Des approches différentes.....	41
DEUX MILIEUX RURAUX IDENTIQUES ?	42
Des similitudes persistantes	43
Des ruralités contrastées	43
DES CAMPAGNES INTERNATIONALES ?	45
Des intérêts divers pour l'action internationale.....	45
UNE COOPERATION ATYPIQUE	46
Point de vue institutionnel.....	46
Point de vue multi acteurs	47
22. LES ECHANGES ENTRE LE BEAUJOLAIS ET LE DISTRICT DE KALARACH.....	49
221. PRESENTATION GENERALE.....	49
UNE COOPERATION EVOLUTIVE ?	49
Des débuts prometteurs	49
Recadrer les échanges.....	50
D'UNE COOPERATION INTEGREE A UNE COOPERATION ISOLEE ?	51
Manque de moyens humains.....	51
Manque de moyens financiers.....	52
Un réseau restreint	52
222. DES ACTIONS SUR LE DECLIN ?	52
ORGANISATION ACTUELLE.....	52
DESCRIPTION GENERALE DES OPERATIONS	53
Assainissement.....	53
Francophonie	55
Action socio-culturelle.....	56
UN PARALLELISME DES ACTIONS ?	57
23. QUELLES CONSEQUENCES DE CETTE ORGANISATION ?	58
231. DE NOMBREUSES INITIATIVES	58
UN VOLONTE REMARQUABLE	58
UN COOPERATION ANCIENNE	59
UNE BONNE REACTIVITE	60
Des reconversions réussies.....	60
Des actions complémentaires.....	60
232. DES MISES EN ŒUVRE COHERENTES ?	61
DES SOLUTIONS ADAPTEES AUX MILIEUX	61
QUELLE TRANSVERSALITE ?	62
QUELLE VISIBILITE ?	62
233. PERSPECTIVES D'EVOLUTION.....	63
VERS UN ELARGISSEMENT DES INITIATIVES ?	63
QUELLE ANTICIPATION DES EVOLUTIONS ?	64
Les évolutions probables	65
Quelles prises en compte ?	65

3/ UNE ACTION SYNONYME DE DEVELOPPEMENT ?	67
31. BEAUJOLAIS & KALARACH, QUEL DEVELOPPEMENT ?	68
311. DES ACTIONS TROP LIMITEES ?	68
QUEL IMPACT SUR LE DISTRICT DE KALARACH ?	68
Une source de développement ?	69
Une porte ouverte sur l'intégration européenne	69
QUEL IMPACT SUR LE TERRITOIRE BEAUJOLAIS ?	70
Le développement de nouvelles compétences	70
Des échanges accrus	71
Une identité beaujolaise affirmée	71
312. QUEL POTENTIEL DE CETTE COOPERATION DECENTRALISEE ?	72
VERS UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTIONS ?	72
La mise en place d'un réseau	72
Vers une meilleure transversalité	73
Le tourisme comme lien ?	73
UNE MONTEE EN COMPETENCES RECIPROQUE	74
Des points communs à valoriser	74
Une nouvelle échelle d'organisation ?	75
32. UNE ACTION LOCALE RURALE POSSIBLE ET SOUHAITABLE	76
321. DES PROBLEMES SPECIFIQUES AU MONDE RURAL ?	76
DES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES	76
UN FONCTIONNEMENT ATYPIQUE	78
Une organisation peu courante	78
Des effets positifs de cette organisation ?	79
Un savoir-faire rural	79
Des actions suivies	79
322. UNE REQUALIFICATION DU LIEN URBAIN / RURAL ?	80
UN MONDE RURAL INNOVANT	80
Un développement agricole ?	80
Des initiatives de plus en plus diversifiées	81
323. VERS UNE MEILLEURE VISIBILITE DU MONDE RURAL	81
UN ATOUT POUR LE MONDE RURAL	81
D'invisibilité à visibilité	82
La mise en valeur d'un milieu rural innovant	82
UN ATOUT GENERAL	83
Une inspiration pour les milieux urbains ?	83
Un atout contre les déséquilibres actuels ?	83
33. REPENSER L'ACTION INTERNATIONALE DES MILIEUX RURAUX	85
331. QUELS MANQUES ?	85
UN MANQUE D'ACCESSIBILITE	85
Outils de financement	85
Outils de formation	86
Inexistants ?	86
Inaccessibles ?	86
UN MANQUE D'INTERET	88
332. EVOLUTION OU REVOLUTION ?	88
VERS UNE EVOLUTION DES MENTALITES	88
Toutes les échelles concernées	88
Donner envie aux échelles locales	89
LA NECESSITE D'UNE REVOLUTION ?	89
REPENSER LA COOPERATION DECENTRALISEE POUR LE DEVELOPPEMENT	90
Réduire les inégalités de développement	90
Une majorité du territoire mise en valeur	91
CONCLUSION	92
BIBLIOGRAPHIE	95
MILIEU RURAL ET MILIEU URBAIN	95
AIDE AU DEVELOPPEMENT	96
AIDE AU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL ET/OU URBAIN	98
COOPERATION DECENTRALISEE	98
CONTEXTES	99

CONTEXTE INTERNATIONAL	99
CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX MOLDAVES	99
CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX FRANCAIS	100
CONTEXTE DE LA COOPERATION BEAUJOLAIS / KALARACH	101
TABLE DES MATIERES.....	102
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	106
ANNEXES	107

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Des milieux ruraux variés	14
Figure 2 : L'extension urbaine à Dehli (Inde)	15
Figure 3 : Tableau comparatif des actions mises en place en milieux urbains et milieux ruraux	23
Figure 4 : Localisation de la France et de la Moldavie	36
Figure 5 : Tableau comparatif du développement français et moldave.....	37
SOURCES : INSEE, INSTITUT DES STATISTIQUES MOLDAVE	37
Figure 6 : Tableau comparant les visions russes et françaises sur le cas de la Moldavie	38
Figure 7 : Cartons de localisation de nos coopérations	40
Figure 8 : Informations générales sur nos deux territoires	41
Figure 9 : Part d'occupation des sols en France et Moldavie (Beaujolais et Kalarach).....	41
Figure 10 : Photographies du Beaujolais et de Kalarach, deux territoires aux caractéristiques communes	43
Figure 11 : Photographies du Beaujolais et de Kalarach, deux milieux ruraux aux réalités différentes.....	44
Figure 12 : Photographies du district de Kalarach, un intérêt pour les relations internationales	46
Figure 13 : Tableau représentant les différents types de coopération internationale à l'œuvre sur les territoires du Beaujolais et de Kalarach.....	47
Figure 14 : tableau résumant l'organisation actuelle des territoires	53
Figure 15 : Illustrations de l'opération assainissement	53
Figure 16 : Schéma de l'organisation de l'action assainissement.....	54
Figure 17 : Echanges avec les élèves moldaves	55
Figure 18 : Schéma de l'organisation de l'action francophonie.....	55
Figure 19 : Schéma de l'organisation de l'action socio-culturelle	56
Figure 20 : Schéma des caractéristiques principales des différentes actions	57
Figure 21 : Le projet polonais d'assainissement, à Oniscani.....	72
Figure 22 : Tableau recensant diverses formations liées à la coopération décentralisée en France	87

ANNEXES

ANNEXE 1 : Méthodologie du mémoire

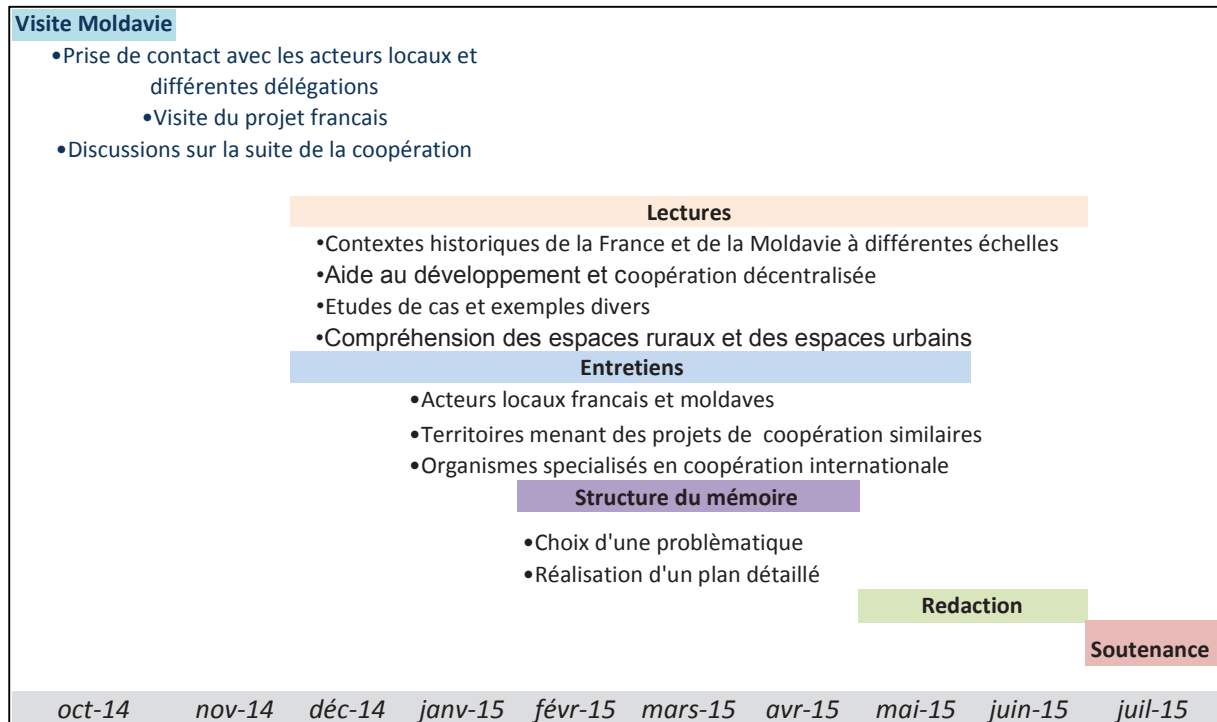
ANNEXE 2 : Article de *Lyon Figaro* (1989) – « La filière moldave »

ANNEXE 3 : Carte détaillée des territoires (Format A3)

ANNEXE 4 : Article du *Progrès* (2014) – « Après l'eau potable, ils veulent aider au projet assainissement de l'eau usée »

ANNEXE 1

CHRONOLOGIE DU TRAVAIL DE MEMOIRE



ENTRETIENS 2014 - 2015

Décembre 2014

- entretien avec un élu de Belleville impliqué dans les échanges
- Participation à une réunion de l'association VBK
 - Echanges avec les membres de l'association VBK

Janvier 2015

- Demande de renseignements par mail à l'alliance française de moldavie

Février 2015

- Entretien par mail avec le directeur du département économique du district de Kalarach

Mars 2015

- Entretien par mail avec l'inspectrice de l'éducation Kalarach
- Entretien téléphonique avec une chargée de mission du service des relations internationales du Grand Lyon
- Entretien téléphonique avec Resacoop – Rhone Alpes suivi d'une demande de renseignements par mail
 - Pas de réponse à ce jour.

Avril 2015

- Participation à une réunion du comité de jumelage Belleville-Salzkotten
- Entretien avec un employé de la ville de Grenoble

Mai 2015

- Entretien avec le secrétaire général du STEUSB
- Compte rendu de l'assemblée générale de l'association VBK par le président du STEUSB

AUTOUR DE LYON

Echanges Villefranche-Kalarach

Lyon Figaro

25-9-89

LA FILIERE MOLDAVE

Trois représentants de la télévision moldave ainsi qu'un couple de viticulteurs viennent de passer une semaine à Villefranche. Un séjour qui vient directement s'inscrire dans le cadre des activités du Comité de jumelage "Beaujolais-Kalarach", une structure intercommunale qui œuvre pour le développement des échanges. Six communes font aujourd'hui partie du comité: Villefranche, Beaujeu, Cercié, Villié-Morgon, Gleizé et Limas. Belleville ayant décroché en 1983. Même si, jusqu'à ce jour, les échanges se sont uniquement résumés à des voyages officiels, Simone Cottin, membre du Comité, espère bien leur conférer une nouvelle envergure, en les étendant à des relations inter-familles et, surtout, en mettant en place des échanges commerciaux.

Le Beaujolais en boîte

Depuis dix-sept ans, la Moldavie, république soviétique, située à l'extrémité nord-est de la Roumanie, reste en contact avec Villefranche par l'intermédiaire du district de Kalarach. Une région qui ressemble en de nombreux points au Beaujolais, par son aspect géographique et par l'activité agricole et viticole de ses habitants. L'année dernière, Villefranche recevait, pour la première fois, un groupe de lycéens moldaves. Ces derniers ont passé deux jours dans des familles beaujolaises. Cette année, dix lycéens caladois sont, à leur tour, partis en Moldavie. A



Certains envisagent déjà un échange de vin à vin

l'occasion d'un voyage de huit jours en juillet. Les cinéastes moldaves avaient déjà commencé à réaliser un début de documentaire sur ce voyage. Espérant bien pouvoir l'achever dans le Beaujolais, c'est aujourd'hui chose faite puisque le film est en boîte. Entièrement tourné dans les vignes et dans les familles d'accueil.

Reste à le développer et à le monter; le matériel moldave étant quelque peu en retard par rapport aux dernières techniques. En tout cas, à Villefranche, on espère récupérer un exemplaire.

Quant au couple de viticulteurs moldaves, qui a séjourné dans une famille beaujolaise, il a également pu appréhender le travail de la vigne. Même si les échanges oraux se sont avérés peu fructueux. A Villefranche, le

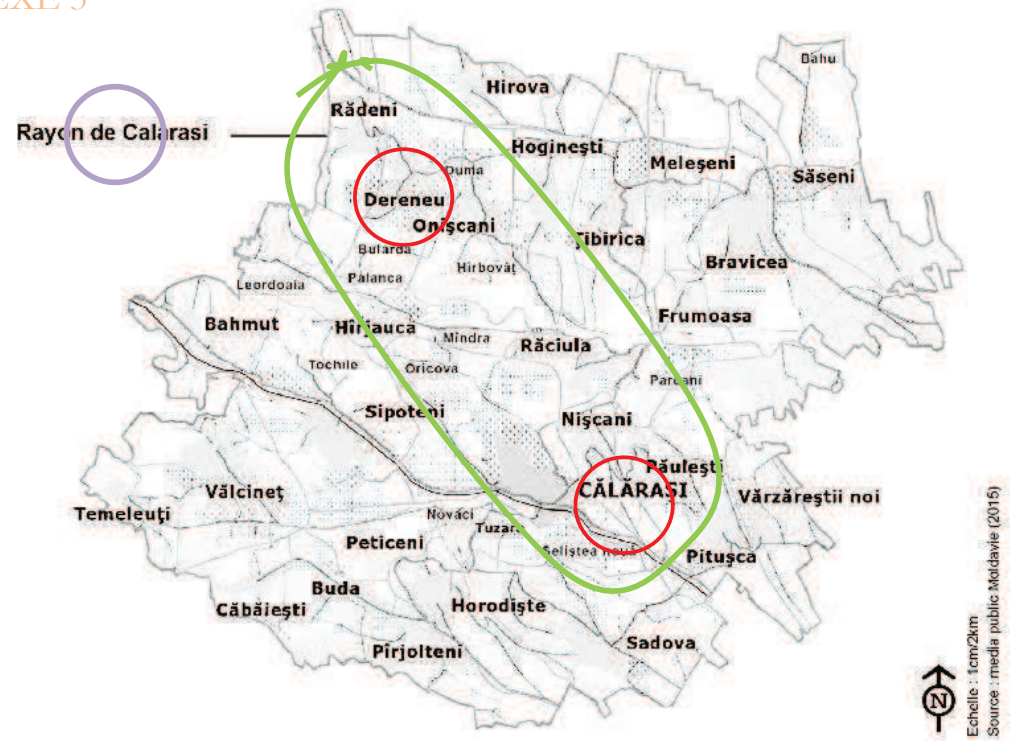
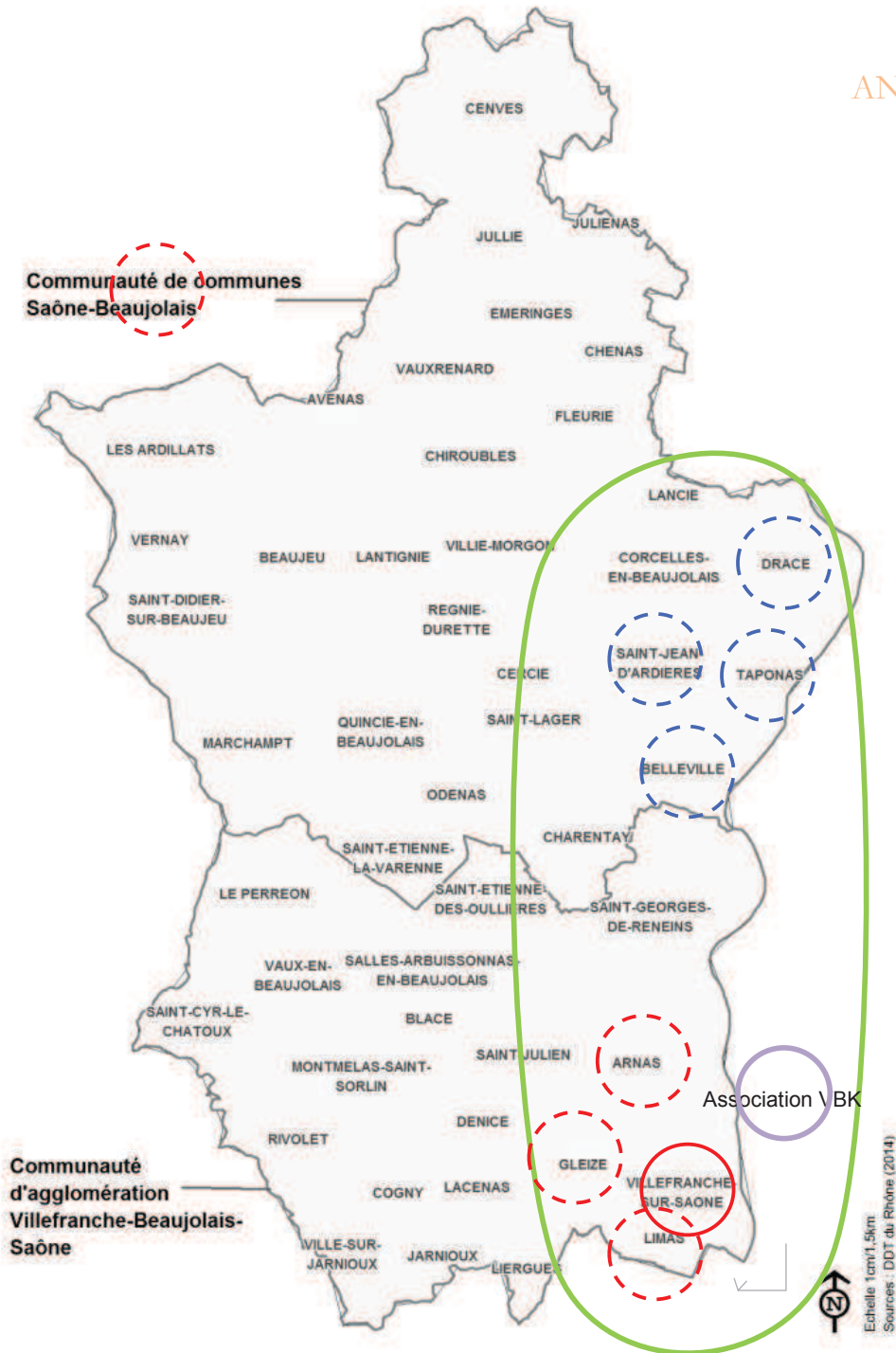
russe n'est pas une langue couramment pratiquée dans les écoles. D'ailleurs Simone Cottin le déplore: "70 % des jeunes Moldaves apprennent le français alors que les Caladois doivent aller à Lyon s'ils veulent s'initier au russe".

"Un projet d'échange"






Aujourd'hui, avec ces prémices certains n'hésitent pas à entrevoir la possibilité d'échanges économiques. "Nous montrons actuellement un projet d'échanges de mille bouteilles de vin". En tout cas, si échange il doit y avoir, il faudra certainement penser à varier le type de produit.

MARIE-ANNE MAIRE

ANNEXE 3



LEGENDE

-  Entités coordinatrices
-  Aire générale des échanges
-  Collectivités impliquées dans la coopération franco-moldave
-  Collectivités impliquées sous la tutelle du STEUSB
-  Collectivités impliquées, dans lesquelles se trouvent les projets principaux

BELLEVILLE Après l'eau potable, ils veulent aider au projet assainissement de l'eau usée

Solidarité. Le partenariat entre Belleville et le district de Kalarach en Moldavie se poursuit. Dernier projet en date : la création d'une microstation d'épuration.

En 2010, le partenariat entre Belleville et le district de Kalarach, en Moldavie, a permis d'amener l'eau potable à tous les robinets d'un établissement scolaire rural de 150 élèves de la petite ville de Dereneu.

« Nous poursuivons le projet

du traitement de l'eau, explique Gérard Alberti qui revient de délégation en Moldavie. Nous avons programmé non seulement l'installation de toilettes confortables dans le collège qui ne disposait que de toilettes extérieures en très mauvais état, mais aussi la création d'une microstation d'épuration pour traiter les eaux usées. Station qui servira aux élèves ainsi qu'à tout le secteur habité autour du collège, soit 800 personnes environ. »

Ce projet est issu d'un partenariat entre les instances beaujolaises (lire par ailleurs) et le président du district de Kalarach, qui est l'équivalent d'un préfet, ainsi que le maire de Dereneu. L'opération devrait coûter au total 80 000 €, financés pour moitié par l'Agence de l'eau.



■ Les délégués, à Dereneu aux côtés de Muriel Blanc, présidente de l'association Villefranche-Beaujolais-Kalarach. Photo Marie-Pierre Jandeau

« Notre action doit avoir un effet levier pour la région de Dereneu puisque ce sont des entreprises locales qui vont effectuer les travaux, avec le conseil des techniciens du centre de traitement des eaux usées (Citeau) qui apportent de la technologie », précise Frédéric Pron-

chéry, le président du Citeau. Le financement des 40 000 € restant se fait au principe d'un tiers pour le district de Kalarach, un tiers pour la ville de Dereneu, et un tiers pour les partenaires français (13 000 €). ■ Partenaires : l'association Villefranche-Beaujolais-Kalarach qui

coordonne, le Citeau (Centre de traitement des eaux usées de Belleville-Saint-Jean-d'Ardières - Taponas) et la communauté de communes Saône-Beaujolais pour leurs conseils techniques, la municipalité de Belleville pour la coopération décentralisée et pour la première fois des sponsors industriels privés.

Repères



La Moldavie est un pays d'Europe orientale de 34 000 km², situé entre la Roumanie et l'Ukraine. Dereneu est une petite ville au territoire très rural qu'on rejoint par une simple piste. L'établissement scolaire rassemble 150 enfants de primaire et de collège qui viennent de toute la campagne environnante.